MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES / BARPI

Résultats de la recherche "silo" sur la base de données ARIA - État au 03/12/2025

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "silo":

Accident

Feu de granulés dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 63911 - 26/02/2025 - FRANCE - 26 - CREST .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/63911/

À 4h41, le système de détection incendie signale un départ de feu au niveau du refroidisseur d'une presse, dans une fabrique d'aliments pour animaux de ferme. L'équipe de relève constate cette détection et force l'arrêt du ventilateur du refroidisseur. À 6 h, elle prévient le personnel d'astreinte. Ce dernier se rend sur place et alerte les pompiers vers 6h45. Six personnels sont mis en sécurité et les pompiers maîtrisent rapidement l'incendie au moyen d'une lance. Les eaux d'extinctions s'infiltrent dans le local transformateur. L'électricité est coupée, puis les locaux sont asséchés et ventilés avant le redémarrage de l'activité du site vers 13 h (hormis la ligne impactée). Les granulés concernés par l'incendie sont évacués dans une benne avant traitement en filière de méthanisation. Les eaux d'extinction sont évacuées dans le réseau d'eaux usées.

L'incendie entraîne des dommages matériels sur le refroidisseur et quelques équipements annexes.

L'événement est lié à un temps de recyclage trop court des fines lors de la granulation du lot précédent dans la presse, créant une atmosphère incandescente pour la production suivante de granulés, qui par la suite ont été envoyés dans le refroidisseur. À 2h22 et 4h09, 2 défauts ont été remontées à la supervision (défaut électrique et alarme seuil température), sans que l'opérateur ne détecte de problème. Lors de la détection d'incendie à 4h41, l'opérateur intervenait sur un autre équipement et n'est pas revenu au synoptique avant la relève vers 5 h. L'alarme sonore ne s'est également pas déclenchée car le câble de la sortie automate pour l'alimenter n'a pas fonctionné. Ces 2 éléments ont entraîné une prise en compte tardive de l'événement. Le turn-over récent parmi les opérateurs et le défaut de formation ou de réflexes de sécurité ont également été relevés.

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- renforce la sensibilisation des opérateurs au risque incendie (équipements les plus concernés, vigilance à avoir, conduite à tenir en cas de défauts/alarme) et définit un support associé à afficher en salle de contrôle ;
- envisage un développement d'automatisme via le logiciel de supervision permettant un redémarrage automatique d'une presse éteinte pour nettoyage du fond de filière (réduction des risques de fines restantes sur un équipement très chaud) ;
- équipe les refroidisseurs de rampes d'extinction ;
- renforce le contrôle des trois autres refroidisseurs ;
- renforce le fonctionnement de l'alarme sonore et sensibilise les équipes à ces évolutions ;
- met en place des exercices incendie pour s'assurer de la diffusion des bonnes pratiques.

Un feu s'était déjà déclaré sur cet équipement 3 ans plus tôt (ARIA 64032).

Accident

Feu dans un silo de granulés d'une coopérative agricole

N° 63513 - 04/01/2025 - FRANCE - 25 - DANNEMARIE-SUR-CRETE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/63513/

Vers 14h50, le maire de la commune aperçoit de la fumée s'échappant d'une cellule contenant 20 t de son de blé destinées à l'alimentation animale, dans un silo d'une coopérative agricole. Le site n'est pas en activité et il alerte les pompiers. Ces derniers débutent l'extinction par le bas, en évitant une mise en suspension de poussières. Ils effectuent un exutoire dans la toiture depuis leur échelle aérienne pour ventiler et les granulés sont évacués au moyen de pelles et par un engin mécanique. Les utilités sont coupées par le gestionnaire de réseau. Les pompiers effectuent des mesures de température et de concentration en CO. En début de soirée, les opérations de déblai ne sont plus efficaces, du fait de la présence d'un bouchon à 2-3 m de hauteur dans la cellule. Vers 21 h, il est procédé à des trouées dans les parois latérales de la cellule pour faire descendre la matière. Un périmètre de sécurité de 100 m est mis en place et 4 lances sont établies en protection. Le feu se propage par conduction dans une cellule attenantes de 73 t de tourteaux de soja. Il est décidé de procéder également à la vidange de cette cellule, ainsi que de 2 autres contiguës. Les eaux d'extinction sont en partie absorbées par les matières, le reste est retenu dans les réseaux internes. Les opérations de vidange se terminent le lendemain vers 23h30. Les pompiers traitent les foyers résiduels et vérifient l'absence de point chaud. Les opérations de secours finissent vers 3 h, le site restant sous la surveillance de l'exploitant.

160 t de matière sont évacuées en filière de méthanisation.

L'événement est lié à un auto-échauffement dans la cellule de son de blé. Le son était stocké en quantité plus importante, du fait de la fermeture des fournisseurs lors de la période des congés de fin d'année et de l'augmentation d'activité du site pendant cette période. Le son a pu être stocké avec un taux d'humidité trop important, en l'absence de moyen de contrôle à réception.

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- suspend le stockage de son dans le silo palplanche ;
- en cas d'accueil de son, prévoit d'autres modalités de stockage en cellule à plat avec surveillance par sonde de température ;
- met en place des moyens techniques pour contrôler les camions de son à réception ;
- étudie une solution technique pour améliorer la détection incendie en silo ;
- facilite l'accessibilité au site pour les secours en cas d'intervention ;
- prévoit des exercices cadres avec les services de secours.

Accident

Incendie dans une fabrique de granulés de luzerne

N° 62538 - 19/07/2024 - FRANCE - 45 - ENGENVILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62538/

Vers 21h30, un feu se déclare sur une ligne de production de granulés de luzerne dans un bâtiment de 1 500 m² d'une fabrique de granulés. L'opérateur arrête l'installation et commence l'extinction au moyen d'un RIA. L'arrosage manuel est activé sur l'un des équipements. Un riverain alerte les pompiers. À leur arrivée, ils constatent l'incendie dans le refroidisseur et une propagation à des poussières sur les charpentes. L'incendie menace un second refroidisseur et un stock de 10 t de granulés. Ils n'écartent pas le risque d'explosion et font évacuer le site. Vers 23h30, le feu est maîtrisé au moyen de 3 lances. L'extinction des foyers résiduels dans les différents équipements se poursuit tout au long

de la nuit. Les eaux d'extinction sont récupérées dans un bassin du site et font l'objet d'une analyse par un prestataire. L'opération de secours se termine vers 7 h. L'exploitant assure la surveillance du site pendant 2 jours avant la vidange de l'ensemble des conduits et silos. Les granulés de luzerne impactés sont traités en filière de méthanisation.

L'usine est mise à l'arrêt pendant une semaine, le temps de la remise en état des équipements. Les dommages matériels sont estimés à 100 000 EUR et la perte d'exploitation à 520 000 EUR.

L'événement est lié à une perte de contrôle de l'installation. Une première détection d'étincelle a eu lieu près de 2 h avant le début de l'événement. Une levée de doute à l'aide d'une caméra thermique n'a révélé aucune anomalie. Une heure avant l'événement, une nouvelle ronde de surveillance a été réalisée par l'opérateur, toujours sans anomalie. Puis, plusieurs détections automatiques ont eu lieu dans le refroidisseur. Un autre incendie s'est déclenché dans un cyclofiltre 10 min plus tard. La propagation entre les 2 équipements peut être liée au maintien en fonctionnement de la ventilation du cyclofiltre, non asservie à la détection dans le refroidisseur. Le taux de matière sèche élevé de la matière première (90 %) a favorisé l'événement. Par ailleurs, les détecteurs d'étincelles ont présenté des limites de détection de points chauds. Les actions de lutte contre le sinistre ont été retardées : les refroidisseurs ne disposaient pas de système d'aspersion, celui du cyclofiltre n'a été enclenché qu'à l'arrivée de l'astreinte et les pompiers n'ont pas été alertés car l'incendie semblait maîtrisé par l'exploitant.

À la suite de l'événement, l'exploitant asservit la ventilation du cyclofiltre à la détection sur les refroidisseurs et installe des sondes de température dans ceux-ci. Il prévoit de mettre en place une rampe d'aspersion dans les refroidisseurs, un détecteur d'étincelles en sortie des presses et d'adapter la conduite de l'usine aux caractéristiques de la matière première entrante. Une modification des fiches réflexes est également prévue, ainsi qu'un retour en formation du personnel et des exercices.

Accident

Echauffement dans un silo de tournesol dans une usine d'aliments pour animaux

N° 45346 - 05/05/2014 - FRANCE - 22 - HENANSAL .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45346/

Dans une usine d'aliments pour animaux, un échauffement se produit dans un silo contenant 300 m³ (300 t) de tourteau de tournesol.

Cet échauffement est détecté vers 6h30 par le personnel lors de sa ronde de surveillance hebdomadaire (contrôle de la température, odeurs, aspect...). La température relevée est comprise entre 15 et 30 °C. De 6h30 à 12 h, la cellule est surveillée avec transilage de son contenu vers un boisseau. A 15 h, la température en tête de cellule étant élevée (27 °C), l'exploitant alerte les secours et décide de vidanger la cellule. A 16 h, son contenu ainsi que celui du boisseau est vidangé sur la dalle extérieure. La vidange s'achève à 5 h le lendemain, la température maximale relevée est de 64 °C. L'intérieur de la cellule, où 5 t de produit se trouvent encore, est arrosé. Les secours quittent les lieux vers 11 h. Les jours suivants, une société spécialisée nettoie le silo.

La perte de produit est estimée à 100 kEUR et la perte d'exploitation à 7 600 EUR. La totalité du tournesol contenu dans le silo est envoyé en méthanisation pour éviter toute contamination des aliments produits. A la suite des observations des secours, l'exploitant déplace le point de rassemblement du personnel qui se trouvait au niveau de la dalle

d'épandage du tournesol. La colonne sèche du silo est rénovée (problème de peinture et de fuite).

Après recherche, il s'avère que l'échauffement est dû à la fermentation du grain, rendue possible par des infiltrations d'eau de pluie par le toit du silo, endommagé lors d'une tempête en février 2014.

Accident avec fiche détaillée

Explosion dans un silo à grains

N° 20340 - 14/05/2001 - FRANCE - 80 - ALBERT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/fiche_detaillee/20340/



Dans une fabrique d'aliment pour le bétail, lors d'une opération d'ensilage de tourteaux de colza, une explosion se produit dans la jambe de retour d'un élévateur à godets d'un silo horizontal alors que des travaux de maintenance (meulage et soudure sur un redler) sont en cours dans un local commun à plusieurs matériels de manutention. Des explosions secondaires se produisent dans l'élévateur et dans la zone de stockage attenante. Un incendie se déclare dans les poussières accumulées sur le sol et les structures. Les 2 employés effectuant les travaux sont gravement brûlés ; l'un décédera plusieurs mois plus tard. Les toitures et les parois en bardage sont soufflées sur 30 % des surfaces affectées, des éclats de plaque de fibrociment sont éjectés à 20 m.

Le fonctionnement du site est suspendu par arrêté préfectoral. Des remises en service partielles sont autorisées au fur et à mesure de la remise par l'exploitant des études de dangers et des mises en sécurité des différentes parties des installations. Une opération de contrôle systématique d'une centaine de silos de la région en regard de l'arrêté ministériel du 29/07/1998 est engagée par le service régional de l'inspection des installations classées.

Accident

Feu dans un refroidisseur dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 63563 - 15/01/2025 - FRANCE - 35 - MONTREUIL-SOUS-PEROUSE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/63563/

Vers 23 h, un échauffement se produit dans un refroidisseur de la chaîne de fabrication d'aliments du bétail sur un site de fabrication d'aliments pour animaux. Un salarié sent une odeur et aperçoit de la fumée à la sortie du refroidisseur. Il arrête la presse au poste de contrôle et coupe l'alimentation électrique au niveau du local électrique. Il appelle 2 collègues en renfort et alerte les pompiers. Les salariés ouvrent le refroidisseur et aspergent l'intérieur à l'aide d'un RIA. A leur arrivée, les secours terminent l'extinction et vident le refroidisseur pour parfaire le traitement des braises. Les 3 employés sont légèrement intoxiqués par les fumées mais leur état ne nécessite pas un transport à l'hôpital. 2 m³ de matières présents dans le refroidisseur sont évacués en filière de traitement adaptée. 10 m³ d'eaux d'extinction sont contenus dans les fosses du bâtiment, puis pompés par un prestataire.

Le refroidisseur et la ligne de ventilation aval sont détruits par le feu.

L'évènement s'est produit après le démarrage d'un nouveau lot de granulés. L'incendie serait lié à la présence d'une étincelle ou braisage dû à un débris, un frottement ou un lot difficile à passer dans l'équipement. Ce phénomène d'échauffement dans un refroidisseur

est connu de l'exploitant. La sonde incendie ne s'est pas déclenchée : située en sortie des refroidisseurs, au niveau de la vis d'extraction, elle était trop éloignée du foyer et n'a pas permis une détection suffisamment précoce.

A la suite de l'évènement, l'exploitant procède à des modifications :

- déplacement de la sonde dans la chambre du refroidisseur pour permettre une détection la plus précoce possible, avec une coupure automatique de la ventilation ;
- intégration du contrôle des sondes dans la maintenance préventive.

Accident

Explosion de poussières suivie de feu dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 63193 - 29/11/2024 - FRANCE - 86 - CHATELLERAULT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/63193/

Vers 17 h, une explosion de poussières suivie de feu se produit dans une fabrique d'aliments pour animaux de ferme. L'explosion se produit dans le couloir d'entrée de la réception et entraîne un incendie dans le local séchoir, au niveau du cyclone. L'alerte est donnée à l'ensemble du personnel. L'exploitant coupe les utilités et active la vanne de rétention des eaux du site. Deux opérateurs tentent de maîtriser le feu de séchoir à l'aide d'un RIA. Les pompiers sont alertés à 17h08. Ils assurent l'extinction et quittent les lieux vers 23 h. À l'issue, l'exploitant assure la surveillance du site. Les déchets générés par l'événement et les eaux d'extinction sont stockés, avant traitement en filières adaptées.

Un opérateur procédant au déchargement de sacs de farine d'un camion stationné à côté du séchoir est projeté au sol par le souffle de l'explosion et transporté à l'hôpital. L'événement entraîne d'importants dégâts matériels (destruction de bardages, dégradation de câblages...). Le séchoir concerné par l'événement n'est plus exploité et l'activité de séchage est réalisée sur un autre site du groupe.

L'événement est lié à la formation d'une atmosphère explosive. L'importante quantité de poussières en suspension est due à un dysfonctionnement de l'écluse du cyclone du tambour sécheur. L'inflammation de ce nuage a été causée par un projecteur électrique extérieur non adapté (non étanche aux poussières et dont la température de surface pouvait être supérieure à 125 °C). Ce point n'avait pas été relevé lors du dernier contrôle annuel.

À la suite de l'événement, l'exploitant envisage des améliorations de ses outils de production afin de limiter l'empoussièrement et d'isoler aux poussières les locaux chaudière, électrique et TGBT avec ventilation. Il met également en place une procédure de nettoyage périodique des installations.

Accident

Incendie sur la ligne de granulation d'une usine de déshydratation de fourrage

N° 62739 - 20/08/2024 - FRANCE - 51 - VAL-DES-MARAIS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62739/

Vers 21 h, un feu se déclare au niveau de l'étage supérieur d'un refroidisseur sur une ligne de granulation de luzerne dans une usine de déshydratation de fourrage (luzerne et pulpes de betterave) destinée à l'alimentation animale. Les opérateurs tentent, en vain, de

maîtriser le feu à l'aide d'extincteurs et de RIA, puis alertent les secours vers 21h40. L'installation est isolée et les pompiers éteignent l'incendie au moyen de 2 lances. Peu d'eau est utilisée pour l'extinction. Les pompiers placent 6 employés sous inhalation d'O2, sans transport à l'hôpital. L'opération de secours se termine à 0h08.

L'événement entraîne un arrêt de l'installation pendant 2 jours, le temps des réparations nécessaires. L'incendie génère 4 t de déchets de luzerne.

L'événement s'est produit sur une ligne de production comprenant 2 presses, dont une seule en fonctionnement, et un refroidisseur. À 19h15, une détection d'étincelle au niveau de l'aspiration des fines du refroidisseur a entraîné une alerte à la centrale incendie, une alarme sonore et l'arrêt automatique de l'aspiration. Les opérateurs ont acquitté l'alarme et arrêté manuellement l'alimentation du refroidisseur. Après ouverture de la presse, ils ont constaté un échauffement au niveau d'un galet, probablement à la suite d'un défaut de graissage, nécessitant son remplacement, ayant pu générer un point chaud dans le refroidisseur. Pendant ce remplacement, la seconde presse a été mise en service. À 20h38, une nouvelle détection d'étincelle a eu lieu au même niveau. Lors de la levée de doute, les opérateurs ont constaté un niveau trop important de matière dans le refroidisseur et l'ont vidangé manuellement. Ils ont procédé à un contrôle visuel du refroidisseur via le hublot de l'étage supérieur, situé au niveau du sol et permettant uniquement de constater la présence ou non de pellet. Ils n'ont pas accédé à l'intérieur, la trappe supérieure étant difficilement accessible et mal positionnée. Sans anomalie constatée, la ligne a été remise en production. À 20h50, plusieurs détections d'étincelles ont de nouveau eu lieu. La levée de doute n'ayant rien révélé d'anormal, les opérateurs ont décidé de mettre en marche forcée l'aspiration, malgré la présence de défauts sur la centrale incendie, ce qui a favorisé la combustion dans le refroidisseur.

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- met en place un suivi du graissage des galets de presse ;
- étudie la possibilité de mettre en place des capteurs de température dans le corps de presse ;
- formalise dans une procédure les modalités de réalisation des levées de doutes.

Cet événement fait suite à un précédent incendie sur le site le mois précédent (ARIA 62564).

Accident

Feu de séchoir dans un établissement spécialisé dans la transformation de végétaux

N° 62449 - 27/06/2024 - FRANCE - 16 - VERDILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62449/

Vers 18h50, un départ de feu est détecté au niveau d'un séchoir d'un établissement spécialisé dans la transformation de végétaux, dans un bâtiment de 4 000 m². L'exploitant active le système d'aspersion manuel, ouvre les trappes de désenfumage et appelle du renfort. Les RIA sont utilisés par les personnels, sous protection respiratoire. L'action n'est pas suffisamment efficace et les pompiers sont alertés. Un engin de levage ainsi qu'un stock de probiotiques proches du sinistre sont déplacés. Les pompiers coupent les utilités. Un périmètre de sécurité est mis en place. Des ouvertures sont réalisées dans le séchoir pour le vidanger. Deux lances sont établies par les pompiers pour assurer l'extinction. L'action des pompiers est rendue difficile par l'indisponibilité du réseau d'eau public sous pression. Ils se mettent en aspiration sur un bassin du site. Les opérations de secours se terminent vers 2h30. Une surveillance est maintenue par l'exploitant.

L'incendie implique 25 m³ de luzerne dans le séchoir.

L'événement serait lié à un défaut matériel sur une presse, avant propagation.

À la suite de l'événement, l'exploitant revoit sa préparation en cas d'intervention. Un emplacement est défini sur le site comme poste de commandement, un dossier d'accueil des secours y est préparé, comportant notamment des plans et les fiches de données de sécurité des produits présents sur le site. L'exploitant se dote de plans détaillés, affichés dans les zones de production, de chasubles pour identifier les différentes fonctions en cas de crise et de masques de protection en cas de dispersion de fumées peu importantes. Un système de détection et d'extinction automatique au niveau de la presse est installé. Concernant la défense incendie, l'installation de RIA est renforcée, la pompe du surpresseur est changée, raccordée à une réserve incendie.

Accident

Début d'incendie dans un silo d'une fabrique d'aliments pour animaux

N° 62344 - 29/05/2024 - FRANCE - 16 - MORNAC .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62344/

À 8 h, un feu est détecté dans un silo de cosses de féveroles d'un établissement spécialisé dans l'alimentation pour animaux de compagnie. Le silo de 40 m de hauteur fait partie d'un ensemble de 15 silos de 55 t chacun. Un léger dégagement de fumées et une odeur de brûlé sont identifiés, sans flamme. L'exploitant alerte les pompiers à 8h30. Il évacue les 34 employés et met en sécurité l'établissement. À leur arrivée, les secours confirment un départ de feu dans le silo. Les pompiers mettent en oeuvre un tapis de mousse en partie haute et 2 autres lances sont établies en protection haute et basse. Des relevés de température et d'explosimétrie sont réalisés. Le silo est dépoté par le bas et les produits sont récupérés dans des big bag pour destruction dans une filière adaptée. Les eaux d'extinction sont collectées dans un bassin de rétention et traitées après analyse. Les opérations de secours se terminent vers 16 h.

L'événement entraîne un arrêt de l'activité de l'établissement pendant la durée des opérations, sans chômage technique. L'exploitant évalue la perte des 20 t de cosses contenues dans le silo à 6 240 EUR et la perte d'exploitation à 64 000 EUR.

L'événement est lié à des travaux par point chaud réalisés par un prestataire la veille à 17h30, consistant à la découpe et à l'installation d'une sonde de niveau dans le silo. Un permis de feu avait été établi. Lors des travaux, le perçage d'un trou dans un plancher métallique à l'aide d'une meuleuse a généré des étincelles et de la chaleur. Le choix de l'outillage utilisé pour le perçage était inadapté. Les rondes réalisées par le prestataire puis l'exploitant à la suite des travaux (30 min après les travaux, puis 1 h, 4 h et encore 4 h après), conformément au permis de feu, n'ont rien détecté jusqu'à 8 h le lendemain.

À la suite de l'événement, l'exploitant révise l'organisation des rondes lors d'un permis de feu, en remplaçant les 3 rondes à intervalles de 4 à 5 h par 4 rondes de 2 h. Il organise une nouvelle formation des agents de maintenance au permis de feu. Il se dote d'un détecteur portatif de CO et révise l'affichage dans la zone des mesures.

Accident

Incendie sur une presse à granulés dans une usine d'aliments pour animaux

N° 61138 - 29/08/2023 - FRANCE - 51 - SAINT-REMY-SUR-BUSSY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61138/

Vers 21h10, au sein d'une coopérative de déshydratation de luzerne, un feu se déclare au niveau d'une presse à granulés. Le pilote de l'installation appelle les pompiers. Les opérateurs éteignent l'incendie. Arrivés à 21h35, les pompiers surveillent les points chauds jusqu'à 2 h.

Les eaux d'extinction, 5 m³, sont dirigées vers la lagune et 5 t de granulés de luzerne humide sont évacuées vers les déchets organiques.

Une première détection d'étincelle au niveau des vis sous presses alerte le pilote d'installation et arrête par asservissement les presses et la manutention. Sur place, l'opérateur ne constate rien d'anormal et redémarre les presses. Une deuxième détection se produit au même endroit. L'opérateur reproduit la même procédure et ne constate toujours rien. Après remise en route de l'installation, une autre détection se produit au niveau du refroidisseur. Cette fois l'opérateur effectue un contrôle visuel avec une caméra thermique mais ne constate aucun point chaud. De retour en salle de commande pour le changement d'équipe, il passe les consignes pour une fin de poste à 21 h, 10 min avant le départ de feu.

Le pilote d'installation, peu expérimenté, n'a pas appliqué la procédure multiples détections incendie. La conduite à tenir dans cette situation est l'arrêt de l'ensemble de l'usine, vidange intégrale des circuits et vérification de l'absence de point chaud avant la remise en production.

L'exploitant décide de renforcer la formation des pilotes d'installation et plus particulièrement des nouveaux pilotes pour qu'ils soient plus vigilants vis-à-vis de la détection d'étincelle. Cet événement est repris comme exemple concret lors de la prochaine sensibilisation incendie.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 57035 - 31/03/2021 - FRANCE - 81 - ALBI .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57035/

Vers 1h30, un feu se déclare dans la colonne de refroidissement par air des granules d'un séchoir contenant 1,5 t de granules de céréales dans une usine d'aliments pour animaux. Alors que la granulation est en cours, l'opérateur en charge de la chaine de granulation est alerté par la remontée en supervision d'un défaut. Les pompiers, appelés immédiatement et sur place 10 minutes plus tard, éteignent l'incendie à l'aide de 2 lances puis vidangent la colonne à la main. Ils rencontrent des difficultés pour accéder à l'installation, dégarnissent la trémie du séchoir et la vidangent également. A 7h40, l'extinction est terminée.

Quatre jours plus tôt, le service maintenance avait changé la filière de la presse. Suite au changement de filière, un espacement insuffisant entre l'anneau d'adaptation fixé sur la porte de la presse et le bol d'alimentation, a induit des frottements métalliques inhabituels. La friction a généré des poussières incandescentes responsables du départ de feu au niveau des manches d'aspiration du refroidisseur.

A la suite de l'incendie, 2 t de déchets organiques et manches en tissus sont évacués vers les filières de valorisation. Les manches en tissus du système d'aspiration et les électrovannes endommagées sont remplacées.

L'exploitant prend les mesures suivantes :

- rédaction d'une procédure concernant le changement de filière de la presse en concertation avec le responsable maintenance ;
- contrôle machine par l'opérateur de granulation en poste réalisé sur les lots de granulations qui suivront ;
- remplacement d'ici la fin de l'année du bol de la presse par un matériel nouvelle génération permettant une jointure sécurisée entre l'anneau d'adaptation et le bol d'alimentation.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 50509 - 15/09/2017 - FRANCE - 22 - CARNOET .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50509/

Vers 14h45, un feu se déclare sur le refroidisseur d'une ligne de fabrication d'une usine d'aliments pour animaux de ferme. Les employés éteignent l'incendie à l'aide d'extincteurs. Deux d'entre eux ayant inhalé des fumées sont transportés à l'hôpital. Ils en ressortent le soir même. A l'arrivée des pompiers, l'incendie est éteint. Un contrôle par thermographie de la ligne de fabrication est réalisé. Les 2 autres lignes de fabrication sont redémarrées le jour même. La ligne impactée est redémarrée après le week-end.

Un premier lot de ce produit a été fabriqué sans problème. Le jour de l'accident, lors de la fabrication du second lot, le produit passe difficilement dans la filière de la presse. Celle-ci présente des signes d'usure qui aurait dû être signalés pour permettre son remplacement. De nombreux bourrages, faisant à chaque fois l'objet de relance, se sont produits depuis le matin. Pour faciliter le passage du produit dans la filière, de la vapeur est ajoutée. La température des granulés en sortie de presse est de 60 à 80 °C. Malgré le refroidissement, de la matière incandescente se retrouve dans le refroidisseur, provoquant le départ de feu. Les conducteurs de l'installation n'ont pas alerté l'exploitant sur les difficultés rencontrées, la vanne d'isolement n'a pas été actionnée pour isoler la presse du refroidisseur. A cela s'ajoute le fait que les contrôles visuels n'ont pas permis de détecter la matière incandescente.

L'exploitant prend les mesures suivantes :

- formation du personnel à la lutte contre l'incendie (déjà programmée et réalisée le 26/09) ;
- modification de la formulation de l'aliment pour faciliter son passage dans la filière de presse ;
- remplacement des extincteurs utilisés lors du départ de feu.

D'autres actions sont planifiées :

- établissement d'une procédure de changement de filière et avertissement du responsable de fabrication dès constat du moindre dysfonctionnement ;
- renforcement de la formation à la conduite de presse pour tout nouvel opérateur ;
- suivi de tonnage passé sur la filière (à effectuer par le chef d'équipe) ;
- rappel des consignes d'intervention en cas d'incendie.

Accident

Echauffement d'une ligne de presse d'une usine d'aliments pour animaux

N° 49838 - 20/06/2017 - FRANCE - 79 - PAMPROUX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49838/

Un échauffement se produit vers 22 h au niveau de la ligne de presse d'une usine d'aliments pour animaux. Cette ligne est constituée de la presse servant à granuler les aliments et d'un ensemble refroidisseur, ventilateur et filtres à manche. Lors de la fabrication d'un des produits de l'usine, la presse s'échauffe et embrase le produit concerné. Un défaut est signalé sur l'écran de contrôle mais après arrêt et ouverture de la presse, les opérateurs ne constatent rien d'anormal et redémarrent cette dernière. Lors du redémarrage, une braise passe du refroidisseur aux filtres. Les opérateurs s'en aperçoivent et arrêtent la ligne. Ils voient de la fumée qui s'échappe des filtres et appellent les pompiers. En attendant leur arrivée, ils vident le refroidisseur et la presse où s'est accumulé le produit échauffé. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide d'une lance et du RIA en 10-15 minutes, puis surveillent les points chauds résiduels jusqu'à minuit.

L'échauffement de la presse est dû au fait que celle-ci a tourné à vide trop longtemps avant la fabrication du lot incriminé. Les eaux d'extinction sont confinées dans les caissons du refroidisseur et du filtre. Les dégâts matériels se limitent aux manches du filtre qui ont brûlé. Les 200 kg de produit brûlé sont évacués en compost. La ligne de fabrication est arrêtée le temps de remplacer les manches et de la nettoyer.

L'exploitant sensibilise de nouveau son personnel sur l'importance de ne pas laisser tourner à vide une machine trop longtemps. Deux accidents similaires avaient déjà eu lieu en 2012 et 2014 (ARIA 42095 et 45568). Ils avaient été suivis d'améliorations (création de RIA complémentaire, d'une colonne sèche et augmentation du désenfumage). Cependant, la pression dans le réseau n'est pas suffisante pour que le RIA atteigne l'étage des refroidisseurs. L'exploitant recherche des solutions techniques pour augmenter son efficacité.

Accident

Feu dans un stock d'issues de céréales dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 64155 - 18/01/2025 - FRANCE - 89 - VAL-DE-MERCY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/64155/

Vers 14 h un samedi, alors que le site est fermé, un feu couvant est détecté dans un stock extérieur de 4 000 m³ d'issues de céréales (principalement du tournesol) dans une fabrique d'aliments pour animaux de ferme. Un panache de fumées se dégage et les pompiers sont alertés. Les secours maîtrisent le feu et l'exploitant assure une surveillance.

200 t de matière sont dégradées. Les pertes matérielles sont estimées entre 10 et 25 kEUR, selon la filière d'élimination retenue.

Le départ de feu serait lié à un auto-échauffement dans les issues, stockées depuis plusieurs semaines. L'humidité d'un lot a pu être un facteur favorisant. L'absence de contrôle de température du stock n'a pas permis de prévenir cet événement.

À la suite de l'événement, l'exploitant prévoit de se doter d'une caméra thermique et de sondes afin de réaliser des contrôles réguliers.

L'inspection des installations classées demande à l'exploitant de justifier de ses capacités de rétention des eaux d'extinction. La vanne guillotine censée être présente sur le site n'est pas localisée et ne fait l'objet d'aucune procédure.

Accident

Rejet de produit alimentaire par une usine agroalimentaire

N° 62148 - 14/08/2023 - FRANCE - 53 - CRAON .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62148/

À 4 h, lors de leur prise de prise de poste après le week-end, le personnel d'une usine spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme constate un déversement de liquide noir dans la cour. Le produit, concentré azoté liquide légèrement visqueux, de couleur brun foncé, issu de la fermentation de mélasses de betteraves, d'hydrolysats d'amidon et d'autres substances organiques provient d'un stockage implanté dans une cuvette de rétention. La cour est nettoyée. De la sciure et des gravats en calcaire sont disposés pour absorber le produit.

L'exploitant estime la quantité déversée à 23 t sur le 27 t présentes dans le stockage.

La fuite provient d'une défaillance au niveau du corps du filtre en amont de la pompe du stockage entraînant un déversement de produit dans la cuvette de rétention. Cette défaillance intervient après le remplacement du filtre le jour même. Du fait de la défectuosité du bouchon du tuyau d'évacuation des eaux pluviales de la cuvette, le produit s'est ensuite déversé hors de la cuvette et a rejoint l'avaloir de l'aire de dépotage. Le produit aurait dû par la suite rejoindre intégralement le réseau d'eaux pluviales, cependant un bouchage partiel du réseau aurait mené à un écoulement partiel dans la cour. Une partie du produit a rejoint le réseau d'eaux pluviales de la commune puis la station d'épuration. Le gestionnaire de cette dernière observe un moussage et des dépassements de valeurs limites d'émission en composés azotés.

Lors de sa visite, 3 jours plus tard, l'inspection des installations classées constate que le filtre a été remplacé. La vanne manuelle en pied de réservoir était en position ouverte. L'inspection demande de mener une réflexion sur cette vanne et sa gestion.

Accident

Incendie dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 59318 - 07/07/2022 - FRANCE - 45 - ENGENVILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59318/

Vers 21 h, un feu se déclare au niveau d'une presse de l'unité de granulation d'une usine spécialisée dans la production de pellets. Un dégagement de fumée est détecté au niveau d'une gaine d'une presse servant à l'extrusion de pellet de luzerne. Le personnel en poste maîtrise le départ de feu à l'aide d'un pulvérisateur manuel à eau. A 23 h, un dégagement de fumée est constaté au niveau d'un silo. Le départ de feu se situe au niveau de la jetée du transporteur à bande provenant du bâtiment. Les tentatives d'extinction ayant échoué, les pompiers sont appelés vers 2h30. Le bardage du bâtiment est retiré pour parfaire l'extinction.

Les eaux d'extinction incendie sont absorbées par les produits finis stockés dans les silos. Les 15 t de pellets de luzerne perdus sont envoyés en méthaniseur. Un des silos est hors service. L'alimentation électrique est détruite. En l'absence d'alimentation électrique, l'expédition ou l'ensilage du silo et la communication avec la société sont impossibles. Les conséquences économiques et matériels s'élèvent à 130 kEUR.

Selon l'exploitant, un échauffement ou de la matière incandescente produite dans le process serait à l'origine du départ de feu. La continuité de fonctionnement de l'installation

a propagé l'incendie du tapis vers le silo.

Lors de sa visite, l'inspection des installations classées constate la présence de poussières dans le bâtiment notamment sur les conduits de tout niveau et au sol dans les étages. Les moteurs électriques des installations sont recouverts d'une croûte de poussière. Concernant le silo, une quantité très importante de poussière s'est accumulée en hauteur au niveau de la jetée du convoyeur arrivant du bâtiment dans le silo. Les roulements des transporteurs à bandes sont noyés dans la poussière.

L'exploitant, à la suite de cet événement, met en place les mesures correctives suivantes :

- une caméra thermique sur le circuit farine avec asservissement du circuit ayant pour objectif de détecter la présence d'un point chaud et de limiter sa propagation dans le process ;
- une procédure d'arrêt des installations en cas de départ de feu dans les circuits de farine en intégrant la surveillance renforcée de l'installation ;
- une formation du personnel sur l'utilisation des moyens de protection incendie avec mise en situation (exercice) ;
- des consignes de nettoyage renforcées.

Accident

Feu dans un hangar de stockage de luzerne d'une usine d'aliments pour animaux

N° 54192 - 05/08/2019 - FRANCE - 35 - DOMAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54192/

Vers 8h30, un point chaud est découvert sur une balle de luzerne dans un hangar de stockage d'une usine spécialisée dans la déshydratation de fourrage. Le personnel intervient avec 2 extincteurs à poudre et arrose le point chaud. Les flammes apparaissent vers 9h05. La commande des exutoires ne fonctionne pas. L'incendie se propage à l'ensemble du bâtiment en 30 min. Les pompiers rencontrent des difficultés pour extraire les balles en raison de la nature compacte du stockage et de la chaleur. La toiture du hangar s'effondre sur le stockage. Les eaux d'extinction sont confinées dans le bassin prévu à cet effet, une vanne fuit légèrement.

Le bâtiment abritant 3 142 t de balles de luzerne et 84 t de miscanthus est détruit. Les déchets issus de l'incendie sont envoyés en filière spécialisée : les 3 493 t de luzerne humide sont valorisées en méthanisation agricole, les 1 500 m³ d'eaux d'extinction sont éliminées en épandage agricole, tandis que les 89 t de métaux (charpente et bardage) sont recyclées.

Compte tenu de l'importance des fumées dégagées, une surveillance environnementale est mise en place le lendemain. Des prélèvements sont effectués dans l'eau, dans l'air, les végétaux et le lait d'une exploitation agricole voisine. Des mesures de retombées de poussières sont également effectuées. Un communiqué de presse, établi par la préfecture 3 jours plus tard, mentionne l'absence de toxicité des fumées, alors que la luzerne continue à se consumer. Il est cependant recommandé aux habitants situés à proximité de garder les portes et fenêtres fermées. La toiture du silo est découpée, le 11/08, pour retirer les balles de luzerne. L'intervention dure 11 jours.

La fermentation des bottes de luzerne humides est à l'origine de l'incendie. L'exploitant a eu un problème de séchage très ponctuel sur le lot incriminé. De plus, la température extérieure était très élevée ce jour-là.

L'exploitant prend les mesures suivantes :

- mise en place d'un contrôle d'humidité automatique avec 9 mesures par balle et pesée des balles en sortie de fabrication ;
- multiplication des stockages pour réduire les volumes unitaires ;
- rédaction d'une procédure d'intervention au niveau de l'interprofession.

Dans le même silo, reconstruit depuis, 2 000 t de fourrage étaient déjà parties en fumée 3 ans plus tôt (ARIA 48257).

Accident

Incendie dans une meunerie

N° 52462 - 09/10/2018 - FRANCE - 92 - GENNEVILLIERS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52462/

Vers 10h45, un feu se déclare dans une meunerie, à l'extérieur d'un bâtiment, au niveau d'un moteur d'entraînement d'une bande transporteuse de blé. L'incendie est circonscrit en interne. Des fumerolles persistent, les pompiers finalisent l'extinction. L'activité est stoppée pendant quelques heures. Quelques litres d'huile ont brûlé, des poussières de blé et du blé se sont consumés au niveau du départ de feu. L'extinction nécessite 178 m³ d'eau.

Le départ de feu a eu lieu lors du transfert de blé sur une bande transporteuse. Une contrainte mécanique sur la bande transporteuse aurait provoqué un échauffement de l'huile du coupleur avec déclenchement du fusible, projection d'huile avec auto-inflammation ou attisement d'un feu naissant de poussières. La sécheresse a peut-être favorisé l'inflammation des poussières. Un nettoyage de la zone était programmé pour la semaine suivante.

L'exploitant prend les mesures suivantes :

- étude pour mettre en place un système de détection sur la zone ;
- étude pour mettre en place un extincteur automatique ;
- remplacement du coupleur hydraulique par un accouplement classique ;
- mise en place d'un nettoyage annuel de la zone ;
- relecture des événements avec le CHSCT et décision d'apporter quelques correctifs à la procédure d'alerte ;
- réalisation d'un plus grand nombre d'exercices concrets en zones de production.

L'exploitant diffuse en interne un flash sécurité reprenant la description de l'événement, les hypothèses émises ainsi que les règles de sécurité et les mesures correctives.

Accident

Effondrement d'un silo de 2 000 t de blé dans un établissement de négoce agricole

N° 47538 - 31/12/2015 - FRANCE - 37 - RICHELIEU .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47538/

Dans une entreprise fabriquant des aliments pour les animaux, une cellule métallique de 15 m de diamètre et 15 m de hauteur contenant 2 000 t de blé s'effondre vers 3 h. Le fracas de l'effondrement du silo est entendu par les riverains. Le toit et des installations de manutention s'effondrent également. Les 3 silos adjacents semblent affaiblis, une cellule contenant 1 000 t de blé est détériorée en partie haute. Le bâtiment est amianté. Les secours établissent un périmètre de sécurité. Plusieurs rues bordant le site sont coupées à

la circulation. L'exploitant entreprend plusieurs actions pour remettre en état le site :

- nettoyage de la rue ;
- vidange des cellules ;
- désamiantage et retrait de la marchandise polluée par l'amiante ;
- stabilisation et désamiantage du bâtiment restant ;
- déconstruction des parties effondrées.

Le silo est reconstruit en limitant sa hauteur à 10 m pour éviter l'ensevelissement des voies de circulation en cas d'effondrement.

La zone d'éventration a été localisée par un expert assurance au niveau de la première travée de hangar. Sous l'effet de l'éventration de la cellule les viroles et le contenu sont venus en contact avec le poteau IPE qui s'est plié et a entraîné la charpente ainsi que les équipements de transferts solidaires. Dans un second temps, le lanterneau s'est écroulé sur les décombres de charpente en raison de la déformation des piétements par la poussée des viroles et du grain.

L'exploitant réalise des audits de structure pour surveiller le vieillissement et l'état des cellules sur tous ses sites.

Accident

Feu de silo dans une usine d'aliments pour animaux

N° 45406 - 25/06/2014 - FRANCE - 03 - SAINT-GERMAIN-DE-SALLES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45406/

Vers 11h30, un feu se déclare dans une usine d'aliments pour animaux au niveau d'un boisseau de silo carré de 20 m de haut. Le réservoir contient 15 m³ de céréales en mélange : tourteau de soja, luzerne et son en farine. De la fumée se dégage au sommet du boisseau.

A la suite de la rupture d'une filière de la presse au milieu de la nuit, les aliments ayant été mis en forme sont restockés dans le boisseau en amont de cette presse alors qu'ils contiennent sûrement un point chaud.

Les pompiers mesurent une température de 50 °C en partie haute de la capacité, puis de 30 °C après avoir épandu un tapis de mousse en partie haute. Le personnel vidange les céréales par le bas en by-passant la presse. L'intervention s'achève à 15h45.

Accident

Feu sur une ligne de granulation dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 63201 - 14/11/2024 - FRANCE - 56 - SAINT-GERAND-CROIXANVEC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/63201/

Vers 20 h, un feu se déclenche sur une ligne de granulation, dans une fabrique d'aliments pour animaux. Une alerte se déclenche sur un refroidisseur et les équipiers de première intervention se mobilisent pour maîtriser l'incendie. Les pompiers sont alertés. Le bassin d'orage est isolé.

Deux tonnes de matière organique se consument lors de l'événement et les déchets sont évacués en filière de méthanisation. L'événement entraîne l'indisponibilité du refroidisseur et la ligne de production est inutilisable pendant une semaine.

L'événement est lié à un échauffement de matière dans une presse à granulés, dont l'origine pourrait provenir d'un défaut de conception de l'arbre de la presse.

À la suite de l'événement, l'exploitant effectue un rappel sur la procédure d'intervention en cas d'incendie sur un refroidisseur et des exercices pour ses opérateurs, tout en améliorant les moyens de lutte contre l'incendie dans les refroidisseurs.

Accident

Feu dans une désinsectiseuse d'une minoterie

N° 62385 - 29/05/2024 - FRANCE - 11 - SALLELES-D'AUDE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62385/

Un matin, un feu se déclare dans une désinsectiseuse dans une minoterie. À 7h45, la sonde de bourrage d'un transporteur à chaîne en amont signale un problème et arrête l'équipement. Les opérateurs montent au 5ème étage car souvent ce type de défaut apparaît quand il y a un problème sur les désinsectiseuses. De la fumée s'échappe d'une des 2 désinsectiseuses. Les opérateurs activent l'arrêt d'urgence de l'installation, qui arrête également l'activité du moulin et de la partie conditionnement, puis ouvrent les fenêtres pour ventiler. À 7h50, l'exploitant alerte par réflexe les pompiers. Les opérateurs portent des masques pour se protéger des gaz de combustion et des poussières. L'agent de maintenance ouvre la trappe sur le tuyau d'aspiration afin d'éliminer la farine qui se consume. Un opérateur vide le boisseau tampon en fin de circuit. Les déchargements de camions de blé sont stoppés. Arrivés à 8h20, les pompiers ouvrent la désinsectiseuse en feu et réalisent des relevés de température. A 10 h, la température de la désinsectiseuse ne descendant pas (180 °C), les pompiers refroidissent la désinsectiseuse sinistrée avec précaution et après protection de la partie aval du circuit. À 10h45, la désinsectiseuse fume encore et des flammes sont observées. La machine est démontée. A 11h15, l'incendie est éteint et les pompiers quittent le site. Une surveillance est mise en place sur l'ensemble du circuit. Toutes les machines et tuyaux de transport ou d'aspiration sont démontés et nettoyés par précaution.

La désinsectiseuse concernée par l'événement est endommagée au niveau de la couronne. L'activité de l'établissement peut reprendre avec une désinsectiseuse sur 2.

L'événement serait lié à un problème de courroie sur l'une des 2 bluteries de l'installation (appareils de tamisage), qui a sauté. Tout le produit s'est porté sur la seconde bluterie qui a fait un bourrage. Le produit s'est accumulé sur la partie amont jusqu'aux désinsectiseuses. La farine s'est alors échauffée.

À la suite de l'événement, l'exploitant installe des grilles sur les caches des courroies pour que les opérateurs puissent avoir un visuel sur le positionnement des courroies. Il étudie la mise en place de contrôleurs sur l'axe de rotation des bluteries.

Accident

Départ de feu et explosion dans un caisson de filtration d'une fabrique d'aliments pour animaux

N° 64206 - 27/12/2023 - FRANCE - 89 - VAL-DE-MERCY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/64206/

Vers 17 h, un départ de feu a lieu dans une fabrique d'aliments pour animaux de ferme. À 17h05, un opérateur aperçoit de la fumée au niveau du caisson de filtration. Il part couper

l'alimentation électrique de l'installation et constate qu'entre temps, l'évent du caisson s'est ouvert, à la suite d'une explosion. Il alerte les pompiers et le site est évacué. Les pompiers maîtrisent l'incendie et assurent une surveillance jusqu'à 21h30. Les eaux d'extinction sont confinées dans l'installation.

Le caisson de filtration et le câblage électrique sont hors services. Les installations de production (presses) sont mises à l'arrêt pendant 4 semaines. Pendant cette période, l'exploitant continue de recevoir des matières de clients, ce qui entraîne une augmentation des stocks sur le site.

L'événement s'est produit alors que l'équipement, en zone ATEX, était dans des conditions habituelles d'exploitation. Un corps étranger serait passé au travers des systèmes de sécurité (2 cascades d'aimants et un épierreur, nettoyé 2 fois par jour) et aurait provoqué une étincelle. Cette dernière aurait été aspirée par le flux d'air et aurait mis le feu au filtre en coton du caisson de filtration. Le niveau d'empoussièrement dans le caisson de filtration aurait conduit à une explosion de poussières de céréales et entraîné l'ouverture de l'évent.

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- renforce le caisson et met aux normes l'évent avec des nouveaux filtres ;
- renforce la surveillance de l'installation ;
- étudie la mise en place d'un détecteur de fumées ;
- étudie la mise en oeuvre d'un système pare étincelles ainsi que d'un autre système de filtration.

Accident

Flash électrique avec fumée dans une usine d'aliments pour animaux

N° 61362 - 04/10/2023 - FRANCE - 81 - ALBI .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61362/

Vers 13h15, un dérangement technique incendie est constaté sur la centrale incendie associée au local électrique TGBT d'une usine spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux. Le personnel percute un extincteur de gaz inerte pour abaisser la teneur en oxygène de l'air. Un flash électrique se produit à 14h28 avec production de fumée dans le local. Le transformateur disjoncte. Les pompiers sont alertés et le personnel est évacué et rassemblé au point de rassemblement. Arrivés à 14h40, les pompiers effectuent les constats d'usage. Le fournisseur d'alimentation électrique coupe l'électricité au niveau des transformateurs. Les pompiers quittent le site à 15h32. Aucune extinction n'est nécessaire. La production du site redémarre à 16 h. Des dommages sont à déplorer sur le transformateur. Le fonctionnement du site (postes de production, réception, dosage, granulation, ensachage, chargements vrac) est perturbé pendant 1h30.

La cause directe de l'évènement est l'arrivée d'un rongeur sur un jeu de barres dans le local TGBT. L'étanchéité du local électrique concerné n'a pas empêché le rongeur de pénétrer dans cet espace.

L'exploitant :

- vérifie minutieusement l'étanchéité du local concerné pour tenter de localiser le passage potentiel du rongeur ;
- rebouche le point de passage après identification ;
- met en place une procédure interne de vérification périodique semestrielle de l'étanchéité de ce même local ;
- renforce le plan de dératisation déjà en place sur le site, au niveau de la zone du local

concerné.

Accident

Départ de feu dans une usine agroalimentaire

N° 61390 - 05/09/2023 - FRANCE - 59 - VALENCIENNES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61390/

Vers 0h45, un point chaud se crée et de la fumée se dégage en sortie d'un blanchisseur d'une usine agroalimentaire. À la détection de cette fumée, les opérateurs en poste mettent à l'arrêt l'équipement, utilisent un extincteur, contactent les pompiers et évacuent le site. La ligne de production est arrêtée 12 h.

L'incident serait dû à une accumulation de son de riz dans le conduit d'évacuation. Aucun risque d'échauffement n'avait été identifié au niveau de cet équipement. Au moment de cet incident, il n'existe pas de trappe d'accès au niveau de ce conduit. L'accès est difficile et le contrôle n'est pas réalisé.

Suite à l'événement, l'exploitant :

- créé une trappe au niveau du conduit pour faciliter le nettoyage et d'un moyen en hauteur plus adapté ;
- intègre l'équipement au plan de nettoyage.

Accident

Rejet de farine à l'atmosphère par une meunerie

N° 58918 - 23/03/2022 - FRANCE - 92 - GENNEVILLIERS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58918/

Dans une meunerie, de la farine est rejetée dans l'atmosphère et se dépose sur le toit du bâtiment. Les quelques dizaines de kilogrammes de farine présents sur le toit du bâtiment sont enlevées naturellement lors d'un épisode pluvieux. L'exploitant remplace les manches de filtres.

Lors d'une opération d'entretien du filtre d'extraction de poussière de farine, le prestataire n'a pas serré correctement les manches de filtres. Quelques jours plus tard, les manches se sont décrochées de leur support.

A la suite de l'événement, l'exploitant sensibilise le prestataire sur la rigueur lors du serrage avec une explication des conséquences.

Accident

Incendie dans un broyeur à céréales

N° 54677 - 12/11/2019 - FRANCE - 82 - POMMEVIC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54677/

Vers 20 h, un feu se déclare sur le broyeur d'un silo contenant 400 kg de graines de tournesol dans une usine fabriquant des aliments pour bétail. L'opérateur, détectant un ronflement dans la trémie sous broyeur, arrête le broyeur, son aspiration, ainsi que les

alimentations amont et aval. Il alerte le responsable du site et les pompiers. A 20h10, les RIA sont déployés. Sur place à 20h20, les pompiers arrosent la trémie du broyeur. A 22 h, un dégagement de fumée se produit en partie haute de la trémie sur presse, conduisant les secours à arroser le produit contenu dans cet équipement rempli à 30 % de sa capacité. Légèrement intoxiqués, 3 employés sont examinés sur place. Une surveillance est maintenue pendant la nuit. Le lendemain matin, le personnel démonte le broyeur pour le vidanger tout en poursuivant le refroidissement par intermittence. Cependant, un point chaud est détecté sur une autre trémie. L'incendie est définitivement éteint vers 10h30.

Les 9 conteneurs de tournesol broyé, dont une partie brûlée et une partie imbibée des eaux d'extinction, soit 10 t de déchets, sont traités ainsi qu'un conteneur de ferrailles et de médias filtrants calcinés. Les dommages matériels sont estimés à 20 MEUR. Le site est à nouveau opérationnel 2 jours plus tard.

L'incendie est dû au passage de cailloux dans le broyeur, produisant des étincelles. Celles-ci ont enflammé le produit dans la trémie sous broyeur. L'aspiration du broyeur a attisé la combustion. L'accident a eu lieu à l'arrêt du process.

L'exploitant prend les mesures suivantes :

- modification des consignes d'alertes ;
- information du personnel concernant ces consignes ;
- formalisation des procédures d'arrêt d'urgence du broyeur et de ses équipements ;
- étude de la possibilité et pertinence d'une sonde de température sur la trémie des filtres d'aspiration broyeur.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour bétail

N° 49491 - 01/04/2017 - FRANCE - 71 - CHAGNY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49491/

Un feu se déclare peu après minuit au niveau d'un refroidisseur de granulés alimentaires dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Alertés par la mise en défaut automatique d'un transporteur, les opérateurs découvrent un départ de feu dans le refroidisseur d'une des presses, situé dans la fosse industrielle de l'usine. Ils mettent en place 2 lances à eau. Le courant est coupé. Les pompiers maîtrisent l'incendie vers 3 h, puis effectuent des reconnaissances pour éviter toute reprise.

Le lendemain, une entreprise spécialisée pompe les eaux d'extinction mêlées à de la farine et restées dans la fosse industrielle. Le nettoyage se termine vers midi. Les équipes de réparation électriques de l'usine qui fonctionne normalement en continu, réparent les dommages provoqués par l'incendie le jour même, samedi et le dimanche matin. Le site redémarre le dimanche soir à 20 h. Le personnel est en chômage technique durant la période d'arrêt. Les dégâts matériels concernent essentiellement le refroidisseur.

L'accident serait dû à un échauffement de la matière dans la presse qui aurait provoqué le début d'incendie attisé par la ventilation du refroidisseur.

L'exploitant décide d'équiper le conduit d'air, ainsi que la presse, de sondes de température et de détecteurs d'étincelles.

Un accident similaire a eu lieu sur ce site en 2007 (ARIA 32619).

Accident

Incendie au niveau d'un élévateur dans un moulin

N° 49380 - 19/11/2016 - FRANCE - 63 - BOUZEL .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49380/

Vers 2 h, le conducteur d'un moulin détecte une odeur de brûlé dans la tour de nettoyage. En faisant le tour du moulin, il constate que le disjoncteur du moteur de l'élévateur s'est mis en défaut. Le conducteur réenclenche trois fois le moteur sans succès. En ouvrant la trappe d'accès, il détecte des particules incandescentes autour du moteur de l'élévateur. Il appelle les pompiers et son responsable.

Le début d'incendie est dû à une accumulation de poussière sur le moteur de la tête de l'élévateur du circuit de nettoyage des blés. La quantité présente est de 200 kg sur l'ensemble de la surface. Cet incident a un coût de 1 350 EUR pour l'entreprise.

L'exploitant prend les mesures suivantes :

- inspection mensuelle des zones concernées ;
- nettoyage 3 fois par an des zones concernées ;
- mise en place d'un plan d'action d'amélioration de la qualité sanitaire des céréales pour diminuer la quantité de poussières ;
- lancement d'une étude pour la mise en place d'une aspiration centralisée sur les zones concernées.

Accident

Défaut d'étanchéité d'un bassin de rétention

N° 49274 - 07/01/2016 - FRANCE - 45 - ENGENVILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49274/

Dans une usine d'aliments pour animaux, le responsable technique constate que la bâche plastique étanchéifiant le bassin de rétention des eaux pluviales n'est plus dans sa position initiale et parait flotter. Une société spécialisée vide et nettoie le bassin.

Le phénomène serait lié à la formation d'une poche de gaz sous la bâche, qui aurait pu se constituer dans un délai assez long. L'hypothèse d'une infiltration antérieure à l'origine de la formation de gaz est plausible.

L'exploitant change la bâche d'étanchéité sur laquelle une petite perforation avait été décelée 6 mois auparavant. Il réorganise les tâches en confiant la gestion des eaux et la surveillance des installations à une seule personne, responsable de maintenance.

Accident

Feu dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux

N° 46680 - 26/05/2015 - FRANCE - 16 - VERDILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46680/



Dans une usine d'aliments pour animaux de ferme, un feu se déclare vers 19 h au niveau d'un broyeur de fourrage dans un bâtiment de 1 200 m². Le départ de feu déclenche une alarme sonore qui avertit le conducteur de presse. Arrivé à proximité du broyeur, il voit des flammes en sortir. Il déclenche le système de douchettes au-dessus des bols de broyage. Le

circuit de production s'arrête automatiquement. Les exutoires de fumées sont ouverts, les consignes de sécurité mises en place (vanne de gaz et vanne de lagune fermées, arrosage par RIA). Les secours externes sont appelés. Les flammes se propagent à un tableau électrique. Les pompiers éteignent l'incendie vers 20h30 puis déblaient les lieux. Trois ouvriers, incommodés par les fumées, sont soignés sur place.

Le début d'incendie est dû à la présence de ferraille ou de pierres dans les bottes de paille. Leur frottement dans le broyeur a provoqué des étincelles à l'origine du départ de feu.

Les opérateurs et l'encadrement prévoient des mesures correctives après analyse des risques et établissement d'un arbre des causes. Une maintenance préventive des équipements est mise en place avec enregistrement des actions effectuées et état d'usure. Des tournées régulières des opérateurs sont établies au niveau des presses (contrôle toutes les heures). Ces derniers doivent être vigilants en ce qui concerne la présence de corps étrangers dans les bottes de fourrage et les bruits suspects au niveau du broyage. Le système de lutte contre l'incendie est amélioré avec déclenchement automatique des douchettes et bypass pour déclenchement manuel. L'exploitant envisage d'ajouter :

- un mur coupe-feu entre le hangar des bols et la salle voisine
- une vanne de coupure d'arrivée du gaz à proximité de la cuve, celle existante étant proche de la chaudière.

Il envisage également la fabrication d'une pince mécanique pour retirer le fourrage du bol en cas de départ de feu. Enfin, le personnel est sensibilisé aux risques incendie avec tests et exercices 2 à 3 fois par an. Il est équipé de bips ou téléphones internes.

Accident

incendie de silo de déchets alimentaires

N° 36147 - 28/04/2009 - FRANCE - 63 - THIERS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36147/

Dans une usine de production de céréales de petit déjeuner, une élévation de température est détectée vers 18 h au niveau du cône de vidange d'un silo vertical en résine de déchets de corn flakes de 22 m de haut et 4 m de diamètre. A la suite d'essais infructueux pour vider le silo, les pompiers sont appelés le lendemain et refroidissent le silo mais à 8 h une nouvelle montée en température se produit puis un incendie se déclare. Les secours mesurent 100 % de la LIE en partie basse du silo et 5 % en partie haute. Ils établissent un périmètre de sécurité de 100 m et évacuent les 40 employés présents. L'inspection des installations classées est informée. Les pompiers répandent un tapis de mousse sur la partie haute et effectuent des trouées dans le cône de vidange. Les bouches d'égout sont bouchées pour éviter le déversement d'eau d'extinction d'incendie dans le réseau. Le 30/04 à 6 h, le silo est vidé mais 3 m³ de céréales carbonisées et solidifiées à 70 °C ne peuvent être extraites. Les pompiers déblaient les lieux jusqu'à 14 h puis font des reconnaissances jusqu'au lendemain à 12h. Le silo est détruit (30 000 euros), 3 heures de production sont perdues et les frais de nettoyage s'élèvent à 4 000 euros.

Le silo sert à stocker les déchets secs alimentaires provenant de la production et est alimenté par une vis et un élévateur commandé manuellement à partir d'une trémie où les déchets sont entreposés par les opérateurs. La vidange précédente s'est déroulée le 26/04 puis le silo a été progressivement rempli sans qu'aucun incident n'ait été signalé. L'examen du silo montre une trace de départ de feu en partie haute du silo, qui a pu ensuite migrer vers le bas lors de la dernière vidange. Selon l'exploitant, aucune cause matérielle ne semblerait être à l'origine de l'introduction d'un point chaud dans le silo (pas de fuite permettant l'entrée d'eau et la possibilité de fermentation et d'autocombustion, pas

d'échauffement dû à des causes mécaniques). Il envisage plutôt la possibilité d'introduction de déchets humides ou incandescents dans la trémie de réception des déchets puis leur envoi dans le silo.

Par la suite, l'exploitant établit une procédure de limitation de l'accès au silo, informe et forme le personnel et met en place une rampe d'extinction interne au gaz ainsi qu'une grille sur la trémie afin d'empêcher l'introduction de blocs compacts.

Accident

Feu de transformateur électrique dans une usine de farines animales

N° 35749 - 14/01/2009 - FRANCE - 35 - PLECHATEL .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35749/

Une micro coupure électrique se produit au niveau de la cellule qui alimente 2 postes haute tension installés dans 2 usines de fabrication d'aliments pour animaux domestiques du même groupe. L'alimentation étant rétablie dans un des 2 sites seulement, le responsable de maintenance du 2ème site se rend au local haute tension et constate, vers 11 h, que de la fumée s'en échappe et qu'une nappe d'huile est enflammée sous le transformateur 1250 kVA. Les employés confinent le local et préviennent les secours qui maîtrisent le sinistre en 2h30 avec de la mousse et protègent le bâtiment de production voisin. Le diélectrique, qui ne contient pas de PCB, et les mousses d'extinction sont confinés sur le site puis pompés et traités par une entreprise spécialisée. L'exploitant informe vers 13h40 l'inspection des installations classées de cet incendie.

Le confinement du local a limité les dégâts à cette salle dont l'ensemble du matériel (2 transformateurs 20 000 V, 5 cellules de protection des arrivées haute tension, 2 armoires de distribution basse tension, protection du groupe et de la distribution vers des batteries de séchage), endommagé par les fumées et les poussières, sera éliminé par une entreprise agréée. Quelques équipements annexes ont également été détériorés : onduleurs, condensateurs, appareils de mesures et de détection de défaut ...

En l'absence d'alimentation électrique, l'activité du site est interrompue. Un groupe électrogène est installé permettant de rétablir les réseaux informatique et téléphonique le lendemain. L'installation provisoire, permettant de remettre en état les protections pour la distribution par le groupe, sera opérationnelle le 20/01. Le local électrique sera décontaminé et repeint et quelques semaines seront nécessaires pour réinstaller la distribution par le réseau électrique.

D'après l'exploitant, la micro coupure sur le réseau d'alimentation électrique aurait provoqué une surtension lors du retour du courant dans le transformateur 1250 kVA, installé neuf en septembre 2003. Le système de détection de dégagement gazeux de pression et de niveau d'huile a coupé les alimentations. La surtension aurait alors pu provoquer une fuite d'huile diélectrique qui se serait enflammée. L'incendie se serait alors propagé aux câbles des transformateurs et au tableau général basse tension. Par ailleurs, le groupe électrogène n'a pas démarré car il était en position arrêt sans démarrage automatique.

Suite à cet accident, l'exploitant étudie la possibilité d'intégrer aux contrôles annuels les vérifications des huiles des transformateurs. Il mettra en place des reports de défauts dans le local commande. La nouvelle installation électrique sera contrôlée et une attestation de conformité sera adressée à l'inspection des IC.

Accident avec fiche détaillée

Combustion de farines animales

N° 16174 - 29/08/1999 - FRANCE - 56 - CLEGUER .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/fiche_detaillee/16174/

Un riverain alerte les pompiers et les services administratifs concernés après avoir observé des fumées suspectes s'échappant d'un hangar de 2 000 m² abritant 8 000 t de farines animales (hauteur max. de stockage : 10 m). Les parties suspectes sont bâchées, mais de nouvelles fumées sont observées quelques heures plus tard. Une expertise est réalisée. Les pompiers en ARI effectuent des relevés de température (118 °C par endroits). Des concentrations en ammoniac de 80 ppm sont relevées. L'auto échauffement des farines a pu être favorisé par la pulvérisation d'une solution insecticide quelques jours plus tôt. Le dépôt reste sous surveillance plusieurs jours et des dispositions sont prises pour favoriser le refroidissement des farines (sondes thermiques, étalement en couche mince, bâchage limitant les entrées d'air, etc.) et leur élimination dans des installations autorisées à les recevoir. Le même type d'événement est observé dans un autre dépôt à quelques kilomètres de distance.

Accident

Départ de feu sur un silo dans fabrique d'aliments pour animaux

N° 51956 - 19/07/2018 - FRANCE - 22 - CHATELAUDREN-PLOUAGAT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51956/

Vers 5 h, un feu se déclare sur l'extracteur d'air d'un silo dans une usine d'aliment pour le bétail. Le personnel évacue le site. Arrivés vers 5h15, les pompiers éteignent l'incendie. Vers 9 h, ils transfèrent 900 t d'orge du silo dans un autre silo sous surveillance par caméra thermique. Un convoyeur sous silo est ouvert avec mise en place d'une grille de protection pour effectuer un contrôle visuel des céréales. La vidange se termine le lendemain matin vers 5 h. Les eaux d'extinction restent dans le silo. La collecte du jour de l'évènement est réorganisée.

Une connexion défaillante sur un moteur électrique d'extraction d'air du silo est à l'origine de l'incendie. Le moteur incriminé avait été mis en fonctionnement à 22 h la veille pour extraire l'air ventilé.

L'exploitant met en place les plans d'actions suivants :

- déconnexion de l'ensemble des moteurs d'extraction d'air ;
- vérification de l'utilité de ces moteurs d'extraction d'air ;
- maintenance intégrée dans la GMAO avec vérification des connexions électriques des moteurs ;
- information aux autres usines du groupe.

Accident

Incendie dans une société spécialisée dans la fabrication d'aliments pour le bétail

N° 61866 - 12/02/2024 - FRANCE - 38 - LA COTE-SAINT-ANDRE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61866/

Vers 19h30, un feu se déclare sur une presse dans un bâtiment d'une société spécialisée

dans la fabrication d'aliments pour le bétail lors d'une opération de granulation. Le personnel constate des fumées en provenance du refroidisseur de presse et intervient à l'aide d'un extincteur. Les pompiers sont alertés. À leur arrivée, ils sécurisent la ligne en rajoutant de l'eau et effectuent un contrôle thermique.

Le lendemain de l'événement, la ligne et les fosses sont nettoyées et les 600 kg de déchets générés par l'incendie (aliments, poussières mouillées et résidus de nettoyage) sont isolés en big-bags et en fûts avant leur destruction.

Un bourrage de la presse s'est produit au début de granulation d'un lot entraînant un échauffement de granulés au niveau de la filière de presse. Les granulés incandescents auraient pu tomber dans le refroidisseur et s'enflammer avec l'air.

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- met en place une surveillance des lignes de presse ;
- améliore les dispositifs de sécurité sur refroidisseur en plus de ceux déjà présents.

Accident

Incendie de batterie de condensateur dans une usine de production de céréales

N° 58126 - 02/07/2021 - FRANCE - 63 - THIERS .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58126/



A minuit, un feu se déclare au niveau d'une batterie de condensateur dans une usine de produits alimentaires liés aux céréales pour le petit déjeuner. L'entreprise est évacuée. L'arrêt d'urgence est déclenché. L'électricité et le téléphone sont coupés pendant 11 h. Les dommages matériels sont estimés à 150 kEUR. Le transformateur électrique est remplacé.

L'incendie est dû au défaut d'une batterie de condensateur. L'équipement s'est consumé, entrainant une augmentation importante de la température qui a engendré une destruction des câbles électriques et du matériel situé dans le poste HT.

A la suite de l'événement, l'exploitant met en place les actions suivantes :

- création d'un local ouvert et indépendant ;
- mise en place de détecteurs incendie dans chaque batterie reliés à la centrale incendie ;
- installation des arrêts d'urgence dédiés.

Accident

Incendie dans le sécheur d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux

N° 54695 - 17/11/2019 - FRANCE - 85 - SAINT-MARTIN-DES-NOYERS .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54695/

Vers 19h30, un feu se déclare au niveau du sécheur d'une des 2 lignes de fabrication d'une usine d'aliments pour animaux. L'alarme incendie se déclenche dans la tour de fabrication. Le site est évacué avant l'arrivée des pompiers. L'incendie est maîtrisé à 20h30. Les eaux de ruissellement sont pompées. Un prélèvement pour analyse est effectué sur les eaux présentes dans la fosse, chargées uniquement en céréales et farines animales.

Les dégâts sont limités. Quelques pièces doivent être changées dont des câbles électriques.

La deuxième ligne non impactée redémarre 2 jours plus tard dans l'après-midi. La ligne impactée devrait redémarrer 5 jours après l'événement au matin après réparation et tests effectués la veille.

D'après l'exploitant, un étage du sécheur, qui en comprend 4, était en défaut de déchargement (chaque étage se déchargeant sur celui du dessous, pour atteindre 10 % d'humidité en fin de séchage). L'opérateur a relancé plusieurs fois le défaut de déchargement sans que l'automatisme ne génère un arrêt des brûleurs. Les croquettes sont montées en température et sont devenues incandescentes. Lorsque l'étage s'est déchargé, les croquettes sont passées par l'étape d'enrobage puis dans le refroidisseur. Elles se sont alors enflammées.

A la suite de l'événement, l'exploitant décide de modifier le programme d'automatisme afin que les brûleurs gaz se coupent au bout de trois relances si un tel défaut apparaît.

Accident

Feu dans une usine d'alimentation pour le bétail.

N° 45400 - 22/06/2014 - FRANCE - 62 - ARQUES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45400/

Un feu se déclare vers 12h40 dans un stock d'aliments pour animaux conditionnés en sacs au sous-sol d'une usine fabriquant des aliments pour bétail. L'entreprise n'est pas en activité (dimanche). Les pompiers éteignent l'incendie vers 14h30 avec 2 lances dont une à mousse. Le sinistre détruit 50 m² de parquet. Le câblage électrique situé à proximité ainsi que 2 transporteurs à chaîne sont endommagés. Le stock de marchandises abîmé par les flammes, soit 9 t de farine de céréales et tourteaux, est pris en charge par une société extérieure pour élimination. Les pertes d'exploitation sont limitées, car les fabrications sont assurées par les autres usines du groupe. Les eaux d'extinction restent dans les bacs de rétention et les fumées ne sont pas toxiques (matières organiques brûlées). Aucune pollution n'est donc relevée. Le personnel de l'usine participe à la remise en route de l'usine dont l'activité reprend le 26/06 à 14h30.

Une erreur humaine est à l'origine de l'incident. Lors de la fabrication de granulés pour animaux, un démarrage difficile de presse a conduit les opérateurs à écarter de la production des granulés brûlants et noircis. Ceux-ci ont été conditionnés en sacs en vue de leur recyclage au lieu d'être évacués vers l'extérieur pour être refroidis.

L'exploitant envisage de réorganiser le rangement des purges et de revoir la formation de son personnel. Un audit de contrôle des procédures par des auditeurs internes et externes est également prévu.

Accident

Feux d'une cellule d'un silo.

N° 44214 - 19/08/2013 - FRANCE - 01 - SAINT-JEAN-SUR-VEYLE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44214/

Une combustion de 150 t de tourteaux de tournesol est détectée en début de matinée à la suite d'un dégagement de fumées sur un silo d'une entreprise de fabrication de farine et d'aliments pour animaux. Les secours publics sont alertés. Le personnel maîtrise le sinistre en vidangeant la cellule concernée mais une motte de tourteaux de quelques centaines de kg, prise en masse, ne peut être extraite. La cellule est mise hors service et une

surveillance régulière de la température est établie. Un auto-échauffement est à l'origine de l'accident ; la combustion étant située en partie haute de la cellule l'exploitant émet comme hypothèse une livraison d'une fraction de tourteaux chaude par son fournisseur (dernier ensilage 02/08). Aucune anomalie n'est cependant mentionnée sur le registre des livraisons. L'assureur mandate un expert pour déterminer les causes de l'accident. L'inspection des installations classées (IIC) demande à l'exploitant de renforcer ses contrôles de température et de vérifier l'étanchéité du silo. Le dimanche 25/08 en soirée, un départ de feu sur cette motte résiduelle est détecté lors d'une ronde de surveillance. Les pompiers maîtrisent le sinistre en évacuant les tourteaux avec une pelle mécanique après découpage de la paroi métallique de la cellule. Leur intervention s'achève vers 4 h. Selon l'exploitant, l'évacuation des "quelques centaines de kg" de tourteaux pris en masse, finalement estimés à 15 t, avait débuté les 20 et 21/08 mais avait été interrompue faute de bennes de stockage disponibles. Un point chaud résiduel au coeur des tourteaux est à l'origine de l'incendie. Le silo qui ne peut être remis en état est ferraillé. L'IIC demande à l'exploitant de rédiger des procédures pour détecter et gérer le phénomène d'auto-échauffement de ses différents stockages et de disposer des moyens nécessaires à une vidange complète d'une cellule en cas d'échauffement anormal.

Accident

Feu de silos dans un bâtiment.

N° 36564 - 14/07/2009 - FRANCE - 60 - ABANCOURT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36564/

Dans une usine de fabrication d'aliments pour le bétail, un feu se déclare vers 22h30 dans un silo de 200 m³ contenant 55 t de tourteaux de colza. L'incendie se propage à 3 silos voisins de 80 m³, 22 m³ et 25 m³ contenant respectivement 5 t de tourteaux de lin, 13 t de résidus de lin et 16 t de blé. Alertée par le gardien du site, la quarantaine de pompiers mobilisés maîtrise le sinistre vers 4 h avec 4 lances à débit variable puis une surveillance des lieux est maintenue en place pour éteindre une éventuelle reprise de feu. L'intervention des secours s'achève à 8h30. Les 4 silos sont détruits ainsi qu'une partie de la toiture (plaques translucides et fibrociment) et de la charpente métallique du bâtiment abritant les silos. Sept autres capacités sont gravement endommagées ; la structure en bois et métal a été brûlée. La majorité des eaux d'extinction s'est déversée dans le réseau d'eaux pluviales de l'établissement via un débourbeur déshuileur puis s'est écoulée dans le milieu naturel ; 17 m³ d'eaux collectées dans le sous-sol du bâtiment sont éliminés par une entreprise spécialisée.

La gendarmerie et la compagnie d'assurance effectuent des enquêtes pour déterminer l'origine du sinistre. L'inspection des installations classées propose au préfet la consignation d'une somme de 90 000 euros répondant du montant des travaux de mise en conformité des installations électriques du site. L'exploitant doit également établir en concertation avec les pompiers un plan d'intervention en cas de sinistre et mettre en conformité son établissement avec la réglementation sur la foudre.

Accident

feu de refroidisseur d'une presse à granulés

N° 34055 - 28/09/2007 - FRANCE - 10 - MARIGNY-LE-CHATEL .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34055/

Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme, un point chaud généré sur une presse à granulés atteint les filtres d'un des 2 refroidisseurs situés au niveau

inférieur. L'établissement est mis en sécurité et le POI est déclenché ; les secours sont alertés en raison de l'important dégagement de fumée. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide des RIA de l'établissement. Une partie des 3 à 4 m³ d'eaux d'extinction est collectée dans le réseau d'eaux usées. L'autre partie, absorbée par la pulpe de betterave déshydratée, est éliminée par une entreprise spécialisée. Il n'y a pas de dommage matériel et l'exploitant interrompt la production pendant 24 h pour nettoyer et vidanger les installations. La détection incendie a fonctionné au niveau du refroidisseur. L'inspection des installations classées se rend sur les lieux.

L'absence de détecteur d'étincelles pourrait être à l'origine de la propagation du point chaud au refroidisseur. En attendant la fin de la campagne de production, l'exploitant sensibilise les opérateurs à la surveillance régulière des installations puis prévoit de remettre à niveau le système de détection d'étincelles en mars 2008.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme

N° 33120 - 06/06/2007 - FRANCE - 47 - LE PASSAGE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33120/

Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme, un feu se déclare vers 20h30 sur un transformateur électrique et se propage aux combles du bâtiment et à la gaine d'aspiration du biofiltre de 1,6 m de diamètre sur 100 m de long enflammant les dépôts de poussières et de graisses animales qui s'y trouvent. Le personnel est évacué. Toutes les aspirations sont arrêtées pour éviter un phénomène de "tirage" et les vannes au niveau de la gaine d'aspiration du filtre biologique sont fermées pour empêcher la propagation du feu à d'autres ateliers. Les secours travaillent sur 3 secteurs : attaque du feu, protection des silos et reconnaissance dans les silos à l'aide d'une caméra thermique. Ils rencontrent des difficultés pour l'extinction du feu à l'intérieur de la gaine mais maîtrisent finalement le sinistre vers 0h30. Ils éteignent les points chauds résiduels, surveillent le site pendant la nuit et quittent les lieux à 8h15. Les eaux d'extinction sont dirigées vers la lagune de stockage.

Deux pompiers sont légèrement blessés et d'importants dommages matériels sont à déplorer au niveau de la gaine d'aspiration du biofiltre, des moteurs d'entraînement des cuiseurs, de la salle du transformateur et des 2 armoires de commandes des cuiseurs. L'accident est aussi à l'origine de la perte de flore dans le média de tourbe et bruyère du biofiltre entraînant son dysfonctionnement et donc des nuisances olfactives pour lesquelles des plaintes sont déposées les jours suivants. Outre les conséquences techniques évaluées à 841 400 euros, les pertes d'exploitation sont estimées à 140 000 euros : 634 t de matières de catégories 1 et 2 et 379 t de sang détruites. Ces matières sont traitées par des sociétés spécialisées.

L'incendie est dû à un condensateur qui a pris feu, probablement suite aux variations de tension provoquées par les orages particulièrement importants de la nuit précédente. L'exploitant crée un nouveau local extérieur pour le transformateur indépendant des ateliers, plus facile d'accès et dans une ambiance thermique plus appropriée. Il pose des vannes d'isolement sur les tuyauteries d'aspiration sensibles des appareils menant à la gaine d'aspiration du biofiltre afin de limiter la propagation d'un feu vers la gaine principale d'aspiration, évitant ainsi des dégâts supplémentaires sur les outils de traitement environnementaux. Il met en place une surveillance accrue des échauffements en faisant effectuer des mesures par thermographie à infrarouge par une société spécialisée en plus des mesures de températures déjà faites en interne sur le matériel

électrique. Enfin, il augmente la fréquence de nettoyage des gaines de meunerie.

Accident

Incendie de poussières dans une fosse de pied d'élévateur.

N° 32706 - 26/01/2007 - FRANCE - 29 - CAST .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32706/

Un feu se déclare vers 2h30 dans une fosse de pied d'un élévateur, au 2ème sous-sol d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Les pompiers maîtrisent l'incendie et quittent les lieux à 6 h. D'après l'exploitant, il n'y a aucun impact humain et environnemental à déplorer. Seul un luminaire situé dans le local est endommagé. Une entreprise évacue les boues produites par l'intervention (eau + poussières).

L'exploitant a installé un dispositif d'extraction des poussières de céréales propre à cette fosse. La méthode consiste à ramasser à l'aide d'une pelle la poussière épandue au sol et à la verser dans un fût posé au sol, quand celui-ci est plein un opérateur positionne une vis d'extraction dans le fût et la met en service permettant d'extraire la poussière à l'étage supérieur. L'exploitant émet deux hypothèses pour expliquer cet accident. La 1ère est un manque de vigilance d'un opérateur qui aurait oublié de stopper le dispositif avant de quitter son poste. L'échauffement créé par le contact de la vis contre le fût, tous les 2 métalliques, aurait amorcé la combustion des poussières de céréales. La 2ème hypothèse, moins probable, serait un échauffement électrique du néon, situé dans la fosse à poussières. Celui-ci a été retrouvé partiellement brûlé. Il est à noter que l'exploitant n'avais pas jugé opportun de classer ce local en tant que "zone où une atmosphère explosive peut se présenter" ; de ce fait l'éclairage et le dispositif de vis sans fin ne sont pas conçus pour un environnement empoussiéré. Par ailleurs, la présence permanente d'un opérateur pendant la vidange complète du fût n'était pas systématique et n'est encadrée par aucune procédure. Suite à l'accident, l'exploitant prévoit d'installer un réseau fixe d'aspiration pour le nettoyage depuis le rez-de-chaussée, de remplacer la vis actuelle par une vis avec trémie intégrée asservie à une minuterie pour la vidange des pieds d'élévateurs, de rédiger une procédure concernant le fonctionnement de cette dernière, et de remplacer le néon de la fosse de pied d'élévateur par un projecteur de lumière froide.

L'inspection des installations classées constate les faits. La reprise de l'activité de l'usine est conditionnée à la détermination des causes et des conséquences de cet accident et à la mise en œuvre de mesures correctives ; l'élévateur ne pourra être remis en marche qu'après contrôle de son intégrité. Par ailleurs, l'inspection des IC demande à ce que le nouveau matériel mis en place soit compatible avec une utilisation en atmosphère empoussiérée et à ce le retour d'expérience de cet accident soit aussi appliqué aux éventuelles installations similaires du site.

Accident

Feu dans une armoire électrique d'une fabrique d'aliments pour animaux

N° 63568 - 16/01/2025 - FRANCE - 18 - CLEMONT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/63568/

Vers 6 h, un feu se déclare dans une armoire électrique d'une entreprise de fabrication d'aliments pour animaux. Un chauffeur venu sur le site sent une odeur de brûlé et donne l'alerte. Un opérateur effectue une levée de doute et aperçoit de la fumée sortir du local électrique. Il alerte les pompiers. Le système d'extinction automatique se déclenche dans le local et permet d'inerter la pièce. Le gestionnaire de réseau coupe les utilités pour

sécuriser l'intervention des secours. À l'arrivée des pompiers, le feu est éteint et ces derniers vérifient l'absence de points chauds à l'aide d'une caméra thermique.

La veille de l'évènement, à la fin de son poste, un opérateur a constaté qu'une presse ne s'arrêtait pas lors de la coupure des installations. Il a alors coupé l'alimentation générale de l'usine et laissé une consigne à l'opérateur du lendemain matin, indiquant que cette presse était hors service et de ne pas la démarrer avant l'arrivée de la maintenance. Le matin, au début de poste, l'opérateur montant a respecté la consigne et n'a pas redémarré la presse concernée. Cependant, cette dernière n'avait pas été sectionnée, l'opérateur de la veille n'ayant pas d'habilitation électrique. Lors de la mise sous tension de l'usine, le courant dans le circuit aurait provoqué des arcs électriques et généré un échauffement du contacteur de la presse qui avait une phase collée. Les vérifications électriques réalisées 3 mois avant l'événement n'avaient pas révélé de non-conformité.

À la suite de l'évènement, l'exploitant se dote d'un thermomètre laser pour assurer une maintenance préventive.

Accident

Explosion dans une minoterie

N° 63362 - 11/10/2024 - FRANCE - 86 - VIVONNE .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/63362/

Vers 18h10, une explosion de poussières se produit au 3ème étage d'une minoterie. Les pompiers sont alertés. Le site est sécurisé et les utilités sont coupées. La route longeant le bâtiment est fermée à la circulation. L'opérateur présent est légèrement blessé mais son état ne nécessite pas une évacuation.

L'événement entraîne une dégradation des équipements et des dégâts structurels sur la toiture et les façades intérieures du bâtiment. Le personnel est placé temporairement en chômage partiel.

Quelques minutes avant l'événement, le seul opérateur présent a entendu un bruit inhabituel et non régulier dans le moulin en fonctionnement. Suite à une élévation de la température sur le système de ventilation, le moulin était en train d'être mis à l'arrêt totalement. L'événement serait lié à l'échauffement d'un roulement du ventilateur des remontées pneumatiques du système d'aspiration. Le roulement avait été changé 15 jours avant l'événement, dans le cadre d'une maintenance préventive et faisait l'objet d'une surveillance quotidienne, sans détection d'anomalie. Le serrage mécanique d'un roulement de palier a provoqué une montée de température du roulement et de l'arbre du ventilateur. Le niveau de température supérieur à 900 °C a entrainé le fluage de l'arbre puis l'éclatement brutal du palier. L'onde de choc mécanique aurait mis en suspension les dépôts de farine à l'étage sur les installations techniques mais également les dépôts non visibles au-dessus de l'isolation sous couverture. Le contact mécanique de la turbine sur la volute et la température de l'arbre ont enflammé les farines en suspension dans la gaine de soufflage expliquant les points de feu dans les manches filtrantes à l'étage inférieur. Une fois initié, le front de flamme s'est propagé dans les farines en suspension et en dépôts dans les volumes supérieurs de la construction. L'onde de pression à l'origine de l'effet de souffle est corolaire à la dilation des gaz derrière le front de flamme.

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- prévoit de mettre en place des capteurs de température et de vibration au niveau du roulement, avec un report d'alarme en supervision ;
- étudie la mise en place sur la nouvelle installation de filtres en amont de la ventilation

pour limiter la présence de poussière ;
- prévoit le remplacement du vitrage par des éléments de sécurité ou plastique.

Accident

Incendie dans un bâtiment d'un site de fabrication d'aliments pour animaux

N° 62061 - 28/04/2024 - FRANCE - 85 - FOUGERE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62061/



Vers 17h45, un dimanche, une explosion suivie d'un feu se produit dans un atelier de maintenance de 250 m² d'un site de fabrication d'aliments pour animaux. L'incendie se propage de l'atelier au stockage d'aliments du bétail du magasin qui contient également des aérosols et des bouteilles de gaz (bâtiment de 3 000 m²). L'incendie menace 2 silos attenants ainsi que d'autres bâtiments. Des riverains constatent un dégagement de fumées, alertent un opérateur de maintenance et les pompiers. À son arrivée, l'opérateur ouvre les accès pour les secours, sollicite du renfort et ferme la vanne d'isolement du bassin d'orage. Les utilités sont coupées. La circulation des trains est arrêtée sur la ligne de chemin de fer à proximité immédiate du feu. Vers 20h30, les secours éteignent le foyer principal à l'aide de lances. Le système de désenfumage du bâtiment est déclenché. Deux bouteilles d'acétylène sont refroidies durant la nuit et laissées dans l'atelier mécanique. Une lance est activée par intermittence et une surveillance est mise en place toute la nuit. Le lendemain matin, un point est fait avec l'exploitant pour évacuer les aliments de type grains en vrac situés à l'entrée du bâtiment magasin où subsistent des foyers résiduels avec une tractopelle. Des mesures atmosphériques sont réalisées par drone. Les eaux d'extinction sont confinées dans le bassin d'orage en attente de leur analyse. Les opérations de secours se terminent vers 14 h.

L'événement entraîne la destruction de l'atelier de maintenance. Une partie de l'atelier de stockage est également sinistrée (500 m²) et 35 personnes sont en chômage technique.

A la suite de l'événement, l'exploitant améliore ses équipements pour isoler le bassin d'orage et met à jour son POI qui n'a pas été déclenché.

Accident

Incendie de fourrage dans une usine de déshydratation

N° 61614 - 21/12/2023 - FRANCE - 21 - BAIGNEUX-LES-JUIFS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61614/

Vers 6h15, un feu se déclare dans un hangar de 1 600 m² à usage de stockage de foin et de paille défibrée en bottes compressées de 200 kg dans une usine spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Un opérateur, qui a pris son poste à 5 h, constate le départ de feu dans une case de 400 m² contenant le fourrage. L'usine est arrêtée, après mise en sécurité, pour ne pas gêner l'arrivée des pompiers. Ces derniers éteignent l'incendie avec 3 lances dont une en protection sur les cuves de gazole situées à proximité. Une surveillance est mise en place pendant quelques jours le temps que tout se consume. La solidité du bâtiment est expertisée. Les produits de cette case et de celle voisine sont étalés en contrebas du terrain sur le site. Les eaux d'extinction confinées dans la lagune sont analysées.

Le camion soufflerie qui servait à livrer le granulé de bois est détruit.

Un acte de malveillance pourrait être à l'origine du départ de feu.

À la suite de l'événement l'exploitant réalise les actions suivantes :

- remise en service des caméras de surveillance après l'installation de la fibre optique ;
- prolongation des tuyaux du RIA pour intervenir en attendant des pompiers.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux

N° 51966 - 23/07/2018 - FRANCE - 51 - NOIRLIEU .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51966/

A 10 h, un feu se déclare dans le refroidisseur à granulés d'une usine de déshydratation de luzerne et de pulpe de betteraves. L'usine est en phase de démarrage. L'incendie part d'une des 5 presses. Des granulés de luzerne très chauds, mais non incandescents, se sont accumulés dans le refroidisseur. La presse a continué à fonctionner et a produit des granulés incandescents. Les détecteurs incendie situés sous les presses et dans le refroidisseur ont alerté le personnel. Les asservissements de sécurité de l'usine ont fonctionné : arrêt de la ventilation du refroidisseur et des vis d'alimentation des presses. Ceci a provoqué l'augmentation du niveau de farine de luzerne provenant du sécheur dans la mélangeuse située au-dessus des presses. Cette dernière étant pleine, les presses (sauf la presse impliquée) et le refroidisseur ont été remis en service pour vider le tambour sécheur et éviter un sur-incendie. Attisé par la ventilation du refroidisseur, le feu s'est amplifié dans ce dernier. Les détecteurs incendie se sont de nouveau déclenchés. L'exploitant a alors pris la décision d'arrêter l'usine. Le personnel commence à éteindre l'incendie avec les extincteurs et lances à eau de l'usine. A leur arrivée à 11h15, les pompiers créent des ouvertures dans le bardage et la toiture pour évacuer les fumées. L'incendie est maîtrisé vers 13h30 à l'aide de 2 camions de 10 m³ d'eau chacun apportés par les pompiers.

Les dégâts matériels sont les suivants : câbles électriques brûlés par endroit autour du refroidisseur, sondes de niveau et vitres du refroidisseur détériorées, motoréducteur du répartiteur brûlé, moteurs de certaines presses mouillés, grille du refroidisseur déformée, bardage et toiture à réparer. Le refroidisseur est vidangé et la température est contrôlée pour s'assurer de l'absence de points chauds. Les pompiers quittent le site vers 19 h. Les eaux d'extinction (moins de 20 m³) sont collectées dans la lagune du site et analysées.

Les filières des 5 presses à granulés sont contrôlées visuellement chaque lundi matin avant le redémarrage de l'usine. Il s'agit de pièces d'usure, fonctionnant en moyenne 1 000 heures avant d'être remplacées. La filière de la presse impliquée n'avait pas été jugée usée ce jour-là. Le lendemain, l'inspection des installations classées constate que l'usure de la filière de la presse est bien à l'origine du sinistre. Cette dernière était partiellement bouchée. La trop forte pression sur les trous restants a favorisé la production de grains très chauds puis incandescents.

L'exploitant :

- réalise une trappe dans la partie haute du refroidisseur pour pouvoir arroser l'intérieur avec une lance ;
- remplace les capteurs de détection incendie abîmés ;
- met en place des buses d'arrosage à l'intérieur du refroidisseur manoeuvrables à distance ;
- met en place des exutoires à fumées en toiture du bâtiment ;
- modifie les circuits de granulés pour pouvoir évacuer des granulés en feu sans passer

dans le refroidisseur.

Accident

Incendie dans une usine de croquettes pour animaux

N° 48333 - 21/07/2016 - FRANCE - 77 - SAINTE-COLOMBE .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48333/

Vers 9 h, un feu se déclare dans une entreprise spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux domestiques (croquettes pour chiens et chats). Des biscuits sortent incandescents d'un des 2 fours de cuisson installé un an auparavant et atterrissent sur le tapis roulant en plastique long de 50 m. Celui-ci prend feu. L'incendie se propage à la fin de la ligne de production du premier four et au niveau de la zone de conditionnement. Dès l'apparition des premières flammes, les employés utilisent des extincteurs. L'incendie se propageant, ils appellent les pompiers. A leur arrivée, les ouvriers sont évacués. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances après 1 h d'intervention.

Aucun blessé n'est à déplorer. L'activité est mise à l'arrêt. Pendant 1 semaine, 20 employés sont en chômage technique. Les eaux d'extinction en faible quantité sont éliminées par raclage et lavage puis placées dans la cuve de stockage des eaux usées.

L'exploitant prend les mesures suivantes :

- remplacement des tapis n°1, 2 et 3 en plastique par des tapis équipés de mailles en acier ;
- mise en place de caméras en sortie de four, reliées avec l'entrée pour permettre aux opérateurs d'observer la sortie du four ;
- mise en place de détecteurs de fumées en sortie de four ;
- étude de faisabilité de l'installation de 2 RIA en entrée et sortie du four.

Par ailleurs, l'inspection des installations classées constate un certain nombre d'infractions lors de sa visite et propose au préfet de mettre en demeure l'entreprise de régulariser sa situation administrative.

Accident avec fiche détaillée

Combustion d'un stock de farines animales

N° 16108 - 20/07/1999 - FRANCE - 22 - PLOUISY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/fiche_detaillee/16108/

Un stock sous hangar de 34 000 t de farines animales en attente de destruction s'échauffe. Un passant note une luminosité et alerte le gardien. Une intervention sur quelques m^2 avec un extincteur à poudre arrête le phénomène. Les caractéristiques du stock (16 à 18 m de haut pour 8 à 12 m préconisés, prise en masse des sous-couches compliquant la cartographie des températures, risque d'explosion de poussières, etc.) compliquent l'intervention. Un expert est mandaté. Des mesures en continu révèlent des points chauds (jusqu'à 150 °C). Un refroidissement par carboglace est tenté mais rapidement abandonné du fait de son manque d'efficacité et du dégagement de CO2 qu'il occasionne. Le choix se porte alors sur l'étalement en couches minces de 50 cm d'épaisseur. Le bâchage des tas permet de bloquer la réaction exothermique (en limitant les entrées d'air) et d'abaisser globalement la température. Une partie du stock du hangar est transférée, après refroidissement en dessous de 35 °C, dans le hangar voisin sur une hauteur inférieure à 8 mètres. Les opérations de refroidissement et de transfert entre les 2 bâtiments se sont

déroulées de juillet à décembre 1999. Des prélèvements d'air réalisés dans un rayon de 500 m montrent que l'incident n'a pas engendré de pollution notable. Le déstockage des farines prend plusieurs mois car tributaire des capacités d'incinération en cimenterie ou en centre spécialisé. Le stock a finalement été complètement évacué fin 2001 vers des cimenteries étrangères afin d'y être utilisé comme combustible.

Accident

Explosion dans un réacteur d'ozonation suivie de feu dans une meunerie

N° 62899 - 25/09/2024 - FRANCE - 56 - SAINT-GERAND-CROIXANVEC .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62899/

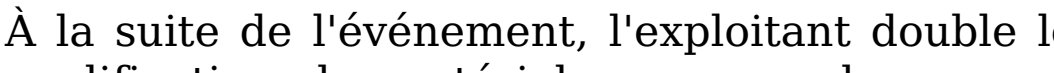

À 17h30, une explosion se produit dans un réacteur d'ozonation d'une meunerie. L'explosion entraîne la projection de matières incandescentes et provoque le départ de feu d'un carton. L'alarme incendie se déclenche. Une forte odeur de plastique est ressentie. L'exploitant fait évacuer le site et alerte les pompiers. Le feu est rapidement maîtrisé par 2 opérateurs au moyen d'extincteurs. Les pompiers complètent les reconnaissances pour écarter tout risque de reprise de feu et ventiler les locaux. L'unité d'ozonation est inexploitable mais le reste de l'activité du site reprend vers 19 h. Les déchets générés par l'incident sont évacués en filière de traitement.

L'événement entraîne la dégradation de l'unité d'ozonation, pour un montant de 75 kEUR.

L'événement, survenu en fin de production, serait lié à la présence d'un corps étranger dans le réacteur. Il aurait entraîné des frottements, puis une étincelle. Le point chaud aurait consumé les matières présentes, jusqu'à la survenance de l'explosion. Ce corps étranger pourrait provenir d'un nettoyage imparfait en amont au niveau de la tour de réception de la matière première. L'absence d'évent d'explosion ou d'une membrane alvéolaire permettant d'absorber une déflagration a augmenté les conséquences matérielles de l'explosion.

À la suite de l'événement, l'exploitant double les capteurs de surveillance et prévoit une modification du matériel pour prendre en compte ce risque, en augmentant dans le réacteur l'espace entre les pales et la cuve pour éviter un autre frottement.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 57731 - 29/07/2021 - FRANCE - 64 - BAIGTS-DE-BEARN .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57731/



Vers 7h45, un feu se déclare au niveau d'un refroidisseur d'une ligne de granulation une usine d'aliments pour animaux. L'alerte est donnée suite à une détection de point chaud. Le personnel consigne les énergies (électricité, gaz, vapeur) et active les 2 RIA présents sur site pour cantonner et limiter la combustion de la farine dans le refroidisseur. Lorsque les pompiers arrivent à 8h25, la combustion est sous contrôle. Ils activent une lance et arrosent l'intérieur du refroidisseur. Les eaux d'extinction s'écoulent sur les zones imperméabilisées et rejoignent pour partie le réseau des eaux pluviales. Vers 9 h, 400 kg de matière sont sortis du refroidisseur. L'usine redémarre progressivement à partir de 10 h, sauf la ligne de granulation impactée qui redémarre la semaine suivante. Un employé,

présentant une tension et des teneurs en monoxyde de carbone élevées, est transporté à l'hôpital. A 9h15, les pompiers quittent le site.

A la suite de l'inspection des équipements, une anomalie est constatée sur un roulement de galet de presse. Le problème de rotation a entrainé un frottement, fer contre fer, et provoqué un échauffement qui s'est transformé en point chaud dans la farine du refroidisseur et dont le cycle était en recyclage (peu de matière et une forte ventilation).

A la suite de l'événement, l'exploitant prévoit de mettre en place des rampes d'injection d'eau dans les 3 refroidisseurs de l'usine. Il doit également prévoir des travaux pour la mise en oeuvre de moyens de confinement des eaux issues d'un incendie.

Accident

Feu de bâtiment à usage de moulin

N° 58235 - 15/08/2020 - FRANCE - 35 - MARTIGNE-FERCHAUD .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58235/

Vers 2h30, le système de détection incendie d'un bâtiment à usage de moulin de 200 m² se déclenche. L'exploitant est contacté mais considère que l'alerte est liée à un dysfonctionnement. Un passant alerte les pompiers de la présence d'un feu. Les secours éteignent le feu à l'aide de 4 lances, dont une sur échelle, mais rencontrent des difficultés d'accès en raison de la configuration du bâtiment. Le technicien de maintenance met en sécurité le site à partir de 8 h. Le blé brûlé stocké dans le moulin est pompé et évacué dans une filière de traitement.

L'incendie a impacté le laboratoire et un bâtiment contigu.

Les conditions météorologiques étaient orageuses cette nuit-là. Le feu s'est déclaré depuis le coffret électrique installé dans le placard du laboratoire. L'origine de l'activation est l'électricité provoquée par une défaillance d'un appareil électrique et/ou les impacts de foudre entrainant des remontées de potentiel des terres avec des surtensions par le biais des réseaux des terres et des masses.

L'exploitant raccorde les détecteurs de fumée à une centrale de surveillance. Un exercice incendie avec les pompiers est programmé.

Accident

Incendie d'une presse à granulés dans une usine d'aliments pour animaux

N° 55263 - 18/12/2019 - FRANCE - 81 - ALBI .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55263/

A 18h15, un feu se déclare dans un refroidisseur d'une presse à granulés dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. L'alerte est donnée par l'automate à la suite d'une détection de température élevée. La chaine de granulation est arrêtée. L'équipe de première intervention du site utilise des extincteurs à eau pour circonscrire le début d'incendie. Les vannes du sprinkleur intérieur du refroidisseur sont ouvertes. Mais celui-ci, alimenté par une pression insuffisante de 1,5 bar, n'est pas efficace. Les pompiers sont appelés à 18h20. Un dégagement de fumées issues de la combustion de 1 t de coques de tournesol et de graines de betteraves est visible pendant 20 min. Après extinction du départ de feu, les secours suivent les tuyauteries et les éléments en amont et aval du

refroidisseur par caméra thermique.

L'arrêt d'une ligne de granulation sur les 5 lignes de l'usine pendant 24 h pour nettoyage et remise en état, engendre une perte d'exploitation de 1 MEUR. Les dommages matériels s'élèvent à 1 MEUR. Les coques de tournesol et graines de betterave partiellement brûlées et arrosées sont épandues sur la partie terreuse du site. 2 kg de câbles électriques brûlés sont envoyés dans une filière de valorisation.

Le départ de feu est consécutif à une surchauffe de la matière lors de la phase de granulation précédant le refroidissement. Cette surchauffe pourrait être liée à l'humidité trop faible d'un des constituants.

A la suite de l'événement, l'exploitant met en place les actions correctives suivantes :

- réflexion sur la mise en place de l'injection automatique d'eau et son contrôle sur le préparateur de la presse ;
- installation d'un surpresseur sur le réseau d'eau du site pour renforcer la pression délivrée et atteindre 6 bar ;
- rajout de sprinkleurs supplémentaires à l'intérieur du refroidisseur.

Accident

Incendie sur une ligne de production d'aliments pour animaux

N° 49667 - 27/04/2017 - FRANCE - 72 - CHAMPAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49667/

Vers midi, une combustion lente sous forme de braises se produit au niveau d'un refroidisseur de granulés dans une usine de production d'aliments pour animaux d'élevage. A la suite d'un échauffement dans la filière de la presse dû à un bourrage au démarrage d'un lot, l'opérateur ouvre la porte de la presse pour dégager la filière et évacuer la matière au sol. La plaque d'isolement sous la porte est mal positionnée et des braises tombent accidentellement dans le refroidisseur situé en dessous. A la remise en route de la ligne, le flux d'air active la combustion qui se propage aux 1,2 t de granulés du refroidisseur. Le thermostat de sécurité de la tuyauterie d'éjection de l'air de refroidissement se déclenche à la température de consigne (65 °C), provoquant l'arrêt du ventilateur, la fermeture du volet d'air, l'arrêt du circuit et l'affichage d'une alarme en salle de contrôle. Le personnel de maintenance met en route la rampe d'arrosage à l'intérieur du refroidisseur. L'équipe de première intervention met le site en sécurité et évacue le personnel. A l'arrivée des pompiers, l'incendie est maîtrisé. Les eaux d'extinction sont contenues dans la fosse de la tour de granulation. Ces dernières ainsi que les granulés mouillés sont pompés par une société spécialisée pour élimination dans les filières agrées. La production de l'usine redémarre à 14 h. La ligne de granulation est remise en service 24 h après le sinistre.

L'exploitant prend les mesures suivantes :

- mise en place d'un système automatisé permettant à la matière de tomber directement dans le big-bag de déchets lors de l'ouverture de la porte de la presse ;
- maintien dans le temps des procédures existantes (étalonnage annuel des sondes de température, contrôle du bon fonctionnement des automatismes de mise en sécurité, des équipements de sprinklage dans les refroidisseurs, exercices réguliers de mise en situation du personnel).

Accident

Feu dans le cyclone de séchage de luzerne d'un silo

N° 48216 - 25/06/2016 - FRANCE - 51 - FRANCHEVILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48216/



Vers 9h30, un feu se déclare dans le cyclone de séchage de balles de luzerne d'une entreprise de fabrication d'aliments pour animaux. L'incendie se propage à la presse à fourrage. Les alarmes et les systèmes d'aspersion internes se déclenchent. La guillotine, en amont du filtre à manche du sécheur se referme et les aspirations se coupent. Les secours maîtrisent les flammes à l'aide de 2 lances, puis humidifient l'édifice. L'usine est mise à l'arrêt. Un employé ayant inhalé des fumées est conduit à l'hôpital. Les secours quittent le site vers 18 h. Trente manches se sont consumées. Les eaux d'extinction endommagent le moteur du broyeur. Ces eaux sont collectées dans la lagune du site, puis traitées avant rejet.

Au moment de l'accident, la luzerne était collante et humide à cause des conditions climatiques précédant l'accident. Elle se colle alors facilement contre les parois du cyclone du système de séchage. Le jour de l'accident des travaux sont réalisés par des sous-traitants, sans permis de feu, au-dessus du bâtiment de réception, à proximité du système d'aspiration du broyeur. Ces travaux génèrent un point chaud qui se transmet au système d'aspiration du broyeur. L'incendie se propage ensuite jusqu'au cyclone de séchage des balles de luzerne. L'entreprise ne délivre pas de permis de feu et ne précise pas la zone des travaux et les outils utilisés dans l'ordre de travail car les travaux sont prévus à l'extérieur du site. Les risques liés à ces travaux n'ont donc pas été analysés.

Suite à l'accident, l'exploitant remplace les équipements endommagés par l'incendie.

Accident

Début d'incendie sur un élévateur de grains dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 47650 - 01/02/2016 - FRANCE - 16 - AIGRE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47650/

Vers 6 h, chez un transformateur de céréales, un feu se déclare au niveau de la tête d'un élévateur à godet. L'avoine calcinée est dirigée à l'extérieur de l'atelier par les opérateurs. La combustion est alors attisée par l'air extérieur et le vent. Les pompiers alertés, éteignent l'incendie. Les 50 kg d'avoine brûlés sont évacués avec les déchets pour la méthanisation.

L'incident est dû à un échauffement mécanique au niveau du palier du roulement de l'élévateur à godet. L'échauffement s'est propagé aux grains d'avoine transportés. L'exploitant renforce la formation de ses opérateurs et améliore ses procédures d'intervention incendie.

Accident

Explosion dans un silo de son d'une semoulerie

N° 47052 - 28/08/2015 - FRANCE - 92 - GENNEVILLIERS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47052/



Dans une semoulerie, 2 explosions distantes de 3 secondes se produisent à 14h15 dans un silo de 80 m³ rempli de 25 à 30 t de son. La 1ère explosion se situe en bas de la cellule et la seconde sur la partie haute. Le personnel évacue le site. L'installation est mise en sécurité avec coupure des énergies. Le POI est déclenché et les pompiers sont alertés. Les secours établissent un périmètre de sécurité de 300 m. Au cours de l'après-midi, un dégagement de fumée est constaté sur un silo voisin. Le personnel vidange les 2 silos. La semoule de blé évacuée est arrosée au sol.

L'ensemble du matériel d'alimentation et d'extraction de la cellule est démonté et contrôlé. La production est stoppée pendant plusieurs jours. Une société spécialisée évacue la matière mouillée en déchets (136 t de semoule et coproduits). Les eaux d'extinction sont pompées et vidées dans une benne avec les produits à recycler.

Des vitres sont brisées. Les projections sont circonscrites dans l'enceinte de l'établissement. La dalle recouvrant le silo s'est effondrée sur 75 % de sa surface et la dalle recouvrant le silo voisin est fracturée et soulevée. Par ailleurs, des fissures récentes sont repérées dans les dalles des silos plus éloignés. Les dommages matériels s'élèvent à 400 kEUR et les pertes d'exploitations à 1 600 kEUR.

Lors de l'accident, le silo était en cours de chargement des résidus de blé dans le cadre du processus de fabrication. Ces silos ne servent pas au stockage de produits, mais fonctionnent en flux tendu de fabrication.

La cause de l'accident est la suivante : lors du chargement du silo, un bourrage de son au niveau du pied d'élévateur entraîne un début de combustion de sangle et une déformation de l'axe de la tête d'élévateur. A la suite d'un dysfonctionnement, le contrôleur de rotation de sangle n'arrête pas l'élévateur. L'exploitant répare la sangle mais ne remarque pas la déviation de l'axe de la tête d'élévateur. Le lendemain, des étincelles se forment au niveau de la zone de frottement de l'axe, entraînant la combustion du son et apportant l'énergie nécessaire pour déclencher l'explosion dans le silo.

A la demande de l'inspection des installations classées, l'exploitant modifie son POI qui n'était pas à jour. Il met également en place un contrôle périodique de l'ensemble des contrôleurs de rotation du site tous les 3 mois.

Accident

Feu au niveau d'un broyeur dans une usine d'aliments pour animaux d'élevage

N° 43954 - 23/03/2013 - FRANCE - 64 - AICIRITS-CAMOU-SUHAST .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43954/

Lors de sa ronde de sécurité à 7h45 un samedi, le responsable d'une usine d'aliments pour animaux découvre un départ de feu sur un broyeur. Les pompiers retirent l'isolant acoustique du broyeur et l'arrosent pour éteindre les flammes. L'intervention s'achève à 9h45. La veille, des travaux de meulage ont été réalisés par un sous-traitant en toiture, à l'aplomb du broyeur. Des particules incandescentes se sont logées dans l'isolant acoustique (panneaux de bois et laine de verre) où le feu a couvé pendant la nuit. Les dégâts matériels consistent en des câbles électriques brûlés, des moteurs électriques hors service, une cloison acoustique endommagée, des tôles et des trémies de machines ondulées sous la chaleur, de la peinture abimée et le circuit d'air comprimé à reprendre.

L'exploitant décide de ne plus faire effectuer de travaux par points chauds par des prestataires le vendredi et de limiter les travaux par points chauds réalisés par son personnel aux parties extérieures ce même jour. Il envisage de refaire l'isolation acoustique du broyeur en matériaux résistant au feu.

Accident

Dégagement accidentel de H2S

N° 35212 - 14/08/2008 - FRANCE - 56 - ELVEN .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35212/



Dans le laboratoire de recherche d'une usine de fabrication de facteurs d'appétence d'aliments pour animaux domestiques, l'alarme d'un détecteur de sulfure d'hydrogène taré à 10 ppm se déclenche pendant la réalisation d'un essai dans un autocuiseur de 10 litres. Le POI est déclenché, les 25 employés du laboratoire sont évacués pendant 3 h, les activités en cours au niveau du hall de recherche et des bureaux adjacents sont arrêtées, les secours et les services médicaux d'urgence se rendent sur place. Aucune victime n'est à déplorer mais les protocoles d'essais en cours sont perdus et certains projets de recherches sont interrompus jusqu'à ce que les actions correctives et préventives soient mises en place.

Les produits utilisés pendant cette opération pilote contenaient des acides aminés soufrés dans des proportions totalement différentes de celles habituellement mises en œuvre. L'étude de dangers de l'établissement sera actualisée préalablement au lancement d'un process industriel mettant en œuvre des protéines fortement soufrées. Cette étude pourra éventuellement mener à la mise en place de nouveaux moyens de détection et de piégeage de l'H2S si l'analyse des risques le justifie.

Accident

Incendie sur un toasteur

N° 33452 - 14/02/2007 - FRANCE - 80 - FAVEROLLES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33452/

Dans une usine de travail des grains, un feu se déclare vers 21h15 sur un toasteur au 2ème étage d'une unité de production de corn-flakes. L'exploitant déclenche le POI. A la suite du déclenchement de l'alarme incendie, les grandes portes extérieures sont ouvertes pour évacuer la fumée mais le vent étant défavorable elle se concentre dans l'étage, empêchant l'intervention des opérateurs au niveau du toasteur. Le personnel est évacué à 21h40 et les pompiers interviennent jusqu'à 23h10. Seuls des dégâts matériels sur les câbles électriques et les gaines d'aspiration sont à déplorer. La ligne de production de corn-flakes est interrompue pendant 24 h.

L'encrassement des pipes du toasteur est à l'origine de l'incendie. A l'occasion de cet évènement, l'exploitant remarque un certain nombre de défaillances et anomalies auxquelles il prévoit de remédier dans les 10 semaines qui suivent : les tenues pour attaquer le feu commandées en janvier n'ont pas encore été livrées, insuffisance d'appareils respiratoires isolants (ARI), RIA situé à côté de la ligne de production incriminée trop court, pas de report de la centrale incendie au standard. Il constate également un manque de réactivité des opérateurs toasteurs pour éteindre le début d'incendie et un manque de personnel formé à l'utilisation d'ARI. Il prévoit de les former pour permettre une intervention interne plus rapide sur un éventuel incendie.

Accident

Incendie d'un silo de chlorure de triméthyl - hydroxy - éthylammonium.

N° 13255 - 15/07/1998 - FRANCE - 44 - MALVILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13255/

Dans un établissement fabriquant des aliments pour animaux, un feu se déclare sur un silo de 30 t contenant 5 t de poudre de chlorure de triméthyl-hydroxy-éthylammonium (chlorure de choline) concentrée à 60 %. Des travaux de soudure sont à l'origine de l'accident. L'alerte est déclenchée à la suite des odeurs émises. Une CMIC intervient. Le sinistre est maîtrisé 3 h plus tard : silo vidé, produit isolé, étalé et refroidi. La sécurité et la sensibilisation du personnel sont renforcées, des procédures sont révisées.

Accident

Départ de feu dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 64255 - 09/04/2025 - FRANCE - 45 - LADON .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/64255/

Vers 6h30, un départ de feu se produit sur une ligne de production de granulés, dans une fabrique d'aliments pour animaux d'élevage. Une importante fumée se dégage par la gaine d'extraction d'air du ventilateur d'un refroidisseur. La sonde de température du refroidisseur s'active et l'automate coupe l'aspiration d'air. Un opérateur effectue une levée de doute et active la vanne du système d'extinction. Les autres opérateurs mettent en oeuvre un RIA et des extincteurs pour tenter de maîtriser le feu. La production est arrêtée. Les utilités sont coupées au niveau de la ligne et les vannes de confinement du site sont actionnées. Arrivés vers 7h30, les pompiers maîtrisent le feu 1 h plus tard au moyen d'une lance. Au moyen d'une disqueuse, ils procèdent à la découpe des doubles parois latérales du refroidisseur pour atteindre les derniers points chauds. La majorité des eaux d'extinction est retenue dans la fosse située sous les installations de production, avant analyse et évacuation en filière de traitement adaptée. Les pompiers quittent les lieux vers 12h30 après vérification de l'absence de point chaud dans l'installation. L'exploitant procède au nettoyage des locaux. 500 kg d'aliments consumés et sortis du refroidisseur sont évacués en filière déchet.

La ligne de production impactée est indisponible, le temps des réparations, pour des dommages matériels estimés à 100 kEUR. La seconde ligne, non concernée par l'incendie, est arrêtée pendant 56 h.

L'événement s'est produit alors que la ligne était en production depuis une durée de 2 h. Un point de chauffe a été généré par un frottement métallique entre la porte de la presse et le bol en partie supérieure. Le vieillissement du matériel, malgré un plan de maintenance, serait en cause.

À la suite de l'événement, l'exploitant prévoit d'améliorer son système de détection en remplaçant les sondes TOR (tout ou rien) par des sondes de température analogiques, améliorant la supervision et permettant de gérer plusieurs types de défauts et d'actionner des automatismes pour mettre en sécurité les équipements. Il prévoit également de revoir l'emplacement des têtes du système d'extinction.

Accident

Incendie de silo dans une usine agroalimentaire

N° 62638 - 13/08/2024 - FRANCE - 16 - NERSAC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62638/

Vers 9 h, un incendie est détecté dans une cellule de 12 m de hauteur d'un silo, contenant 21 t de matière, dans une agroalimentaire spécialisée dans la fabrication d'aliments pour poissons. La détection est réalisée par les opérateurs au cours d'une maintenance. Ces derniers alertent les pompiers. Le site est évacué. À leur arrivée, les pompiers réalisent un tapis de mousse en partie haute et prévoient la vidange de la farine en partie basse, sous protection hydraulique, avec évacuation de la matière dans des bennes métalliques. La vidange est rendue difficile par la formation d'une voûte dans la cellule, limitant l'écoulement de la matière. Des actions de forage sont mises en place pour faciliter la vidange. Le lendemain soir, près de ¾ de la matière est évacuée. Les opérations n'étant plus efficaces, l'installation est laissée sous la surveillance de l'exploitant et les pompiers quittent les lieux. Dans la nuit, une combustion vive est constatée et les pompiers reviennent sur site. Ils rétablissent un tapis de mousse en partie haute. De la fumée se disperse dans les autres cellules, qui sont ventilées. Dès lors, le site reste sous la surveillance de l'exploitant et les pompiers assurent des rondes périodiques pour renouveler le tapis de mousse et effectuer des relevés de température et de CO. Après concertation, pour terminer la vidange, un prestataire privé cure le silo, sous protection des pompiers. L'action débute 7 jours après le début de l'événement. Les pompiers quittent les lieux le jour suivant, le prestataire terminant seul le curage.

30 employés sont placés en repos le premier jour, puis l'activité du site est rétablie.

Accident

Incendie dans un refroidisseur de granulés pour animaux

N° 61100 - 01/08/2023 - FRANCE - 44 - SAINT-GILDAS-DES-BOIS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61100/

Vers 13h15, un salarié à l'extérieur aperçoit de la fumée sortant de la tuyauterie de ventilation du refroidisseur en toiture d'une usine de fabrication d'alimentation pour bétails. Il alerte le responsable maintenance qui déclenche l'arrêt d'urgence à l'entrée de l'usine coupant aussitôt l'ensemble des machines de l'usine et en particulier le ventilateur du refroidisseur en cause. Lors d'une reconnaissance avec son collègue de fabrication qui est pompier volontaire, il constate de la fumée au niveau du refroidisseur au rez-de-chaussée. Dans le même temps, l'opérateur de conduite des presses remarque des flammes au niveau d'une jonction du tuyau de ventilation du refroidisseur. Le refroidisseur contient 3 t de granulés pour animaux. Le salarié alerte les secours et refroidit l'extérieur du refroidisseur par arrosage à l'aide d'un RIA. Le personnel est évacué vers le point de rassemblement à l'extérieur de l'usine. Les lagunes collectrices d'eaux pluviales sont fermées et l'électricité de la ligne condamnée. Les pompiers circonscrivent l'incendie à 14h30. Les locaux sont ventilés par ouverture des trappes en toiture. La trappe de cheminée est ouverte pour permettre l'extinction. Le produit noyé présent dans le refroidisseur est évacué, ainsi que les eaux du rez-de-chaussée et de la fosse granulation. L'électricité est rétablie vers 17 h. La ligne impactée est consignée et identifiée avec du ruban de balisage. Le vrac est remis en marche, les presses et préparateurs des autres lignes nettoyés. Les pompiers quittent le site à 18 h. La semaine suivante, la frette sur la presse est changée, le refroidisseur et les conduites de ventilation changés. La production est redémarrée à la fin du mois.

La frette s'est désolidarisée de la filière et le bol fixé dessus est venu frotter contre la porte intérieure de la presse provoquant ainsi un échauffement et un départ

Frette : Cercle métallique serrant une pièce de section cylindrique (tuyau, réservoir,

de feu.

cuve, conduite forcée, etc.) pour l'empêcher de se fendre ou d'éclater

---

Accident

Feu couvant dans un silo d'une fabrique d'aliments pour animaux

N° 58087 - 14/10/2021 - FRANCE - 51 - SILLERY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58087/

Vers 14h20, un feu couvant, à combustion lente sans flamme, est constaté au niveau d'une cellule de 800 m³ contenant 600 t de colza dans un silo à fond plat composé de 16 cases dans une coopérative spécialisée dans le stockage de céréales. Les cellules sont séparées par des murs en béton armé de 20 cm. L'incendie se propage en profondeur. Des fumées blanches se dégagent. L'odeur de brûlé est perceptible à plusieurs kilomètres aux alentours. Une croûte importante se forme en surface. Des relevés effectués à la caméra thermique montrent des températures de 130 °C en surface et 73 °C à 1 m de profondeur. en accord avec l'expert silo, la cellule est vidangée à vitesse réduite, d'une part par une trémie en partie inférieure du silo, avec une lance en protection et, d'autre part par une trappe découpée et aspiration du colza avec un aspiro-excavateur et une lance canon en protection. La vidange en partie inférieure est stoppée pour écarter tout risque d'effondrement de la croûte en surface. Cette croûte de grain chaud est déstructurée à l'aide d'un transracleur. Pour accélérer la vidange, le colza est évacué par une trappe située au niveau R+1 via le transporteur à chaîne en direction de camion benne. Ce grain est stocké sur la plateforme. Vers midi le lendemain, la croûte, à plus de 200 °C, se rompt. Toutes les opérations de vidange sont stoppées et une ventilation est mise en place en cassant le fibrociment en toiture. Deux trous sont découpés dans le béton du silo pour reprendre l'aspiration du colza. Ces ouvertures du mur réactivent le feu. Un tapis de mousse est mis en place pour conserver une température avoisinant les 100 °C maximum. Le colza brûlé est étalé à l'arrière du bâtiment et arrosé à l'aide d'une lance. Pendant la nuit, l'entreprise met en place une surveillance à l'aide d'une caméra thermique. L'intervention des pompiers se terminent vers 11 h 2 jours après le départ de feu.

Un auto-échauffement du colza dû à la fermentation des céréales ou aux températures trop élevées de conditions de stockage est à l'origine du départ de feu.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 57098 - 02/04/2021 - FRANCE - 85 - SAINT-PIERRE-LE-VIEUX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57098/



Vers 10h30, un feu se déclare dans une usine spécialisée dans la fabrique d'aliments pour animaux et de granules de bois dans un ancien moulin. Le système de détection installé sur un refroidisseur détecte un point chaud. L'aspersion d'eau du refroidisseur se déclenche à son tour. Alerté par l'automatisme, le personnel arrête la ligne de fabrication, identifie le début de feu sur la presse et l'éteint avec des extincteurs. Le refroidisseur à l'étage en dessous est également en feu. L'arrosage automatique et l'intervention du personnel ne permettent pas d'éteindre l'incendie qui prend de l'ampleur. Le personnel appelle les pompiers à 10h30. L'incendie se propage dans les parties adjacentes et atteint les 2 lignes de production proches de la presse, puis l'ensemble du matériel situé à la verticale dans le bâtiment, ainsi que la salle de contrôle jusqu'au poste de chargement. Un panache de

fumée se dégage. Les pompiers arrivent vers 10h45. Le personnel actionne la vanne de fermeture du réseau pluvial conformément aux consignes d'urgence du site. Le maire, présent sur les lieux, fait évacuer 12 personnes dans 10 maisons dans un rayon de 100 m autour de l'usine. Les 7 employés présents sont évacués. L'un d'eux, incommodé par les fumées, est transporté à l'hôpital. Un pompier est également légèrement blessé. Pendant 3 h, 78 habitations sont privées d'électricité. L'incendie est éteint vers 15 h mais continue de couver dans une cellule de sciure de bois et une cellule d'aliments pour le bétail en cours de fabrication situées au-dessus des presses. Les pompiers repartent vers 18 h. Une surveillance est mise en place. Les jours suivants, les pompiers effectuent des rondes et arrosent les points chauds détectés. 11 jours plus tard, la cellule de sciure est quasiment consumée. Deux semaines après le début de l'événement, les pompiers ouvrent la cellule contenant de l'aliment pour bétail qui couve encore pour l'éteindre. Plus aucun point chaud n'est constaté sur le site.

L'incendie est dû à un bourrage dans la presse qui a provoqué un échauffement du granulé de bois en cours de fabrication et la formation d'un point chaud.

Une partie des eaux d'extinction rejoint directement la rivière passant sous le bâtiment en feu. Une société spécialisée pompe l'autre partie confinée dans le réseau d'eau pluviale. L'absence de pollution de la rivière est vérifiée. Les dégâts matériels sont importants. La partie de l'ancien moulin où se trouvaient les 3 presses avec leurs refroidisseurs et les cellules sur presse est dévastée. La salle de commande et le pupitre de chargement sont également touchés. La fabrication de l'usine est arrêtée et ne peut redémarrer avant plusieurs mois.

A partir de 17 jours après le sinistre, une société spécialisée met en place un système de jauge Owen pour suivre les retombées atmosphériques. Sur demande de l'inspection des installations classées, des prélèvements (sols, fourrages...) sont effectués à titre conservatoire pour d'éventuelles analyses.

Accident

Montée en température d'un silo de son d'une meunerie

N° 56844 - 03/03/2021 - FRANCE - 81 - SAINT-GENEST-DE-CONTEST .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56844/

Vers 9h30, les pompiers sont alertés suite à une montée en température dans un boisseau métallique de 17,5 m de haut et de 3 m par 3 m contenant 50 t de granulés de son (produits d'alimentation animale fabriqués à partir du son : écorce de blé broyée). La température en partie haute, constatée depuis plusieurs jours et anormale, est de 30 °C et de 18 °C en périphérie. Le risque d'explosion est présent. Des reconnaissances sont réalisées à l'aide de la caméra thermique. Les secours établissent un périmètre de sécurité autour de l'entreprise. Le silo est colmaté depuis plusieurs jours et il est impossible de le vidanger. Une lance à mousse est établie. Les relevés explosimétriques et CO sont nuls. Les employés recherchent un moyen de vidange, mais l'opération est rendue difficile en raison de la problématique de stabilité du bâtiment et des caractéristiques du produit stocké. Un relevé à 3 m de profondeur donne une température de 43 °C. Le système d'aspiration des silos est stoppé. Un silo adjacent contenant 47 t de son est dépoté. L'exploitant recherche une entreprise pour débourrer par le haut du silo impacté. Vers 17h20, les pompiers quittent le site en laissant l'exploitant gérer la suite des évènements. La méthode envisagée par l'exploitant pour vider le boisseau consiste en un forage depuis le haut du boisseau (au moyen d'une foreuse de diamètre 30 cm). Après forage, l'utilisation d'une broyeuse permet de désagréger les pellets colmatés sur un diamètre plus grand, puis sur la totalité du silo grâce à un bras articulé. L'énergie de la broyeuse est de l'air. Cette solution

peut être mise en place dès le lundi suivant. Entre temps, l'exploitant met en place une astreinte de surveillance de la température toutes les 2 heures.

Accident

Rupture de la paroi d'un silo vertical dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 54429 - 18/09/2019 - FRANCE - 35 - MONTAUBAN-DE-BRETAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54429/

Vers 13 h, du blé s'écoule au sol suite à la rupture de la paroi d'un silo vertical en béton contenant 700 t de blé dans usine de fabrication d'aliments pour animaux. Une ouverture verticale franche sur une hauteur de 10 m est constatée. Le remplissage des silos voisins est arrêté. Une zone de sécurité, avec accès interdit, est balisée au niveau des silos béton et des fosses de réception. Un grillage antichute de gravats et un bâchage du silo sont mis en place. Le lendemain, des experts évaluent la structure du béton de la cellule dont la paroi s'est rompue et celle des cellules adjacentes. Trois silos voisins, dont 2 contiennent 250 t de pois et 280 t de blé, sont vidangés et maintenus vides.

L'expertise du silo rappelle qu'un diagnostic a été réalisé en 1996 sur certains silos du site situés côté route, suite à un même type de rupture de paroi. Ce diagnostic avait mis en évidence une origine en lien avec une insuffisance d'armatures dans les parois béton. Les expertises de 1996 et 2019 mettent en évidence que les silos ont été dimensionnés en prenant en compte une vidange centrée alors que ceux-ci comportent des vidanges excentrées. La section d'acier mise en oeuvre est inférieure de 23 % à la section nécessaire à la reprise des contraintes de flexion dans les parois pour ne pas dépasser la limite élastique. Le diagnostic suite cet événement permet de généraliser les conclusions de 1996 à l'ensemble des silos du site. Le mécanisme de rupture semble similaire entre l'événement de 1996 et celui de 2019. Elle semble être en lien avec un déficit d'armatures combinée avec un phénomène de corrosion de celles-ci. Suite à l'expertise de 1996, les silos côté route ont fait l'objet d'un traitement : augmentation de l'épaisseur des parois de 15 cm sur une partie de la hauteur des silos. Les silos côté voie ferrée dont celui accidenté n'ont pas fait l'objet de ce traitement. L'exploitant réalisait seulement une inspection visuelle des parois en fond de silo, à hauteur d'homme 2 fois par an et une inspection visuelle par la trappe d'accès en sommet de silo.

Accident

Incendie dans une trémie d'alimentation d'un refroidisseur à granulés

N° 48606 - 15/09/2016 - FRANCE - 41 - BLOIS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48606/

Vers 22 h, un feu se déclare dans la trémie d'alimentation d'un refroidisseur contenant 1 t de granulés destinés à l'alimentation animale. Les pompiers vidangent la trémie puis utilisent des lances sur les granulés en cours de combustion. L'incendie est éteint vers 2h45. Le personnel du site met en place une surveillance après le départ des secours vers 3h30.

L'exploitant banalise l'accident en expliquant que ce type d'incendie fait partie des risques de son installation. Il propose d'affiner la détection de feu par un réglage plus fin de la sonde de température installée dans la cheminée d'évacuation d'air du refroidisseur.

Accident

Feu dans le système de séchage de farine d'une meunerie

N° 47734 - 29/02/2016 - FRANCE - 67 - STRASBOURG .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47734/

Dans une meunerie, vers 6 h, avant le démarrage des installations, les opérateurs constatent un départ de feu sur un filtre à manche. Le plancher avoisinant le filtre commence à se consumer. Ils ont été alertés par l'odeur de brûlé. Ils tentent d'éteindre l'incendie à l'aide d'extincteurs et appellent les pompiers. Le sinistre concerne un des trois filtres chauds dont la température de fonctionnement varie entre 160 et 170 °C. Le personnel est évacué. Les secours identifient plusieurs points chauds mais l'incendie ne se propage pas au silo de stockage. Le filtre est ouvert et vidangé. La farine présente est arrosée. Le filtre à manche et ses vannes de fonctionnement sont détruits. L'activité du site reprend l'après-midi exceptée l'activité "farine étuvée" qui est transférée sur un autre site.

L'incendie serait dû à un auto-échauffement de farine encore présente pendant la période d'arrêt. La présence de farine résiduelle dans le filtre serait due, soit à un décolmatage dans le filtre après l'arrêt, soit à la création d'un bouchon de farine. Cette présence résiduelle de farine n'a pas été détectée. L'arrêt des ventilateurs de circulation de l'air en même temps que la vanne du circuit vapeur ne favorise pas le refroidissement rapide de l'installation lors de son arrêt. Ainsi la température élevée des parois de l'installation d'étuvage aurait initié l'échauffement de la farine restée bloquée dans l'installation.

L'exploitant propose de mettre en place un décolmatage des filtres en fin de cycle, de mettre en place un système de détection de présence de vapeur dans les filtres et de modifier les rondes. L'exploitant prévoit également la mise en place d'une alarme en cas de dérives des mesures de températures. Par ailleurs, une procédure d'alerte et d'intervention est rédigée.

Accident

Fermentation et incendie de biomasses après plusieurs mois de stockage

N° 47530 - 25/12/2015 - FRANCE - 35 - DOMAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47530/

Dans une coopérative agricole, un feu se déclare dans un stockage extérieur contenant 8 000 m³ de copeaux de bois destiné à alimenter une chaudière au bois. Les copeaux sont vidangés et stockés en tas de 15 m de hauteur. Les pompiers éteignent l'incendie en surface de ce tas seulement. Le feu redémarre 4 jours plus tard. Les pompiers interviennent et demandent à l'exploitant d'étaler le stock de copeaux de bois. Les mesures d'étalement n'ayant pas été effectuées, le feu redémarre le 31/12. Les pompiers éteignent de nouveau l'incendie. L'exploitant prend cette fois en charge l'étalement du stock de copeaux de bois.

L'incendie provient de la fermentation de la biomasse stockée depuis plusieurs mois. Un suivi de la température de la biomasse est réalisé pendant les 2 premiers mois. Comme aucune détection de points chauds n'a été réalisée la surveillance a été arrêtée. L'exploitant n'avait pas identifié le risque de fermentation après plusieurs mois de stockage.

L'exploitant prévoit de mettre en place une surveillance pendant toute la durée du stockage de la biomasse. Il prévoit également de renforcer ses moyens de lutte contre l'incendie. Il prévoit enfin de séparer le stockage en créant une nouvelle plateforme.

Accident

Incendie dans une usine de déshydratation

N° 46831 - 07/07/2015 - FRANCE - 21 - BAIGNEUX-LES-JUIFS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46831/



Un feu se déclare à 1h40 dans un entrepôt de 2 500 m² d'une usine de déshydratation d'aliments pour animaux. Le bâtiment contient des poussières de céréales, du fourrage (paille, luzerne et marc de raisin) et de la sciure. A leur arrivée, les pompiers découvrent que le poteau incendie est à sec, l'eau est prélevée dans les lagunes à l'arrière du bâtiment en flamme. Une boucle de recyclage des eaux d'extinction est mise en oeuvre avec la fermeture de la vanne d'obturation des eaux en sortie de lagunes mais le sol du bâtiment n'étant pas étanche, les eaux d'extinction sont rejetées dans le milieu. En raison d'un vent fort entraînant des brandons et de l'empoussièrement des installations, plusieurs départs de feu se déclarent sur la toiture du bâtiment de fabrication situé à une dizaine de mètres ainsi que dans le champ situé devant l'installation. L'incendie est circonscrit à 17 h. Les produits sortis et étalés sont arrosés. L'intervention s'achève le 09/07 à 6 h. Le bâtiment de stockage est détruit. Le travail reprend à 11 h. Le sinistre serait dû à une étincelle émise par le pot d'échappement d'un chargeur.

L'inspection des installations classées relève plusieurs non conformités.

Le réseau de piézomètres prévu en aval hydraulique du site n'a jamais été installé, aucune plateforme n'a été aménagée pour permettre aux secours de s'approvisionner en eau dans les lagunes, la réserve incendie de 40 m³ n'est pas disponible, les installations ne sont pas correctement dépoussiérées, le bâtiment de stockage n'est pas étanche, les matériaux combustibles stockés dans le bâtiment diffèrent de ceux étudiés dans l'étude de dangers. Enfin, aucun suivi journalier de la température des stockages réalisé à l'aide d'une sonde thermométrique téléscopique n'a été effectué. En conséquence, l'inspection des installations classées propose au préfet un arrêté de mise en demeure.

Par ailleurs, l'exploitant prévoit de proposer une formation lutte incendie à son personnel, de compléter son matériel incendie, d'organiser une manoeuvre sur le site avec les secours externes. Il envisage également de mettre des systèmes de protection sur les pots d'échappement des engins.

Accident

Incendie dans une unité de granulométrie

N° 39901 - 11/06/2008 - FRANCE - 82 - MONTECH .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39901/



Un feu se déclare vers 14 h au niveau de l'unité de granulation d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Selon l'exploitant, des frottements mécaniques au niveau de la presse auraient généré une étincelle qui aurait enflammé la farine. Le feu se serait ensuite intensifié au niveau du refroidisseur, rapidement attisé par la grande quantité d'air apportée par le ventilateur. L'opérateur en salle de commande constate une soudaine montée en température au niveau de la presse. Il actionne le bouton d'arrêt d'urgence qui coupe l'électricité et met en sécurité les installations et intervient ensuite au niveau de la presse à l'aide d'un extincteur situé à proximité ; 3 autres employés interviennent

également. L'utilisation de l'extincteur n'a qu'une efficacité très localisée car l'incendie se développe surtout au niveau du refroidisseur. La fumée abondante qui se dégage dans des locaux confinés intoxique légèrement les 4 employés présents. L'opérateur alerte les pompiers vers 14h10. A leur arrivée,vers 14h20, ils coupent l'alimentation en gaz naturel du site, s'équipent d'ARI, vident le contenu d'un 2ème extincteur au niveau de la presse et décident de noyer à l'eau la presse et le refroidisseur. L'opération permet d'éteindre le feu qui est resté cantonné à ces 2 équipements.

Le volume d'eau disponible dans le camion a suffi pour l'opération, la réserve incendie du site n'a pas été utilisée. Le bâtiment dispose d'extracteurs d'air. Les pompiers ayant estimé que leur ouverture ne pouvait pas attiser le feu par apport d'oxygène, ces derniers sont actionnés par l'exploitant pour évacuer les fumées. Les pompiers quittent le site vers 17 h après s'être assurés qu'aucun feu résiduel ne subsiste et conduisent les 4 employés intoxiqués vers un hôpital de Montauban. Ceux-ci regagnent le site vers 20 h.

Le lendemain, les équipements endommagés sont démontés et entreposés dans une benne extérieure. Les eaux incendie sont contenues dans le sous-sol de l'usine, partie qui abrite le bas du refroidisseur. Elles sont pompées et prises en charge pour traitement par une société spécialisée. L'exploitant avertit l'inspection des installations classées le lendemain vers 11 h. Les dommages sont estimés à 150-200 K€ (presse et refroidisseur brûlés, conduits de ventilation altérés par l'air chaud qu'ils ont véhiculé...) auxquels s'ajoute une perte de production de 8-10 jours, période pendant laquelle la granulation est suspendue.

Accident

Feu de local électrique dans une fabrique d'aliments pour animaux d'élevage

N° 62559 - 07/07/2024 - FRANCE - 28 - MARCHEZAIS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62559/

Un dimanche, en fin d'après-midi, un feu se déclare dans le local électrique TGBT (tableau général basse tension) d'une fabrique d'aliments pour animaux d'élevage. Vers 18h30, un voisin aperçoit de la fumée provenant de l'établissement, alors que celui-ci est fermé. Il alerte les secours. Les pompiers, arrivés vers 19 h, éteignent l'incendie avec peu d'eau et procèdent au désenfumage du local. L'exploitant de réseau sécurise l'alimentation électrique du site. L'intervention des secours se termine à 21h30 après réalisation de contrôles thermiques. L'exploitant assure une surveillance de l'établissement et des produits stockés.

L'incendie du local électrique rend impossible le redémarrage de l'activité.

L'événement serait lié à une défaillance électrique ou à la présence de rongeurs. Lors de contrôles périodiques réalisés 6 mois avant, plusieurs non conformités électriques ont été signalées, pouvant conduire à des risques d'incendie. Certaines non conformités ont déjà été relevées dans des rapports datant de 5 ans, mais aucune action corrective n'a été réalisée. Cet événement permet de constater également que le site ne dispose pas de moyens de confinement des eaux d'extinction suffisants pour un incendie qui serait plus important.

Accident

Feu de granulés dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 64032 - 31/10/2022 - FRANCE - 26 - CREST .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/64032/

En fin d'après-midi, un départ de feu se produit sur une ligne de production de granulés, dans une fabrique d'aliments pour animaux de ferme. Un témoin extérieur constate un important dégagement de fumée et alerte les pompiers. Une température anormalement élevée est détectée au niveau du refroidisseur. La ventilation se coupe automatiquement et une alarme visuelle est renvoyée vers la supervision. Cinq salariés sont évacués. L'incident est géré par l'exploitant.

L'événement est lié à la combustion de granulés compactés dans un refroidisseur, en sortie de presse.

Les anomalies détectées ont généré une alarme visuelle en salle de supervision, sans alarme sonore. Par ailleurs, aucune procédure fixant la conduite à tenir en cas de déclenchement d'alarme n'avait été mise en place.

À la suite de l'événement, l'exploitant charge une personne de l'équipe de production de former le nouveau personnel et installe une alarme sonore reliée aux refroidisseurs.

Un nouveau départ de feu se produit sur cet équipement 3 ans plus tard (ARIA 63911).

Accident

Montée en température dans une usine d'aliments pour animaux

N° 55936 - 19/08/2020 - FRANCE - 22 - GRACES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55936/

Vers 9 h, une odeur de gaz est constatée dans une usine d'aliments pour animaux. Un périmètre de sécurité de 90 m est mis en place. Le trafic ferroviaire est interrompu. Le silo concerné est un silo béton de 590 m³, de 400 t, contenant 300 t de maïs. Ce dernier est transféré vers 2 autres cellules. Des échantillons prélevés régulièrement pour mesurer la température et l'humidité ne montrent aucune anomalie. Le produit étant conforme, une partie part en production. L'exploitant pense que le phénomène est dû aux fortes pluies du week-end qui auraient provoqué des infiltrations d'eau dans le silo et la prise en masse de 15 t de maïs.

Cependant, lors de la visite de l'inspection des installations classées le lendemain, une odeur de brûlé est ressentie. Après investigations, il s'avère qu'un silo intermédiaire de tourteaux de tournesol est monté en température. Les pompiers sont de nouveau appelés. L'odeur perçue la veille provient finalement de l'auto-combustion des tourteaux contenus dans une cellule métallique de 25 m³. La cellule est vidangée. Le produit qui s'est consumé a pris en masse. Les pompiers créent une ouverture sur le cône de la cellule pour évacuer la fin du produit (2-3 t) qui est ensuite déposé sur la dalle en béton à l'extérieur de l'usine.

L'exploitant vérifie l'ensemble des cellules et silos du site. Les cellules situées à proximité de la cellule incriminée sont vidées et les tourteaux de la même livraison stockés dans une autre cellule sont en cours de vidange. Une ronde par jour est mise en place.

Accident

Incendie survenu dans une usine d'aliments pour le bétail

N° 52059 - 08/08/2018 - FRANCE - 85 - ANTIGNY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52059/



A 2h30, un feu se déclare dans une usine d'aliments pour bétail au niveau du refroidisseur d'une des lignes de fabrication. Le feu est lié à la rupture de la filière qui s'est désolidarisée sur toute sa circonférence. Le frottement du morceau de filière contre la porte de la presse a généré des étincelles qui ont embrasé la matière dans le refroidisseur. Les opérateurs entendent un bruit important, arrêtent la presse puis ouvrent la porte. Ils constatent que la filière est cassée. L'alarme incendie de la presse se déclenche. Les volets d'airs se ferment pour contenir l'incendie dans le refroidisseur. Les opérateurs alertent les secours qui maîtrisent le sinistre. En parallèle, les opérateurs coupent le gaz ainsi que la chaudière. Les pompiers, constatant la présence de zones ATEX (affichage sur les équipements de manutention), décident, par mesure de précaution, d'évacuer la population dans un rayon de 300 m (54 personnes) malgré l'arrêt de la manutention.

Les dégâts matériels, estimés à 150 000 EUR, concernent la destruction de la filière, de l'écluse du refroidisseur, du distributeur rotatif, du tablier inférieur et du moteur d'entraînement. L'installation redémarre le lendemain après remise en état avec changement des pièces défectueuses.

La rupture de la filière sur toute sa circonférence est la cause de l'accident. D'après l'assurance spécialisée dans le domaine agricole, aucun évènement de ce type ne s'était encore produit. Un défaut sur la filière pourrait être à l'origine de l'accident. Une expertise de la filière est effectuée.

Accident

Feu d'un moteur de surpresseur dans un silo d'une minoterie

N° 49865 - 20/06/2017 - FRANCE - 51 - REIMS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49865/

Vers 2 h, un feu se déclare dans un silo de blé. Un opérateur sent une odeur de brûlé. A l'ouverture de la porte du silo de blé, une fumée épaisse se dégage. Le silo est mis en sécurité. Les pompiers arrosent la zone en sous-sol pour refroidir les installations. Ils ventilent les locaux enfumés jusqu'à 6 h du matin. L'activité de transformation du grain est suspendue quelques jours le temps de remettre en état les installations.

Le départ de feu est localisé au niveau du moteur du surpresseur de la ligne de pressage. Ce dernier n'a pas fait l'objet de vérification quinquennale mais le filtre du moteur a été changé la semaine précédant le sinistre.

Après l'accident, l'exploitant révise les contrôles réalisés sur les équipements de l'installation.

Accident

Incendie dans un moulin

N° 45172 - 11/04/2014 - FRANCE - 10 - DIENVILLE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45172/

Le personnel d'un moulin détecte vers 8h30 une odeur anormale dans la zone d'étuvage. Quelques instants plus tard, le détecteur de bourrage situé entre l'écluse à la sortie du cyclofiltre et l'entrée de la zone d'étuvage se déclenche et provoque un arrêt général du moulin. Le personnel coupe les énergies (électricité et gaz), localise le point chaud et tente de l'éteindre au moyen de plusieurs extincteurs. N'y parvenant pas, le responsable de site décide d'appeler les pompiers. L'incendie se propage dans les installations de convoyage.

Les secours procèdent à l'arrosage externe de l'installation. Ils retirent une partie de son calorifugeage intérieur.

Plusieurs inspections sont faites dans la matinée au moyen d'une caméra thermique pour s'assurer que le sinistre ne s'est pas propagé dans les circuits en aval de l'étuve. Après une ultime vérification, les pompiers quittent le site vers 12h40.

Les dégâts sont minimes : quelques plaques de tôles doivent être changées et le calorifugeage est à refaire.

Ce sinistre est lié à une accumulation de farine au niveau de l'entrée dans la zone d'étuvage. En effet, un nouveau système d'alimentation en farine a été installé à l'occasion de la mise en place d'un nouveau moulin, l'ancien système étant toujours en service. Aucun travail par point chaud n'a été effectué les jours précédents. L'exploitant revoit le système d'alimentation de l'étuve.

Accident

Feu dans une cellule de tourteau de tournesol d'un silo.

N° 42917 - 16/10/2012 - FRANCE - 29 - MOTREFF .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42917/

Une combustion est constatée vers 13h30 dans une cellule métallique de 100 t de tourteau de tournesol d'un silo d'une entreprise de fabrication d'aliments pour animaux, en vidange depuis 11 h. Le dépotage est arrêté et les secours sont alertés. La veille, une défaillance de la vis d'extraction du tourteau avait été diagnostiquée à la suite d'une fuite d'huile et il avait été décidé de vider la capacité (V : 460 m³) afin d'accéder à l'extracteur depuis l'intérieur. Les pompiers reprennent la vidange et 2 camions aspirateurs sont mobilisés. Vers 19 h, les secours interrompent le dépotage redoutant une explosion du fait de la poussière et de la présence de CO. A 22 h, après discussions pour définir la stratégie d'intervention, un déversement de mousse est effectué et une ouverture de 12 m³ est découpée par tronçons dans la paroi ; l'extraction du tourteau reprend avec une tractopelle sous protection d'une lance à eau. Le sinistre est maîtrisé vers 1h30. Les pompiers quittent les lieux à 2 h. Les déchets de tourteau sont traités dans une installation de compostage et les 2 m³ d'eaux souillés par l'huile hydraulique et collectés dans la galerie du silo sont éliminés en fonction des résultats d'analyses. Le coût des dommages et réparations est évalué à au moins 87 keuros. Selon l'exploitant, une défaillance mécanique de la vis d'extraction est vraisemblablement à l'origine de l'échauffement ayant provoqué l'incendie. Une expertise de la vis par une entreprise spécialisée est envisagée afin de confirmer la cause de l'accident. L'exploitant prévoit une actualisation de l'étude de dangers de son établissement et étudie les améliorations techniques et organisationnelles à mettre en place (mesures de T°, de CO, de taux d'humidité, élaboration de procédures d'intervention en liaison avec les pompiers...).

Accident

Combustion de poussières de blé dans une galerie technique souterraine.

N° 36069 - 10/02/2009 - FRANCE - 91 - CORBEIL-ESSONNES .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36069/

Une combustion sans flamme de poussières de blé se produit au niveau d'une bande transporteuse, dans la galerie technique souterraine de transfert des grains entre les silos

de stockage et le moulin. L'alerte est donnée vers 7h30 par un opérateur qui a senti une odeur anormale. Les pompiers maîtrisent le sinistre en 2 h, après avoir localisé le foyer dans la galerie enfumée avec une caméra thermique ; aucun blessé n'est à déplorer. Un accident identique s'était déjà produit 8 jours plus tôt sur le même transporteur à bande (ARIA 35885). Selon l'exploitant, le grippage d'un roulement serait à l'origine de l'échauffement du rouleau qui a provoqué la combustion de la poussière, malgré le nettoyage effectué à la suite du précédent incident. L'empoussièrement proviendrait principalement de fines pellicules de son, correspondant aux péricarpes des grains de blé ; l'utilisation de mouilleurs intensifs aurait entraîné la séparation des péricarpes, phénomène jusque là inconnu de l'exploitant.

L'inspection des installations classées rappelle à l'entreprise les dispositions réglementaires en matière de valeur limite d'empoussièrement dans les silos. L'exploitant prévoit de remplacer d'ici la mi-mars tous les rouleaux de la bande transporteuse et met en place une maintenance préventive de ce matériel de manutention, avec une fréquence de remplacement de 2 ans pour les rouleaux inférieurs et 3 ans pour les rouleaux supérieurs. Le processus de nettoyage du grain avant transfert dans le moulin doit également être modifié avant septembre 2009 ; le montant des travaux s'élève à 75 Keuros.

Accident

Echauffement de granulés.

N° 31893 - 12/06/2006 - FRANCE - 80 - DOULLENS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31893/

Un échauffement de granulés se produit dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. En début de poste, un opérateur effectue la manoeuvre habituelle de mise en route du sécheur et de l'aspiration au poste " granulés ". Le courant d'air généré accélère l'échauffement des 400 kg de granulés stockés dans le sécheur provoquant une émission de fumées dans le conduit d'aération. Selon l'exploitant, un tel échauffement, exceptionnel en conditions normales de fonctionnement, est lié aux températures élevées du week-end. Par précaution, les pompiers se rendent sur site sans intervenir car la vidange du produit suffit à résoudre l'incident. Afin d'éviter son renouvèlement, l'exploitant s'engage à laisser désormais le sécheur vide à chaque arrêt d'usine.

Accident

Feu dans une tour de réfrigération.

N° 20369 - 16/05/2001 - FRANCE - 76 - BONSECOURS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20369/

Un feu se déclare dans le refroidisseur d'une presse dans une usine d'aliments pour le bétail. Des pompiers en exercice, sur l'autre rive de la SEINE, observent une épaisse fumée au niveau d'un ventilateur et alertent l'exploitant qui n'avait pas décelé l'incident. Les secours interviennent durant 47 mn et noient certains équipements pour éviter une propagation du feu. Un dernier contrôle est effectué 3 h plus tard avec une caméra thermique. Au redémarrage d'une fabrication, le blocage d'un rouleau compresseur dans la presse à granulation a provoqué une carbonisation de l'aliment traité avant sa descente dans le refroidisseur. Le feu s'est propagé dans les conduites d'aspiration de l'air poussiéreux (fumées dans le ventilateur) et en aval.

Plusieurs anomalies sont relevées : nombre insuffisant de contrôleurs de bourrage sur les installations, absence de mesure pour asservir le fonctionnement des installations à la

température au niveau de la granulation et du refroidisseur, aucune vidange possible des granulés vers l'extérieur en cas d'incident, ventilateur monté sur air poussiéreux, sangles des élévateurs en matériaux ne présentant pas de garanties de non-inflammation, températures non mesurées dans les cellules. Les 300 kg de granulés carbonisés seront incinérés. Un arrêté d'urgence suspend le fonctionnement de l'installation. Des améliorations sont étudiées sur la filtration, la mesure de température et la manutention.

Accident

Pollution de la LOIRE.

N° 19626 - 20/10/2000 - FRANCE - 45 - SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19626/

Des boues riches en matières oxydables et azotées provenant d'une station d'épuration urbaine polluent la LOIRE. Cette pollution, due à une surcharge hydraulique, a pour origine un excès d'effluents aqueux généré par le nettoyage, en fin de semaine, des installations d'un établissement fabriquant des aliments pour animaux. La faune aquatique est mortellement atteinte. Des garde-pêche effectuent des prélèvements. L'industriel concerné a déjà réalisé plusieurs actions pour réduire la charge organique de ses effluents et en réguler le flux qui représente déjà, en marche normale des installations, de 70 à 80 % de la charge totale de la station. Des mesures complémentaires sont prises (limitation des usages et recyclage de l'eau de process, etc.) ou envisagées dans le cadre d'une réflexion globale sur le traitement des effluents. Un budget de 6,5 MF est débloqué pour engager les travaux (construction d'un bassin tampon étanche de 1 000 à 1 200 m³, étude d'une station de pré-traitement, etc.).

Accident

Feu de silo.

N° 18770 - 21/09/2000 - FRANCE - 79 - THOUARS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18770/

Un incendie se déclare dans un silo contenant des aliments pour animaux. L'usure prématurée des marteaux (suite à un changement de qualité de ces marteaux) a occasionné un bourrage du broyeur. Seule la zone du filtre du broyeur a été endommagée.

Accident

Départ de feu dans le local électrique d'une fabrique d'aliments pour animaux de ferme

N° 64681 - 18/06/2025 - FRANCE - 28 - BONNEVAL .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/64681/

À 10h20, un feu se déclare dans le local électrique d'une fabrique d'aliments pour animaux de ferme. À la suite d'une coupure électrique au disjoncteur principal, l'exploitant effectue un contrôle et constate un important dégagement de fumées provenant du local. Il fait évacuer les 5 personnes présentes dans l'établissement et alerte les pompiers. Ces derniers effectuent des reconnaissances et constatent que le feu s'est étouffé de lui-même. Ils procèdent à la ventilation des locaux.

La production du site est arrêtée pendant plusieurs mois, le temps de la réfection des châssis et câblages électriques endommagés. Dans l'attente, les stocks de matières premières font l'objet d'un contrôle quotidien visuel et à l'aide d'une caméra thermique. Deux salariés sont placés en chômage technique partiel.

L'événement s'est produit alors que le site était en activité. Il est lié à un défaut matériel sur un interrupteur sectionneur électrique. Aucun dysfonctionnement n'avait été relevé lors des contrôles périodiques.

À la suite de l'événement, l'exploitant prévoit de mettre en place un système de détection et d'extinction automatique dans les locaux électriques.

Accident

Incendie de presse dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme

N° 62111 - 10/04/2024 - FRANCE - 53 - CHANGE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62111/

Vers 22 h, un feu se déclare dans une presse à granulés d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. L'incendie est détecté par l'opérateur. Les 3 t de granulés hors process sont évacuées et l'incendie de la presse est éteint à l'aide des moyens d'extinction en place. Des rondes de contrôle sont effectuées avant le redémarrage de la presse à 22h30. Le pilote d'installation constate alors des flammes au niveau de l'étage inférieur du refroidisseur. Il coupe aussitôt l'installation, ce qui induit l'arrêt de la ventilation du refroidisseur. Alors qu'il éteint le départ de feu dans le refroidisseur, il constate la présence de flammes au niveau de l'étage supérieur du refroidisseur. Il tente en vain de l'éteindre avec un RIA et appelle les secours. Arrivés vers 23 h, les pompiers éteignent l'incendie vers minuit, puis quittent le site vers 1 h.

Les fumées intoxiquent faiblement 2 personnes. Ces dernières sont prises en charge sur place sans transport à l'hôpital.

La présence de corps étrangers de type pierres ou cailloux serait à l'origine du départ de feu dans la presse. Malgré l'intervention et la détection par le pilote d'installation, des granulés incandescents sont passés dans le refroidisseur. La détection par thermostat a permis l'arrêt du ventilateur, mais l'incendie s'est propagé aux manches de filtration présentes dans le refroidisseur.

Accident

Incendie d'une bande transporteuse sur un site de fabrication d'alimentation animale

N° 61764 - 04/01/2024 - FRANCE - 08 - SAULCES-CHAMPENOISES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61764/

Vers 1h30, l'opérateur de production repère un dégagement de fumée au niveau de la galerie bande transporteuse granulés d'une usine spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Il déclenche l'arrêt de la bande avant de s'approcher. Quelques flammes sont présentes dans un chemin de câble longeant la bande transporteuse à l'entrée de la galerie. Une épaisse fumée envahit la galerie de la bande. L'opérateur éteint l'incendie à l'aide d'un extincteur. Du fait des fumées, il ne peut pénétrer plus loin dans la galerie pour inspecter et lever les doutes. Il alerte les pompiers vers 1h45. Arrivés à 2h05,

ces derniers réalisent l'extinction de la zone et, équipés d'ARI, inspectent la galerie à l'aide d'un drone caméra thermique. Les secours quittent le site entre 4 et 5 h.

La production est arrêtée jusqu'à 16 h. Les dégâts, qui se limitent à des portions de câbles faibles puissances, sont réparés le jour même. La production reprend en fin de journée après les essais d'usages et le nettoyage de la zone.

Des envolées d'étincelles, lors de l'ouverture de l'évent foyer d'un des sécheurs, sont à l'origine du départ de feu. Cette ouverture de l'évent fait partie de la procédure de mise en sécurité du foyer lors d'un arrêt du process. Un arrêt de process avait eu lieu quelques heures avant la découverte des fumées. Des étincelles sorties de l'évent de sécurité ont certainement été projetées vers la galerie de la bande transporteuse par les rafales de vent présentes cette nuit mettant ainsi feu dans le chemin de câbles.

Des modifications électriques et de programmation sont prévues durant l'inter campagne pour ralentir de façon automatique les ventilateurs projeteur de biomasse et l'air de turbulence lors des mises en sécurité du foyer. De ce fait, la pression foyer sera "cassée" pour éviter des échappements d'étincelles. L'exploitant travaille également sur la faisabilité de mise en place d'un système pare-étincelles au niveau de la cheminée évent.

Accident

Incendie sur un site de production d'aliments pour animaux

N° 60899 - 10/07/2023 - FRANCE - 51 - SEPT-SAULX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60899/

Vers 23h30, un feu se déclare sur un refroidisseur à la suite d'un échauffement de galet de presse dans une unité de fabrication de pellets d'un site de production d'aliments pour animaux. Un premier bourrage a lieu à 22 h au niveau d'une des presses. L'opérateur évacue le produit, vérifie le réglage des galets de la presse, puis la redémarre. Vers 22h40, un second bourrage de la presse est détecté. L'opérateur contacte le chef d'usine pour démarrer la procédure d'arrêt de l'installation vers 23 h. Vers 23h30, le système de détection d'étincelle se déclenche au niveau du refroidisseur et l'opérateur constate le départ de feu. Malgré sa formation, l'opérateur n'arrête pas la ventilation du refroidisseur et ne déclenche pas le système d'aspersion. Il tente d'éteindre l'incendie, mais son développement est trop rapide pour le maîtriser. L'opérateur appelle les pompiers. Ces derniers éteignent le foyer principal. Un point chaud est identifié au niveau du cyclone du refroidisseur. Les pompiers rencontrent des difficultés pour accéder à ce point chaud, mais y parviennent à l'aide d'une trappe présente sur un raccordement et d'un RIA. Ils surveillent ensuite la baisse en température des points chauds présents sur 4 étages regroupés dans les conduits de production. Une partie des 15 m³ d'eaux d'extinction s'infiltre dans un local qui est asséché, l'autre partie est collecté dans une lagune. L'exploitant prend le relais sur la surveillance des points chauds lorsqu'ils atteignent des températures plus faibles (20 °C sur 3 étages et 90 °C en baisse sur le dernier étage).

La production du site n'est pas impactée. L'exploitant précise que les dégâts matériels se limitent à des câbles électriques qui ont brûlé.

A la suite de l'incendie, l'exploitant met en oeuvre les actions suivantes :

- mise en place d'un asservissement d'arrêt de la ventilation du refroidisseur suite à une détection d'étincelle ;
- réalisation, en interne, de la procédure d'intervention sécurité incendie une deuxième fois dans l'année pour les jeunes pilotes d'installation.

Accident

Incendie dans une société spécialisée dans la fabrication d'aliments pour le bétail

N° 59229 - 22/06/2022 - FRANCE - 38 - LA COTE-SAINT-ANDRE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59229/

Vers 23h30, un feu se déclare sur un refroidisseur d'une presse de 30 m³ dans un bâtiment de 1 000 m² de 7 étages au sein d'une société spécialisée dans la fabrication d'aliments pour le bétail. L'incendie menace de se propager horizontalement et verticalement par les trémies de chargement et de déchargement et les filtres. Le site est évacué et les trappes de désenfumages sont ouvertes. Les alimentations électriques et gaz sont coupées. Les pompiers éteignent le feu à l'aide de 2 lances. La presse est purgée.

Les refroidisseurs, une presse et un filtre sont détruits. Le reste des installations a pu être préservé. Un doute subsiste sur l'intégrité d'un câble d'alimentation générale du site. La coupure impacte l'ensemble du site ainsi qu'un site voisin.

La cause du sinistre serait un échauffement au niveau la presse avec propagation vers le bas de matières enflammées au refroidisseur.

Accident

Incendie de séchoir dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme

N° 59044 - 16/05/2022 - FRANCE - 16 - VERDILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59044/

Vers 17 h, un feu se déclare dans un séchoir à luzerne d'une entreprise spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Un fort dégagement de fumées envahit la zone. L'incendie se propage aux transporteurs à bandes redlers. La fosse de 20 m³ est dépotée. Le dégagement de fumées est toujours présent, mais ce dernier est canalisé naturellement par les exutoires du bâtiment. Les pompiers ajoutent 2 autres lances dont une à mousse en plus des trois déjà en action pour atteindre la matière en combustion dans la fosse. Le dégagement de fumées, qui subsiste au niveau des cyclones du traitement de l'air, est traité par une lance sur échelle aérienne. Le lendemain matin, il ne reste qu'un point chaud à 35 °C sur un pressoir.

Un problème technique sur une machine dans le séchoir serait à l'origine du départ de feu. Le personnel démonte la machine dans la matinée, avec un RIA à proximité. L'activité du site est impactée pendant plusieurs jours.

Accident

Incendie de silo dans une usine d'aliments pour animaux

N° 58999 - 04/10/2021 - FRANCE - 27 - SAUSSAY-LA-CAMPAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58999/

Vers 2h50, un dégagement de fumées est constaté au niveau d'un silo de granulés dans une usine spécialisée dans la production de granulés pour animaux. Les pompiers interviennent pendant 3 h pour évacuer ces fumées. Une surveillance est mise en place sur le tas de granulés.

Une perte de production lié à la destruction des granulés est à déplorer. Les granulés surchauffés sont triés et remis à disposition, soit pour la consommation, soit pour la combustion.

Un échauffement survenu dans l'un des silos contenant des granulés est à l'origine des fumées.

Accident

Echauffement dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux

N° 55789 - 07/07/2020 - FRANCE - 60 - LE PLESSIER-SUR-SAINT-JUST .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55789/

Vers 8 h, un échauffement se produit dans une cellule de stockage extérieure contenant 42 t de tourteaux de tournesol dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. L'odeur alerte un opérateur. En s'approchant, il observe de la condensation qui ruisselle sur le haut du boisseau. Les parois sont tièdes ainsi que la vis d'extraction. A 8h30, l'exploitant décide de vidanger le silo. Vers 14 h, après avoir évacué 20 t de tournesol, les opérateurs tisonnent la matière qui ne s'écoule plus à l'aide d'une barre métallique, mais l'ouverture de la trappe d'accès génère un appel d'air et de la fumée s'échappe en haut du boisseau. A 14 h, les pompiers arrosent la cellule par le haut. Après reconnaissance des points chauds par un drone, ils ouvrent 2 accès dans la paroi de la cellule. Le produit est évacué à la main sur une dalle puis arrosé. L'intervention prend fin à 18 h. La production est arrêtée pendant 10 h.

Les 42 t de tourteaux de tournesol étaient stockés depuis moins de 15 jours dans le boisseau. En effet, une première livraison a été enregistrée le 15/06, suivie par 6 autres. Selon l'exploitant, le point chaud serait arrivé avec la matière première, or il n'est pas possible d'identifier ce problème lors de la livraison.

Accident

Explosion et incendie au niveau du broyeur dans une meunerie

N° 54746 - 05/11/2019 - FRANCE - 28 - BAILLEAU-ARMENONVILLE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54746/

A 6 h, une explosion se produit au niveau du filtre à farine de l'installation de turbo-séparation d'un moulin à farine. L'évent du filtre est soufflé vers l'extérieur des installations. Un feu se déclare dans le filtre et le ventilateur du niveau supérieur. Les énergies sont coupées. Le personnel évacue les installations. Le meunier en poste alerte les pompiers qui maîtrisent le sinistre à 9 h.

Le filtre, un ventilateur et son moteur, ainsi que les tuyaux des circuits farine entre ces machines sont endommagés. Le broyeur de la turbo-séparation n'est pas impacté. Le moulin est arrêté pendant 8 h avant de reprendre la production. Par contre, la turbo-séparation reste à l'arrêt.

Un échauffement anormal dans le broyeur puis dans le filtre au niveau supérieur est à l'origine du sinistre. Cet échauffement pourrait provenir de la chute dans le broyeur d'une matière organique durcie. La présence d'un corps étranger métallique est exclue car les doigts dans le broyeur sont retrouvés intacts. De plus, un magnétique de sûreté est placé juste en amont de ce broyeur.

L'exploitant réfléchit à installer une sonde de température sur le broyeur de la turbo-séparation et des détecteurs de fumée dans le moulin. Cette sonde de température détecterait un échauffement dans le broyeur si celui-ci continue de fonctionner malgré une accumulation de matière. Cependant, dans le cas présent, ce type de sonde n'aurait pas déclenché l'alarme, car le broyeur était en vidange au moment de l'incident.

Accident

Incendie de silo de tourteau de tournesol dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 54369 - 11/09/2019 - FRANCE - 29 - MOTREFF .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54369/

Vers 5h30, un feu couvant est constaté dans un silo à fond plat métallique contenant 50 à 60 t de tourteau de tournesol dans une entreprise spécialisée dans les aliments de nutrition animale. Le tourteau de tournesol forme une galette solide obtenue après extraction de l'huile des graines de tournesol. La combustion se situe en partie haute d'un silo de 10 m qui fait partie d'une série de 9 silos. Une fumée abondante sort par le haut. Le dépotage par le bas est impossible. Un périmètre de sécurité de 150 m est mis en place et un pavillon est confiné. La circulation sur la D769 est interrompue toute la matinée. Les pompiers, en accord avec l'exploitant, découpent la paroi du silo pour extraire les matières présentes. 117 ppm de CO sont mesurés en partie supérieure du silo. L'incendie est éteint vers 13h30 et 50 t de tournesol sont étalées. Le silo est partiellement endommagé, mais aucune installation voisine n'est impactée.

L'exploitant précise que la température du tourteau de tournesol n'est pas vérifiée lors de la réception du produit. L'humidimètre n'est pas calibré pour analyser les plaquettes de tourteau. L'exploitant évoque une infiltration d'eau au niveau d'une trappe latérale du silo comme étant à l'origine de la fermentation et donc de l'échauffement ayant généré la combustion.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 54236 - 16/08/2019 - FRANCE - 10 - AULNAY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54236/

Vers 11h45, suite à un échauffement, un feu se déclare dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux au niveau d'un entrepôt de stockage de granulés de luzerne. Un important panache de fumée se dégage. Un engin agricole est utilisé pour extraire la luzerne en combustion. Les pompiers étalent et noient la matière retirée. Le personnel surveille la zone durant la nuit au moyen d'une caméra thermique afin de s'assurer qu'aucun point chaud ne subsiste. Les 160 t de granulés incendiés sont transportées dans un centre de revalorisation, tandis que les 154 t de produit en bon état sont évacuées vers d'autres silos.

Un incendie a déjà eu lieu sur le site en 2015 (ARIA 46966).

Accident

Auto-échauffement dans un silo de tournesol d'une fabrique d'aliments pour animaux

N° 50891 - 30/10/2017 - FRANCE - 63 - LAPEYROUSE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50891/

Un auto-échauffement se produit dans une cellule de 232 m³ contenant 100 t de tourteaux de tournesol dans un silo d'une usine d'aliments pour animaux. Alerté par un défaut d'extraction, le responsable de production se rend à proximité de la capacité. En ouvrant la trappe de visite située sous la trémie, il constate la présence de fumée. Il alerte les pompiers à 15h20. La vis planétaire et la vis extractrice sont consignées afin d'isoler la cellule. Sur place à 16 h, les pompiers refroidissent la trappe de visite avec une lance. Ils détectent un point chaud à 100 °C. Ils vident la cellule en découpant une virole dans sa partie basse afin d'extraire un maximum de matière pour accéder au point chaud. A 18 h, l'exploitant démonte une trappe existante située au-dessus de la vis d'extraction afin d'accéder au point chaud. Les pompiers utilisent une barre pour casser et évacuer la matière. Ils éteignent l'inflammation de la matière lors de son contact avec l'oxygène. La même opération est réalisée à 19 h via une seconde trappe située à l'opposé du point chaud. Après écoulement des tourteaux, les secours constatent une cheminée (produit pris en masse) en partie centrale du silo sur une hauteur de 5 m. Ils l'arrosent avec une lance à un débit de 1 000 l/min. Le produit est évacué au fur et à mesure avec un engin de chantier. Les pompiers éteignent l'auto-inflammation des parties chaudes. A 1 h, l'intervention est arrêtée. Il reste 2 t de matière répartie en partie basse et sans point chaud. A 8 h, un nouveau dégagement de fumée est constaté. Les pompiers interviennent de nouveau. Ils terminent la vidange du silo à 12h30.

Les pertes financières sont estimées à 41 412 EUR :

- 31 t de tourteaux de tournesol détruites : 15 655 EUR ;
- nettoyage intérieur du silo : 2 946 EUR ;
- remise en état de la cellule avec changement des viroles : 7 200 EUR ;
- mécanique hydraulique : 15 611 EUR.

L'analyse des dernières réceptions de tourteaux était conforme. Le point chaud était situé à proximité d'une trappe d'accès non prévue à la conception du silo. Un défaut d'étanchéité pourrait être à l'origine d'une infiltration d'eau ayant entraîné la prise en masse du produit et son auto-échauffement.

Accident

Feu dans une usine de compléments alimentaires pour animaux.

N° 44388 - 25/09/2013 - FRANCE - 70 - VAUVILLERS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44388/



Un feu se déclare vers 23 h sur une machine dans une usine de compléments alimentaires pour animaux de 1 000 m². Le directeur, prévenu par un employé et logeant à proximité, tente d'éteindre les flammes puis alerte les secours. Ces derniers rencontrent des difficultés pour l'alimentation en eau puisque le point d'eau accessible est situé à 1,6 km. La circulation est coupée. Les pompiers éteignent l'incendie vers 12h30 le lendemain ; l'un d'eux se blesse à la main. Ils installent un barrage de bottes de paille afin d'éviter toute pollution sur le CONEY.

Le laboratoire de fabrication est détruit et les 32 employés sont en chômage technique ; la partie administrative et le stockage sont épargnés. Selon l'exploitant, un morceau de métal serait passé dans les turbines d'une mélangeuse provoquant une étincelle à l'origine de l'incendie.

Accident

Chute d'un sous-traitant dans un silo.

N° 38226 - 19/05/2010 - FRANCE - 51 - REIMS .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38226/



Vers 10h20, un employé d'une entreprise spécialisée dans le nettoyage industriel chute de 15 m dans un silo vide d'une minoterie, durant des travaux sur les parois de la cellule. La victime, grièvement blessée, est secourue par les pompiers d'un groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) avant d'être hospitalisée ; 3 de ses collègues en état de choc sont également conduits à l'hôpital. Selon un responsable de la société sous-traitante une défaillance matériel (rupture du baudrier) ou une erreur humaine pourrait être à l'origine de la chute. Pour la presse, le noeud de la corde s'est desserré du point d'attache. L'exploitant en liaison avec les CHSCT des 2 entreprises, la police et l'inspection du travail effectuent des enquêtes pour déterminer les causes de l'accident.

Accident

Incendie d'une usine de pop-corn

N° 62612 - 31/07/2024 - FRANCE - 17 - SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62612/



Vers 19 h, un opérateur détecte un incendie dans une usine produisant du pop-corn. Il donne l'alerte et évacue avec les 2 autres employés présents. À leur arrivée, les pompiers sont confrontés à un bâtiment totalement embrasé. D'importantes fumées noires se dégagent, visibles à plusieurs kilomètres, poussées par le vent vers une zone non habitée. Les utilités sont coupées. La circulation est coupée sur la route départementale desservant la commune. Les pompiers s'alimentent sur une citerne de 120 m³, mais rencontrent rapidement des difficultés d'alimentation. Ils organisent des norias de camions depuis un point d'eau naturel. Le feu est circonscrit vers 22h40, au moyen de 4 lances dont une sur échelle aérienne. Les eaux d'extinction sont récupérées dans un bassin de rétention du site. L'effondrement des tôles et des bardages limitent l'accès aux foyers. Une société de travaux publics est sollicitée pour faciliter l'action des secours. Un point chaud est détecté sur un silo de stockage du site pendant les opérations de déblais, sans conséquences. Le dispositif de secours n'est levé que le surlendemain vers 7 h. La surveillance est ensuite assurée par l'exploitant.

Un employé est transporté à l'hôpital au cours des opérations de secours. L'événement entraîne la destruction du bâtiment de 3 000 m². L'action des secours permet la protection de la partie administrative et des silos de stockage, contenant 160 t de maïs. L'exploitant met en place une cellule de soutien psychologique et un plan de continuité d'activité pour écarter le chômage technique, en transférant le personnel et une partie de la production sur un autre site à proximité.

L'événement serait lié à un appareil destiné à éloigner les insectes. Un insecte brûlé se serait échappé de l'appareil et aurait mis le feu à un bac de pop-corn.

Accident

Incendie dans une usine alimentaire pour animaux

N° 61618 - 31/12/2023 - FRANCE - 27 - SAUSSAY-LA-CAMPAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61618/

Vers 3 h, dans l'atelier de production d'une usine préparant des aliments pour animaux, des étincelles dans les refroidisseurs sont détectées. Les opérateurs identifient de multiples feux sous la toiture dans l'usine. Les chefs d'équipe alertent les pompiers. Les pompiers quittent le site vers 12 h après avoir éteint les foyers et réalisé des relevés de température à la caméra thermique. Les eaux d'extinction sont confinées. L'origine des multiples départs de feu est liée aux flammèches qui ont été emportées par le vent fort du jour, jusqu'à une bande transporteuse.

Six jours avant, un incendie a eu lieu sur des bandes transporteuses (ARIA 61611). L'usine était en fonctionnement normal depuis ce sinistre. Des braises seraient restées couvant jusqu'à ce nouvel incendie. Ces braises ont atteint les refroidisseurs de l'usine, qui ont déclenché le détecteur d'étincelle sur l'affichage en cabine de contrôle.

Accident

Incendie d'un broyeur de céréales

N° 61559 - 06/12/2023 - FRANCE - 59 - LES RUES-DES-VIGNES .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61559/

Vers 8h20, un feu se déclare au niveau d'un broyeur de céréales, comprenant un aspirateur, situé en zone à risques d'explosion, d'une usine spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie. Un important panache de fumée se dégage. 50 personnes sont évacuées. L'usine est arrêtée. Les pompiers rencontrent des difficultés d'accès à la zone concernée. Ils réalisent l'extinction de l'incendie avec des extincteurs et un seau-pompe. Les locaux sont ventilés et des relevés de toxicité ainsi que de points chauds avec une caméra thermique sont effectués. Les pièces concernées par l'incendie sont envoyées en expertise.

L'échauffement du moteur de l'aspirateur de céréales est à l'origine du départ de feu. Seul un surpresseur est impacté. Les dégâts sont estimés à 50 kEUR;

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- met à jour le plan d'intervention interne et le plan de défense incendie en intégrant le retour d'expérience de l'incident ;
- révise la répartition des rôles en cas de situation d'urgence ;
- partage l'événement avec les autres entités du groupe.

Accident

Echauffement dans un process de granulation pour la production d'aliment pour cheval

N° 61074 - 30/08/2023 - FRANCE - 40 - POMAREZ .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61074/

Vers 10 h, un feu se déclare sur un refroidisseur d'aliments dans un bâtiment de 5 000 m² d'une usine agroalimentaire spécialisée dans la production d'aliment pour cheval. De la fumée se dégage. Les opérateurs éteignent l'incendie avec les RIA et la rampe d'arrosage fixe. Les pompiers effectuent une levée de doute sur l'extinction complète.

Le sinistre est contenu dans la machine et impacte 10 m³ d'aliments. La production est arrêtée pour 10 jours mais aucun chômage technique n'est nécessaire. Les eaux de refroidissement et d'extinction sont confinées dans une fosse de rétention à l'intérieur du bâtiment.

Un échauffement suivi d'une combustion lente dans le refroidisseur de granulés est à l'origine du départ de feu.

Accident

Incendie de silo dans une meunerie

N° 59795 - 12/10/2022 - FRANCE - 78 - AUFFREVILLE-BRASSEUIL .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59795/

A 17h45, une combustion lente avec dégagement de fumée est constatée au niveau d'un silo de 40 m de haut contenant 32 t de blé dans une meunerie. L'exploitant isole le silo concerné des autres. Un périmètre de sécurité est mis en place dans la cour de l'établissement. Les pompiers effectuent des reconnaissances à l'aide de la caméra thermique. Le silo structure béton est refroidi. Des trouées sont réalisées en partie haute sur la toiture pour éviter tout risque d'explosion. Un point chaud à 100 °C est découvert lors du dégarnissage de l'élévateur en partie haute. Ce dernier est noyé. Une fois l'incendie éteint, le grain est dépoté.

Un feu de moteur d'un convoyeur à grain avec propagation aux grains stockés dans un des silos, en structure béton et base bois, est à l'origine du sinistre.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 57082 - 06/04/2021 - FRANCE - 35 - MONTAUBAN-DE-BRETAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57082/

Vers 9h45, lors du démarrage de la production, un feu se déclare dans les manches du refroidisseur de la presse d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Le système de sécurité se déclenche. L'exploitant bloque l'arrivée des camions sur le site. Les pompiers éteignent l'incendie avec des extincteurs à eau et un RIA. La vanne d'avarie est fermée pour éviter tout déversement d'eaux d'extinction dans les réseaux. Les manches du refroidisseur sont endommagées. 800 kg d'aliment blanc composé de blé, d'orge et de maïs sont mis dans la benne de méthanisation. La ligne de production est arrêtée pendant 11 h.

Lors du démarrage de la presse à froid, l'amorçage est assez dur. L'aliment restant bloqué dans les canaux de la filière, le responsable décide de changer la filière. Lors du changement, une particule incandescente a pu tomber dans le refroidisseur et sous l'effet de la ventilation, a généré un incendie.

A la suite de l'incendie, l'exploitant améliore les moyens de lutte incendie ainsi que le dispositif de sécurité au niveau de la ligne de production.

Accident

Incendie de séchoir dans une entreprise d'aliments pour animaux

N° 56337 - 10/11/2020 - FRANCE - 25 - RIGNEY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56337/

Vers 12h55, un feu se déclare dans un séchoir contenant 60 t de maïs dans une entreprise d'aliments pour animaux. L'alerte est donnée suite à l'information remontée par la sonde thermique de détection de point chaud. La température dans la tour du séchoir monte à 200 °C contre 80 °C habituellement. Avant l'arrivée des pompiers, la vidange du silo est amorcée. Les pompiers interviennent à l'aide de lances. A 19h23, l'incendie est éteint. Huit tonnes de maïs restent coincées dans les tubes du séchoir. Les dégâts à l'intérieur du séchoir sont importants. Le maïs est inutilisable.

Les grains ont été stockés quelques jours avant la mise en route du séchage dans la tour et des conglomérats de grains humides ont pu se former ce qui aurait provoqué la surchauffe à l'origine de l'incendie.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux

N° 56196 - 03/04/2020 - FRANCE - 82 - POMMEVIC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56196/

A 14 h, lors du triage de haricots, une légère fumée est constatée au niveau d'un des refoulements des ventilateurs d'aspiration dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Le cycle de fabrication et les réseaux d'aspiration sont arrêtés. Un feu est détecté dans le caisson de décantation des produits mi-lourds du trieur et dans le filtre. A 14h25, l'incendie est éteint dans le caisson à l'aide d'extincteurs. A leur arrivée, 10 min plus tard, les pompiers interviennent au niveau du filtre. Le feu est éteint à 18 h. Un employé est incommodé par les fumées. Après le départ des secours à 18h30, des rondes de surveillance sont établies le soir et le lendemain jusqu'à 20 h.

L'arbre de la vis d'évacuation des produits mi-lourds du caisson d'aspiration du trieur est cassé. Le filet de la vis est écrasé sur une partie. Malgré sa rupture, côté sortie produit, l'arbre a continué d'être entrainé par le moteur. Cette rotation et ce frottement ont engendré un point chaud dans le caisson. Des tisons ont été aspirés par l'aspiration process.

Accident

Feu dans un sécheur d'un site de fabrication d'alimentation animale

N° 54947 - 21/09/2019 - FRANCE - 08 - SAULCES-CHAMPENOISES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54947/

Un feu se déclare au niveau d'un broyeur sécheur d'une usine de fabrication d'alimentation animale. La détection rapide du départ de feu permet de limiter sa propagation. Quelques manches de décolmatage du filtre du sécheur sont endommagées.

La détérioration du roulement du palier du ventilateur du sécheur a généré un frottement ferraille contre ferraille, générant un échauffement du palier et des étincelles. Celles-ci ont été aspirées dans le circuit d'extraction d'air jusqu'au filtre. Les poussières présentes dans ces conduits et dans le filtre ont pris feu.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 54413 - 19/09/2019 - FRANCE - 62 - MARCONNELLE .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54413/

Vers 19 h, un feu se déclare à la suite d'un bourrage dans un broyeur de farine de blé et de maïs d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux de compagnie. Les salariés sont alertés par une odeur de brûlé. Le personnel évacue le bâtiment et se regroupe au point de rassemblement. Les pompiers localisent un seul point chaud lors du relevé de température avec un thermomètre laser. La trappe de visite en partie basse du broyeur est ouverte, puis celle en partie supérieure. Vers 20 h, une partie du personnel reprend le travail. Devant l'absence de points chauds, les secours quittent le site peu avant 22 h.

Selon les pompiers, le broyeur a déjà connu plusieurs surchauffes dans l'après-midi. L'entreprise se charge du matériel défectueux.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux

N° 53148 - 14/02/2019 - FRANCE - 85 - CHALLANS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53148/

A 17 h, lors de la vidange du refroidisseur d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux, un feu se déclare à l'intérieur de ce dernier. Une braise tombée dans le refroidisseur embrase la matière présente (des aliments pour cailles). L'exploitant coupe la ventilation du refroidisseur ainsi que celle de l'ensemble du circuit. Avant l'arrivée des pompiers, les employés évacuent le produit sous le refroidisseur et arrosent ce dernier. Un nettoyage complet de l'équipement est effectué.

L'incendie est dû à l'échauffement du produit dans la filière située au-dessus du refroidisseur (production de braises).

Le 05/02, un accident similaire a déjà eu lieu dans cette usine (ARIA 53144).

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux

N° 53144 - 05/02/2019 - FRANCE - 85 - CHALLANS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53144/

A 9h15, lors de la vidange du refroidisseur d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux, un feu se déclare à l'intérieur de ce dernier. Une braise tombée dans le refroidisseur embrase la matière présente (des aliments pour gibier). L'exploitant coupe la ventilation du refroidisseur ainsi que celle de l'ensemble du circuit. Avant l'arrivée des pompiers, les employés évacuent le produit sous le refroidisseur et arrosent ce dernier. Un nettoyage complet de l'équipement est effectué.

L'incendie est dû à l'échauffement du produit dans la filière située au-dessus du refroidisseur (production de braises).

Accident

Auto-échauffement dans un silo de son dans une minoterie

N° 48870 - 29/11/2016 - FRANCE - 91 - CORBEIL-ESSONNES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48870/

Un feu se déclare, vers 8 h, dans un silo vertical métallique de 8 m de haut et 5 m de diamètre contenant des granulés de son dans une meunerie. Le réservoir est rempli à 80 %. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité de 300 m et évacuent les salariés de l'entreprise. L'activité du site est interrompue. Les quais à proximité sont fermés à la circulation.

Les pompiers refroidissent les parois de la structure à l'aide d'une lance. Ils redoutent une explosion et un effondrement de la structure métallique ancienne. La combustion très lente rend le travail des pompiers difficile. Le silo est vidangé par la trappe de visite en partie basse et par des trouées réalisées sur les parois. Le lendemain, le silo est presque vidé. La décision est prise de noyer le reste de pellets de son dans la cellule. Des rondes sont mises en place pendant la nuit pour effectuer des mesures de température des produits extraits. L'intervention des pompiers est levée vers 11h40 le surlendemain du sinistre. Le montant des réparations est estimé à 50 kEUR.

Le sinistre est dû à une entrée d'humidité dans la cellule. Deux hypothèses sont envisagées :

- soit un défaut d'étanchéité de la cellule ;
- soit une introduction de pellets ayants un taux d'humidité supérieur à 15 % avec une stratification de pellets secs et humides.

Toutefois l'exploitant reconnait ne pas avoir suivi sa procédure visant à vider la cellule dans un délai d'un mois maximum. Elle aurait dû être vidée 2 mois avant le sinistre afin d'éviter ce type de phénomène d'auto-échauffement.

L'exploitant prévoit de vérifier l'état d'étanchéité des cellules similaires et de mettre en place une procédure de vérification périodique de cette étanchéité. Il prévoit de rappeler les consignes sur les délais de vidange des cellules. Il prévoit également de vérifier le système de production de pellets pour s'assurer que leur taux d'humidité est acceptable.

Accident

Incendie sur un refroidisseur à granulés

N° 47577 - 24/02/2015 - FRANCE - 56 - LANGUIDIC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47577/

Peu après midi, un feu se déclare dans le refroidisseur à granulé d'une usine de nutrition animale. Les pompiers maîtrisent le sinistre. Par précaution, 15 employés sont évacués.

L'incendie détruit 1 t de granulé. L'activité est mise à l'arrêt et ne reprend que 48 h plus tard.

Un bourrage au niveau de la presse des granulés, en amont du refroidisseur, a entraîné leur échauffement. Des particules incandescentes ont alors été envoyées dans le refroidisseur. La ventilation importante au niveau du refroidisseur aurait attisé l'incendie (effet de forge).

Accident

Feu de silo d'aliments pour animaux

N° 45568 - 06/08/2014 - FRANCE - 79 - PAMPROUX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45568/

Un feu se déclare vers 23h30 dans une usine d'aliments pour animaux au niveau d'une presse pour granuler. Après échauffement de la presse, le produit en cours de fabrication s'embrase. Un défaut apparaît sur l'écran de contrôle. La visibilité est réduite à cause des fumées. Les opérateurs arrêtent la presse. Ils appellent les pompiers et vidangent le refroidisseur de la presse (constitué d'un caisson, un ventilateur et des manches filtrantes) où s'est accumulé un partie du produit échauffé. Les pompiers éteignent le feu avec 2 lances, contrôlent à l'aide d'une caméra thermique la présence éventuelle de points chauds. L'intervention s'achève à 6h30.

L'échauffement de la presse proviendrait d'un fonctionnement à vide trop long de celle-ci avant le lancement d'une fabrication. L'opérateur en charge de son contrôle était occupé à une autre tâche.

Accident

Employé mort étouffé dans une cuve de farine.

N° 41393 - 04/06/2011 - FRANCE - 06 - VALLAURIS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41393/

Dans une usine fabriquant de la pâte à pain, un employé de 56 ans fait un malaise dans l'après-midi et chute la tête la première dans une cuve de farine de 2 m de profondeur et de 50 cm de largeur ; il est seul dans le bâtiment et décède étouffé.

Accident

Feu de meunerie.

N° 39116 - 27/06/2010 - FRANCE - 77 - VERDELOT .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39116/

Un feu se déclare dans une meunerie au niveau d'un moulin à farine à structure bois de 400 m² au sol sur 4 niveaux. En entrant dans le moulin pour prendre son poste à 20h40, l'opérateur chargé de redémarrer l'installation, aperçoit de la fumée, puis des flammes apparaissent au 1er étage. L'opérateur quitte son poste et appelle les secours. Le risque de propagation au bâtiment voisin abritant d'un côté les silos et de l'autre les ateliers, est élevé. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 9 lances. Aucun chômage technique n'est envisagé. Quatre silos sont vidangés et le 5ème contenant 3 m³ de farine mélangée avec de l'eau n'est pas dépoté.

Les pompiers sollicitent la CASU (Cellule d'Appui aux Situations d'Urgence) dans le cadre d'un appui en situation réelle. Un silo vertical (de type non étanche, hauteur 7 m, base 3 m x 3 m) de farine alimentaire attenant a été arrosé toute la nuit précédente. Les secours redoutaient un début de propagation dans le silo par la farine présente dans la vis sans fin d'alimentation.

Compte tenu des valeurs de température dans la farine (2 mesures ont donné 45 °C puis 25 °C) et de la teneur en CO dans le ciel du silo (1 mesure a donné 20 ppm) relevées le matin, la demande d'appui portait sur la pertinence d'un inertage à l'azote.

Du fait de la décision prise préalablement à la sollicitation, vidange du silo, et de la nature non-étanche de celui-ci, l'inertage à l'azote n'est pas pertinent. L'auto-échauffement n'est pas significatif (la valeur maximale de 45 °C relevée est peu supérieure à l'ambiante) mais peut évoluer avant la fin de la vidange, il est donc recommandé de suivre l'évolution de température dans la farine dans le silo et la valeur de CO dans le ciel du silo, les valeurs seuil étant respectivement de 60 °C et 500 ppm.

Le sinistre serait d'origine électrique. L'inspection des installations classées demande à l'exploitant un rapport précisant les circonstances et les causes de l'incendie, ainsi que les mesures prises pour éviter un tel accident. L'exploitant prévoit de construire une nouvelle unité aux normes, ainsi que la climatisation de 3 armoires électriques.

Accident

Feu dans un séchoir de maïs.

N° 37803 - 16/12/2009 - FRANCE - 50 - BRECEY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37803/

A 5h30, l'alarme du séchoir d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux s'active, actionne les sécurités et arrête le fonctionnement du séchoir en cours de séchage de maïs. L'équipe de nuit, sur place, remarque une odeur de fumée. A 5h55, un responsable arrive sur le site et constate que le maïs se consume sans flamme dans la partie haute du séchoir. Un tuyau d'eau est mis en place et la partie haute du séchoir est arrosée pour refroidir au maximum les parties extérieures de la colonne de maïs. A 6h30, les pompiers, alertés 20 minutes plus tôt, mettent en place des dispositifs d'extinctions. Vers 7h30, la trappe de vidange rapide du séchoir est ouverte et le mais, qui se consumait dans la partie haute du séchoir, s'enflamme instantanément. L'incendie est très rapidement maîtrisé par les secours. Le séchoir est ensuite vidangé dans la matinée.

Le redémarrage du séchoir sans inspection intérieure préalable serait à l'origine de l'incendie.

Accident

Épandage de farine et feu couvant dans un silo.

N° 36642 - 31/07/2009 - FRANCE - 13 - MARSEILLE .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36642/

Un débordement de 50 t de farine se produit durant la nuit dans un silo d'une meunerie, lors du redémarrage des installations. L'alimentation électrique du site avait été interrompue à la suite d'un incendie de forêt dans la région marseillaise et le rétablissement du courant provoque le déversement de farine depuis le haut des cellules à proximité de la tour d'élévation jusqu'au bas du silo.

A 5 h, les employés qui nettoient les installations découvrent un feu couvant au niveau d'un moteur électrique situé en partie haute. Les secours redoutant une explosion mettent en place un périmètre de sécurité et évacuent 33 personnes ; le sinistre est maîtrisé avec 2 extincteurs. L'intervention des pompiers s'achève à 9h25 après contrôle de l'absence de point chaud avec une caméra thermique. Un dérèglement de l'automate qui gère l'alimentation des cellules (farine dirigée vers des capacités pleines) est à l'origine de l'épandage.

Accident

Feu dans un refroidisseur à air d'une usine d'aliments pour animaux de ferme

N° 36219 - 26/05/2009 - FRANCE - 79 - LOUZY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36219/

Dans une usine d'aliments pour animaux, un feu se déclare à 12h50 au niveau du refroidisseur d'une ligne de granulation au rez-de-chaussée de l'établissement. Des chauffeurs qui chargeaient leurs camions au 1er étage, détectent de la fumée à la sortie de la cheminée d'évacuation d'air et alertent à 13 h l'opérateur d'usine qui est occupé au débourrage d'une presse à granuler. Celui-ci constate que le local où se trouvent les refroidisseurs est complètement enfumé. A 13h15, la fumée s'est propagée dans les locaux techniques activant la détection incendie et déclenchant le système d'extinction à l'argon. Les pompiers arrivent à 13h20, mettent en place un périmètre de sécurité, coupent l'électricité dans la cellule électrique (départ usine) mais estiment qu'il n'est pas nécessaire de couper l'alimentation en gaz. Ils éteignent l'incendie à l'aide d'une lance, font une reconnaissance et détectent 3 points chauds dans le refroidisseur à l'aide d'une caméra infrarouge. Ils évacuent le produit et l'arrosent. Ils démontent les manches de filtration pour écarter tout risque de reprise du feu et ventilent le bâtiment. L'intervention s'achève à 15h30. Un élu se rend sur place. Un employé est examiné par un infirmier et reste sur place. Suite à cet incendie la production est totalement interrompue, sans chômage technique, pendant 36 h ; elle reprend sur 2 des 3 lignes puis complètement le 10/06/09.

Une particule incandescente a été introduite dans le refroidisseur, dont la trappe était ouverte, alors qu'un opérateur se chargeait du débourrage de la presse située à proximité. L'important débit d'air du refroidisseur, 15 000 m³/h, a favorisé le départ du feu.

Suite à cet événement, l'exploitant :

- débriefe avec les employés, améliore les procédures et les diffuse (distribution et affichage) plus largement qu'auparavant,
- met en place une sonde de température dans le conduit d'évacuation d'air avec mise en place d'un seuil d'alerte couplé à un arrêt immédiat du refroidisseur,
- met en place une sécurité sur la trappe de liaison presse-refroidisseur pour que le conduit du refroidisseur soit fermé lors du débourrage de la presse,
- débriefe avec les pompiers pour analyser les aspects positifs et les points à améliorer pour faciliter l'intervention,
- partage le retour d'expérience de cet événement avec les autres entreprises du groupe,
- mémorise les numéros d'urgence dans le téléphone de service pour améliorer le déclenchement de l'alerte,
- rédige une procédure pour prévenir les services administratifs,
- examine la protection des chemins de câbles à proximité des sources potentielles d'incendie,
- prévoit un exercice grandeur nature d'un départ de feu sur le silo.

Accident

Feu couvant dans un silo plat.

N° 36409 - 06/03/2009 - FRANCE - 60 - ABANCOURT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36409/

Dans la matinée, un feu couvant avec dégagement de fumée est constaté sur 40 t de pellets stockées dans un silo plat à structure métallique de 10 m de long, 8 m de large et 9 m de haut d'une entreprise de fabrication d'aliments pour animaux. Le sinistre est maîtrisé par

les pompiers aidés par du personnel d'une entreprise extérieure ; une ouverture est créée dans la paroi du silo et les pellets sont évacués à l'aide d'une pelle mécanique. Selon l'exploitant, une infiltration d'eau de pluie le long de la paroi exposée au vent aurait entraîné la fermentation des produits à l'origine de la combustion ; il prévoit de mettre en place une double paroi sur la face exposée, afin de supprimer les infiltrations.

Accident

Explosion de poussières dans un silo d'inuline.

N° 35826 - 02/02/2009 - FRANCE - 22 - LOUDEAC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35826/

Une explosion de poussières se produit vers 14h15 dans une cellule de 10 m³ d'une entreprise de fabrication d'aliments pour bétail lors de son remplissage avec de l'inuline pulvérulente (sucre de chicorée) à partir d'un big-bag. Un opérateur grièvement brûlé est hospitalisé ; des dalles de plafond sont soulevées et légèrement déplacées et des plaques translucides du bardage extérieur du bâtiment sont brisées dans un rayon d'une quinzaine de mètres du silo. Les effets thermiques de la déflagration ont caramélisé de l'inuline au niveau des fourches soutenant le big-bag, provoqués la fonte partielle des sacheries plastiques et l'inflammation de quelques emballages en papier aux alentours. Les pompiers effectuent des recherches de points chauds avec une caméra thermique, qui se révèlent négatives. L'exploitant vidange la capacité. Dans l'attente des conclusions des experts mandatés pour trouver l'origine de l'accident, le remplissage des cellules de produits organiques est suspendu. Selon les premiers éléments de l'enquête, un phénomène électrostatique pourrait être à l'origine de l'explosion.

Accident

Incendie dans un refroidisseur

N° 34993 - 15/08/2008 - FRANCE - 51 - MERLAUT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34993/

Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme, vers 1h15, un feu se déclare au niveau d'une presse puis se propage vers le refroidisseur par l'intermédiaire d'un élévateur. La détection d'élévation anormale de température déclenche l'arrêt du ventilateur et de la ligne de granulation concernée. L'électricien de l'usine, habitant sur le site, coupe l'alimentation électrique de la ligne et l'opérateur en poste ouvre les rampes d'injection d'eau dans le refroidisseur. Les secours établissent un périmètre de sécurité de 200 m et éteignent l'incendie. Une entreprise extérieure nettoie et vidange la fosse ayant recueilli les eaux d'extinction. Les dommages matériels s'élèvent à 60 000 euros.

Le départ de feu s'est produit au niveau de la porte de la presse entre le bol et le volet de débourrage, l'échauffement de la matière végétale coincée sous le volet provoquant l'incendie. Aucun défaut n'avait été signalé sur la ligne de granulation avant le départ de feu. L'exploitant modifie la porte de la presse en conséquence. Par ailleurs, il abaisse le seuil de la détection d'élévation anormale de température, contrôlée et testée le 10/01/08, de 70 °C à 60 °C et ajoute 2 buses d'injection d'eau au refroidisseur afin de rendre plus efficace l'arrosage d'un départ de feu. Les opérateurs de l'usine étaient formés au risque ATEX.

Accident

incendie dans un tambour de déshydratation de luzerne à destination de l'alimentation animale

N° 34964 - 28/07/2008 - FRANCE - 51 - MONTEPREUX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34964/

Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme, le conducteur de ligne détecte vers 23 h qu'un tambour rotatif de déshydratation de luzerne ne fonctionne plus. Ne trouvant pas la cause de cette panne, il appelle le responsable du site puis l'électricien de l'usine. L'installation est mise en sécurité. Les courroies d'entraînement entre le moteur et le réducteur du tambour sont cassées. Après réparation, le moteur ne peut entraîner le tambour qui est trop chargé. En ouvrant une trappe sur la sortie du tambour pour essayer de le vidanger manuellement, les employés découvrent un petit foyer à l'intérieur de l'équipement. Ils mettent en service la motopompe et des RIA et de l'eau est injectée en petite quantité par les buses installées à l'entrée du tambour. Vers 2 h, le responsable de la coopérative arrive sur place, le feu semble être contenu. A la suite d'une reprise de l'incendie, vers 4 h, les pompiers sont appelés en soutien mais n'ont pas à intervenir. Vers 5h30, l'eau accumulée dans la machine est évacuée et, à partir de 7h, le tambour est vidangé progressivement en le faisant tourner à l'aide d'un câble en acier. Les pompiers quittent l'usine en début d'après midi et les opérations se terminent vers 17 h. Le personnel surveille le site pendant la nuit. Le tambour de déshydratation étant endommagé, la ligne de production correspondante est arrêtée jusqu'au passage d'experts techniques puis réparation. La fabrication est reportée sur une autre ligne, il n'y a pas de chômage technique.

L'exploitant prévoit d'équiper la partie entraînée par le moteur d'un détecteur de rotation déclenchant une mise en sécurité de l'installation ou une alarme visuelle et sonore lorsque le tambour s'arrête. Lors de l'incident, seul le moteur disposait de ce type de détection.

Accident

Incendie sur un broyeur à marteaux et un cyclofiltre dans un silo.

N° 33343 - 30/07/2007 - FRANCE - 91 - CORBEIL-ESSONNES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33343/

Un feu se déclare vers 13h30 dans un broyeur à marteaux situé au rez-de-chaussée d'un silo de blé d'une meunerie. L'incendie se propage par une canalisation au cyclofiltre implanté au 5ème étage du silo. Ces matériels sont installés sur la ligne de fabrication de granulés pour l'alimentation du bétail à partir des déchets de l'installation de réception des céréales. Redoutant d'autres propagations du sinistre et des risques d'explosion, les secours évacuent les 70 employés dans un bâtiment administratif et mettent en place un périmètre de sécurité de 200 m qui provoquent des interruptions de la circulation routière dans plusieurs rues. L'installation est mise en sécurité et les pompiers éteignent l'incendie vers 16 h par noyage du broyeur et du cyclofiltre avec 5 lances, puis des rondes de surveillance sont effectuées toutes les heures par le personnel de l'établissement. L'intervention des secours s'achève vers 18 h. Les eaux d'extinction ont été collectées sur le site. L'activité du site reprend à 20 h. L'inspection des installations classées constatera par ailleurs, lors de sa visite après l'accident, que l'évent de surpression installé sur le cyclofiltre s'est entrouvert lors du sinistre mais que son ouverture totale a été entravée par le capteur de détection d'ouverture installé lors d'une modification de l'unité.

Accident

Explosion dans un silo.

N° 31588 - 29/03/2006 - FRANCE - 63 - AIGUEPERSE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31588/

Une explosion se produit vers 14h30 dans un silo d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux. La cellule impliquée dans l'explosion est une cellule cylindrique métallique verticale de 120 t avec une toiture boulonnée. Plusieurs de ces cellules sont contenues dans un bâtiment. La cellule contenait 80 t de tourteaux de germes de maïs issus d'une activité d'extraction d'huile à l'hexane. Au moment de l'accident, 5 opérateurs effectuent des travaux à proximité et au-dessus de la cellule. Les 5 employés sont blessés dont 2 gravement (brûlures et traumatismes). Le toit de la cellule est en partie arraché. La toiture du bâtiment abritant les cellules, gravement endommagée, risque de s'effondrer. Le site est évacué. Les pompiers recherchent d'éventuels points chauds avec une caméra thermique dans les 21 cellules de l'établissement. Cinq silos sont mis sous surveillance durant la nuit. Ces cellules seront vidangées après épandage de mousse sur les produits stockés. 503 tonnes de matières premières ont été détruites. les conséquences économiques sont estimées à 505 000 EUR.

30 minutes avant l'explosion, des travaux de soudure ont été effectués à la verticale de la cellule. La mise en marche des installations de soutirage a eu lieu juste avant l'explosion. Il est probable que des projections de particules de soudure sur la ou les manches de décompression des cellules aient eu lieu. Des particules chaudes de soudure ou de morceaux de manches dans la cellule ont pu générer une combustion lente. La mise en suspension de poussières lors du soutirage a pu générer une ATEX dans la cellule. Un permis de feu avait été délivré avec pour seule consigne : "moyens de protection contre les explosions". La présence de poussières dans le bâtiment (sol, parois, structures, équipements) a provoqué de multiples petits foyers de combustion après l'explosion.

Accident

Feu dans une usine de fabrication et de conditionnement d'aliments.

N° 20217 - 06/04/2001 - FRANCE - 91 - BRUYERES-LE-CHATEL .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20217/

Un violent incendie embrase les 8 000 m² d'entrepôt d'une usine de fabrication et de conditionnement d'aliments, ainsi que d'accessoires pour animaux. Trois membres du personnel également pompiers volontaires tentent vainement dans un premier temps d'éteindre l'incendie avec les moyens internes du site. Les employés sont évacués. Un énorme panache de fumée est visible à plusieurs kilomètres. L'intervention qui dure 6h30, mobilise 30 véhicules, 100 hommes et un débit d'eau de 600 m³/h, dont une partie est fournie par un établissement voisin. Le feu qui s'est déclaré dans la zone des silos d'ensachage, a été alimenté par les cartons d'emballage et les produits alimentaires stockés. Les pompiers n'ont pu pénétrer dans le bâtiment à structure métallique. Les eaux d'extinction ne pouvant être collectées dans une rétention se déversent dans des fossés et dans une rivière. Le vent provoque des envols de mousse provenant des shampoings présents sur le site. Des prélèvements d'eau sont réalisés. Les 8 000 m² de l'établissement sont détruits et 100 personnes sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré.

Accident

Incendie moteur d'élévateur sur un site de fabrication d'aliments pour animaux

N° 61596 - 11/12/2023 - FRANCE - 22 - GRACES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61596/

Vers 8 h, un feu se déclare au niveau d'un moteur d'un élévateur permettant le transfert des matières premières sur l'unité de stockage de céréales d'une usine spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Un salarié constate une sortie de fumée au niveau de la tour de manutention au démarrage de chargement du 1er camion. Il coupe immédiatement l'électricité générale du site et dirige les chauffeurs présents au point de rassemblement. En accord avec le responsable opérationnel, les secours sont appelés et l'accès au site interdit à tous camions arrivant pour charger ou décharger. Arrivés à 8h30, les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 6 extincteurs à eau après 1 h d'intervention. Ces derniers quittent le site vers 10 h. Une surveillance du moteur et de la zone est mise en place pour la journée.

Une entreprise spécialisée réalise le diagnostic du moteur pour redémarrer l'élévateur. La courroie de transmission détruite par l'incendie est remplacée. Tout chargement sur le site est impossible en attendant ce redémarrage.

Un échauffement au niveau du moteur de l'élévateur est à l'origine du départ de feu.

Accident

Incendie d'un hangar de stockage d'aliments pour animaux et de céréales

N° 60159 - 06/01/2023 - FRANCE - 01 - VARAMBON .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60159/

Vers 16h15, un feu se déclare sur un engin de chargement fonctionnant au gaz naturel dans un hangar vide de stockage de céréales de 1 000 m² d'une usine spécialisée dans la fabrication d'aliments pour le bétail et les équidés. Une épaisse fumée accompagnée d'une forte odeur de brûlé se dégage. Les 12 employés présents sont évacués. Les pompiers protègent un bâtiment attenant de 2 000 m² contenant 700 t de céréales et aliments pour bétail. L'incendie est éteint et le bâtiment ventilé et dégarni pour parfaire l'extinction.

Le bâtiment est partiellement détruit.

Accident

Incendie de silo de déchets de blé dans une minoterie

N° 59907 - 15/11/2022 - FRANCE - 56 - SAINT-GERAND-CROIXANVEC .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59907/

Vers 7h30, un feu se déclare au niveau d'un silo contenant 70 m³ de déchets de blé dans une minoterie. Le personnel donne l'alerte, après avoir détecté une odeur suspecte et un peu de fumée. Le silo à structure métallique verticale de 7 m de haut, est indépendant du bâtiment. Les secours mettent en place une zone d'exclusion autour du réservoir en raison du risque d'explosion de poussière. Les pompiers étouffent l'incendie à l'aide de mousse. La production complète reprend, vers 11h30, après vidange du silo. L'intervention des pompiers s'achève vers midi. Un second silo est exploité pour reprendre l'activité.

Selon le directeur, un échauffement anormal au niveau du broyeur des déchets de blé serait à l'origine du départ de feu.

Accident

Incendie d'un stockage de céréales

N° 60583 - 04/07/2022 - FRANCE - 01 - VARAMBON .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60583/

Vers 21h30, l'opérateur gérant la ligne du broyeur d'une entreprise de broyage de céréales constate un départ de feu. L'électricité de la ligne est coupée ainsi que le gaz avant l'arrivée des pompiers, bien qu'ils ne soient pas utilisés au niveau du broyeur. Les pompiers éteignent le foyer principal. Ils démontent les conduits de transports de farine pour s'assurer qu'aucune propagation du sinistre n'est en cours. Les secours restent une partie de la nuit, le temps d'éteindre l'incendie au niveau du broyeur et des filtres, de vérifier l'absence de points chauds dans les manutentions voisines et de vidanger les circuits en aval du broyeur. Le lendemain matin, le prestataire électrique met en sécurité les installations et réalimente le site en électricité pour pouvoir redémarrer les autres parties du site.

Le feu, resté localisé à l'intérieur des manutentions, a fait fondre quelques fils le long de la ligne du broyeur. Une dizaine de salariés est en chômage technique le temps de la remise en service de l'installation.

Un problème mécanique serait à l'origine du départ de feu.

Accident

Incendie dans un établissement de nutrition animale

N° 58885 - 08/04/2022 - FRANCE - 44 - ANCENIS-SAINT-GEREON .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58885/

Vers 15h20, un feu se déclare dans un hangar de maintenance de 100 m² au sein d'un établissement de nutrition animale. Le bâtiment abrite des pièces mécaniques ainsi que des bidons d'huile et de graisse. Les pompiers attaquent le feu à l'aide d'une lance à mousse. En raison du risque que les flammes atteignent les voies ferrées, la circulation ferroviaire est coupée. Un poste de soudure à acétylène est extrait du bâtiment puis refroidi. La vanne de confinement des eaux est fermée. Le feu est maîtrisé vers 16h30 et la circulation ferroviaire reprend. Le feu est éteint vers 18 h.

50 m² du bâtiment sont détruits.

Accident

Feu de séchoir à lin

N° 47639 - 28/01/2016 - FRANCE - 12 - SAINTE-RADEGONDE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47639/

Dans une entreprise d'aliments pour bétail, vers 15 h, un feu se déclare dans un sécheur-refroidisseur contenant du lin. Les pompiers maîtrisent l'incendie vers 19 h. La totalité du lin est évacuée. L'exploitant organise des rondes de surveillance. Les 2 premiers étages du sécheur sont partiellement détériorés ainsi que le filtre.

A la suite du sinistre, l'exploitant modifie les seuils d'alertes des sondes de températures. La procédure d'intervention des opérateurs est également modifiée. Elle intègre la vidange

complète et immédiate du sécheur en cas de détection d'incendie. Les consignes de conduite du sécheur sont modifiées avec la réduction des températures de chauffe et la nécessité de vidange et nettoyage complet du sécheur en fin de production. Des volets permettant l'obturation des tuyaux d'entrée air chaud et froid au niveau du sécheur sont mis en place.

Accident

Feu couvant dans une cellule métallique de sous-produits de céréales.

N° 36702 - 24/08/2009 - FRANCE - 03 - SAINT-GERMAIN-DE-SALLES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36702/

Dans une entreprise de fabrication d'aliments pour animaux, un feu couvant est constaté vers 6h30 dans une cellule métallique contenant 3 t de sous-produits de céréales (grains déclassés, écorces,...), lors d'un contrôle des stocks par un opérateur. Le POI est déclenché, les secours publics sont alertés et les employés du site sont évacués. Les pompiers arrosent l'intérieur du silo par le haut puis vidangent le produit après percement d'une ouverture dans la tôle de la capacité. L'intervention des secours s'achève vers 10 h et l'activité du site reprend progressivement dans la matinée. L'enquête effectuée par l'exploitant ne révèlera aucune anomalie ou échauffement sur les appareils de manutention de l'unité ; un auto-échauffement du produit pourrait être à l'origine du sinistre.

Accident

Feu couvant dans un silo d'orge.

N° 36616 - 25/07/2009 - FRANCE - 39 - CHAMPAGNOLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36616/

Un feu couvant est détecté vers 15h30 dans un silo de 12 m³ d'une entreprise de fabrication d'aliments pour animaux. Apercevant une épaisse fumée, un passant donne l'alerte. Les pompiers établissent 2 lances à débit variable en protection puis vidangent avec des pelles et un engin de levage 8 t d'orge contenues dans la capacité. Des mesures de température avec une caméra thermique sont régulièrement effectuées. L'intervention des secours s'achève à 18 h. Une ronde de surveillance est effectuée vers 20 h.

Accident

Feu d'une installation de séchage de flocons d'orge.

N° 35342 - 15/10/2008 - FRANCE - 35 - PLECHATEL .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35342/



Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux, un feu se déclare vers 5h30 au niveau d'un filtre d'une installation de séchage situé au 2ème des 9 étages d'un bâtiment de 40 m de haut. Les pompiers refroidissent l'installation avec des lances à débit variable et vidangent 400 l de flocons d'orge ; 2 pompiers sont légèrement incommodés par les fumées. L'incendie est éteint vers 10 h. L'intervention des secours s'achève à 11 h après vérification de l'absence de point chaud à la caméra thermique.

Accident

Incendie d'un séchoir d'un silo.

N° 34671 - 03/06/2008 - FRANCE - 35 - MONTAUBAN-DE-BRETAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34671/

Un feu se déclare vers 18h30 dans un séchoir de 100 t de soja d'un silo d'une coopérative agricole ; 90 pompiers sont mobilisés pour maîtriser le sinistre et protéger la tour de manutention et 2 cellules voisines. L'incendie est éteint le lendemain vers 14 h après enlèvement d'une partie du bardage du séchoir et ouverture des trappes supérieures pour inonder la masse en combustion. Une surveillance est mise en place durant le reste de l'après-midi. L'intervention des secours s'achève vers 21h30.

L'installation de séchage est démolie. Un nouveau séchoir d'une capacité de 180 t de grains humides est mis en place ; il est muni de trappes de vidange rapide et d'un système d'extinction automatique comportant 4 rampes d'arrosage.

Accident

Incendie d'écorces de pin et de plaquettes forestières

N° 33204 - 15/07/2007 - FRANCE - 45 - ENGENVILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33204/



Dans une entreprise de déshydratation et de fabrication d'aliments pour animaux de ferme, un feu se déclare vers 12h30 sur 4 000 m³ d'écorces et de plaquettes forestières stockées en extérieur. Aucun risque de propagation n'est à redouter. Les secours interviennent avec 4 lances à débit variable, épandent le tas en feu et sont maîtres de l'incendie à 18 h. L'opération étant de longue durée, les secours sont relevés. Ils déblaient les lieux sinistrés et déclarent le feu éteint vers 0h15. Un gardien réalise des rondes sur le site durant la nuit. Quelques points chauds sont encore refroidis et l'intervention des secours s'achève vers 6h30. Après accord donné au directeur de l'établissement, l'activité du site reprend à 8 h à l'exception de l'activité de déshydratation à l'origine de l'incendie (reprise d'activité après 5 jours et vérification du conduit de cheminée). L'incendie aura légèrement incommodé un employé. L'accident est probablement dû à une inflammation des écorces par des retombées d'escarbilles.

Accident

Explosion puis incendie dans une coopérative agricole.

N° 32520 - 01/12/2006 - FRANCE - 55 - VELAINES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32520/

Dans une coopérative agricole, une explosion se produit dans un broyeur situé dans un local en béton dont les 2 portes jouent le rôle d'évents. L'incendie se propage au filtre à manches de 8 m de haut, via la gaine d'aération, et enflamme les 10 m³ de poussières qu'il contient. Un important dégagement de fumées se produit. Le responsable du site arrête la ventilation pour étouffer les flammes, puis appelle les pompiers. Ceux-ci effectuent une ronde toutes les 2 h et aident au démontage de quelques manches du filtre. Le "marteau" du broyeur étant usé, le produit (grain, alimentation pour bétail) n'est plus correctement broyé, se colmate puis, s'accumulant sur la grille, il s'échauffe avec le passage répété du marteau. La déflagration dans le broyeur est transmise vers le filtre à manches via la gaine de ventilation. Les portes du local du broyeur ont été soufflées par l'explosion. Aucun

impact sur l'environnement n'est mentionné. Informée par un article de presse, l'administration constate les faits. A la suite de cet incident, l'exploitant prévoit de rappeler aux opérateurs les bonnes pratiques de nettoyage du site et met en place un plan préventif de nettoyage et de maintenance du broyeur avec notamment une surveillance quotidienne de l'état d'usure des marteaux. De plus, à la demande de l'inspection, il mettra à jour son étude de dangers.

Accident

Feu de bandes transporteuses.

N° 29827 - 10/05/2005 - FRANCE - 22 - PLESTAN .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29827/

Le personnel d'une usine d'aliments pour bétail constate vers 17 h un feu à l'extrémité d'une bande transporteuse d'un silo et alerte les secours. L'incendie se propage le long du convoyeur qui enjambe la voie ferrée RENNES - BREST, atteint une tour de manutention puis se communique à une 2ème bande transporteuse. La circulation ferroviaire est interrompue 2 h. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 4 lances, quelques mètres avant que les flammes n'atteignent un silo plat. Aucun blessé n'est à déplorer. Une surveillance est mise en place pour maîtriser une éventuelle reprise de feu. L'inspection des installations classées effectue une enquête. Le feu se serait propagé sur 100 m de bande transporteuse en une vingtaine de minutes selon les témoins. Le capotage métallique protégeant ce convoyeur des intempéries aurait pu être à l'origine d'un 'effet cheminée' lors du sinistre. Installée en 1999, cette bande de 'type K' (revêtement ignifugé) était conforme à la norme NF EN 20340 selon le fabricant. Les essais effectués en juin 2005 par un organisme tiers, sur une partie de la bande ayant échappé aux flammes, montrent qu'elle satisfait aux exigences de la norme pour la position inclinée à 45° des éprouvettes, mais qu'elle n'est pas conforme aux exigences pour la position verticale des éprouvettes vis-à-vis du critère de persistance de flamme ; ces conclusions sont remises en cause par le fabricant. S'agissant d'un modèle de 'type K', la question de la pérennité du caractère auto-extinguible se pose (usure du revêtement ?). L'échauffement d'un roulement de palier au niveau du tendeur par contrepoids serait à l'origine de l'incendie. A la suite de l'accident, l'exploitant prévoit notamment de remplacer la partie métallique de la passerelle enjambant la voie ferrée et la mise en place de 'fumidômes' sur le capotage de la bande pour limiter 'l'effet cheminée'.

Accident

Auto-échauffement d'un stock de luzerne déshydratée.

N° 20378 - 28/03/2001 - FRANCE - 51 - PONTFAVERGER-MORONVILLIERS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20378/

Un auto-échauffement se produit dans une cellule métallique contenant 500 t de granulés de luzerne déshydratée. Dès que les sondes de températures décèlent l'anomalie, l'exploitant introduit de l'azote dans le stockage pour ralentir le phénomène d'autocombustion. Les pompiers déversent de la mousse sur le stockage par une trappe située au sommet de la cellule. Celle-ci sera vidangée dans les 48 h qui suivent ; 200 t de granulés sont perdues. L'auto-échauffement observé pourrait être dû à une entrée d'humidité par une ouverture résultant de la rupture d'une soudure entre une passerelle et le corps de la cellule.

Accident

Départ de feu dans un local électrique d'une usine de déshydratation de fourrage

N° 62564 - 20/07/2024 - FRANCE - 51 - VAL-DES-MARAIS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62564/

À 20h25, un opérateur détecte un départ de feu dans un local électrique d'une usine de déshydratation de fourrage (luzerne et pulpe de betterave) destiné à l'alimentation animale. Il informe son chef d'équipe et débute l'extinction au moyen d'extincteurs. N'arrivant pas à éteindre le feu, les pompiers sont alertés. Le site est mis en sécurité. Arrivés à 21 h, les pompiers éteignent l'incendie et quittent les lieux à 22h10. Peu d'eaux d'extinction sont générées, elles sont récupérées dans un bassin du site. L'exploitant assure une surveillance avec une caméra thermique jusqu'au lendemain matin.

L'établissement est à l'arrêt quelques jours, en attendant le remplacement du matériel endommagé (condensateurs et disjoncteurs) et la réalisation des contrôles de l'installation électrique.

L'événement serait lié à un problème électrique sur des batteries de condensateurs.

Accident

Incendie dans une usine alimentaire pour animaux

N° 61611 - 25/12/2023 - FRANCE - 27 - SAUSSAY-LA-CAMPAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61611/

Vers 10h30, des fumées sont aperçues sur des bandes transporteuses de biomasse dans une usine préparant des aliments pour animaux. Un salarié confirme le départ de feu, une tentative d'extinction avec RIA échoue car il y a trop de fumées. Les pompiers maitrisent rapidement l'incendie et quittent le site vers 14 h. Les eaux d'incendie sont confinées.

Deux bandes transporteuses sont endommagées, les dommages sur l'installation électrique sont estimés à plus de 80 000 euros.

Vers 9 h, la phase de redémarrage de l'usine vient de de se terminer. Seule la ligne de séchage principale (évaporation 40 000 m³/h) était en fonctionnement. La ligne de séchage secondaire (évaporation 30 000 m³/h) était à l'arrêt en cause d'un équipement hors de fonction plus loin dans le process. Des flammèches sont sorties de la tête de ligne principale. Ces flammèches sont venues se déposer sur les bandes transporteuses de biomasses pour le foyer de la ligne secondaire. Un vent fort ce jour a permis la diffusion des flammèches sur le site.

Six jours après cet événement, un autre incendie se déroule sur le site (ARIA 61618).

Accident

Incendie de silo dans une meunerie

N° 60551 - 20/04/2023 - FRANCE - 76 - PETIT-COURONNE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60551/

Vers 4h30, de la fumée se dégage d'une chambre à poussière provenant d'un silo vertical dans une meunerie. Un point chaud à 80 °C est mesuré à la caméra thermique dans la chambre des poussières de 700 m³. L'entreprise est évacuée. La chambre des poussières est dépotée au 3/4 avec un engin de manutention sous protection incendie en raison du

risque d'explosion de poussières. Après reconnaissance, aucun point chaud résiduel ni aucune trace de combustion ne subsiste et l'activité peut reprendre vers 8 h.

Le volume brûlé dans la chambre est estimé à 1 m³ sur les 300 présents.

Accident

Combustion sur un site de fabrication d'aliments pour animaux de ferme

N° 59333 - 14/05/2022 - FRANCE - 10 - ASSENCIERES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59333/

Vers 17h35, une zone de combustion de toiture apparaît sous un auvent de 1 m² de surface sur un site de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Le télescopic du site étant en panne, une intervention en interne est impossible, les pompiers sont donc sollicités.

La cause de l'événement est une microcoupure de courant le jour même à 8 h par le fournisseur d'énergie. Cela a généré la combustion d'escarbilles en sortie de four. L'arrosage des toits et installations, ainsi que des rondes, avaient été effectués dans le but de prévenir ce type de phénomène.

Accident

Feu dans une meunerie suite à une coupure de courant

N° 57594 - 06/07/2021 - FRANCE - 43 - SAINT-GERMAIN-LAPRADE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57594/

Vers 10h30, la foudre provoque une coupure électrique au sein d'une meunerie. Le tapis d'une ligne se retrouve à l'arrêt. La chaleur des produits provoque un début d'incendie dans un conduit d'extraction. Le personnel maîtrise l'incendie à l'aide d'extincteur avant l'arrivée des pompiers. A l'aide d'une caméra thermique, les secours vérifient l'absence de point chaud.

Accident

Incendie de transformateur dans une usine d'aliments pour animaux de ferme

N° 57529 - 28/06/2021 - FRANCE - 08 - PAUVRES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57529/

Vers 23h05, un feu se déclare au niveau d'un transformateur électrique de 63 kV dans une usine d'aliments pour animaux de ferme. Le site subit deux coupures électriques dues aux déclenchements fugitifs triphasés du départ 63 kV au poste RTE de la commune voisine. Le premier à 22h40 et le second à 22h53. Consécutivement à la seconde coupure, des flammes sont observées par le personnel présent sur site au niveau du transformateur 63 kV n°2. Les pompiers sont appelés et un périmètre de sécurité est établi. L'électricité est coupée. Les pompiers interviennent à l'aide de lances et d'extincteurs. Un transformateur auxiliaire est installé pour maintenir la déshydratation, mais l'alimentation de secours de 20 kV ne permet pas de maintenir l'exploitation entière des installations, plusieurs lignes de production sont arrêtées. Le transformateur est refroidi pendant 3 h.

Les dégâts sont conséquents sur le transformateur n°2. Heureusement l'intervention rapide des secours et l'efficacité du mur coupe-feu ont permis de protéger le transformateur 63 kV n°1. Des travaux sont entrepris rapidement par une entreprise

spécialisée pour réparer les câbles de livraison et pouvoir connecter le transformateur n°1. A l'issue des réparations, l'installation sera vérifiée et approuvée pour une remise en service sécurisée.

Accident

Feu de silo de farine de blé dans une meunerie

N° 57317 - 11/05/2021 - FRANCE - 62 - ARQUES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57317/

Vers 9 h, un feu se déclare au niveau du carter de moteur d'un silo de farine de blé de 20 m de haut dans une entreprise de travail de grains. Les 30 employés sont évacués. Les pompiers refroidissent les parties métalliques à l'aide d'une lance et ouvrent une trappe pour atteindre le foyer. Les relevés de température réalisés montrent des valeurs de 200 à 300 °C. De la mousse est injectée sur le foyer en bas du cyclotronique pour refroidissement. L'écluse du silo concerné est démontée. Le dépôt de braise qui se trouvait au fond du cyclotronique est éteint et retiré. Les 2 coudes d'évacuation sont démontés pour constater l'absence de foyer. Le dispositif des pompiers est levé vers 15 h.

D'après la presse, une surchauffe serait à l'origine de l'incendie.

Accident

Incendie de presse dans une minoterie

N° 56627 - 22/01/2021 - FRANCE - 51 - REIMS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56627/

Vers 11h50, un feu se déclare au niveau d'une presse à travailler le grain dans un local de 50 m² contiguë à plusieurs silos dans une minoterie. Les secours mettent en place un périmètre de 400 m et évacuent 46 employés et 24 riverains. La population et une école sont confinées. La circulation routière et ferroviaire est coupée dans le secteur. Les pompiers craignent une propagation par la trémie à 3 silos métalliques contenant chacun 30 à 40 t de granules de son. Après consultation d'un expert silo, une société spécialisée vidange les 3 réservoirs.

Le lendemain, vers 16 h, un dégagement de fumée se produit au niveau du filtre situé en toiture du silo vertical en béton dont les cellules sont fermées. Un point chaud de la veille est entraîné par le vent et le tirage en partie haute du silo. Une trémie est ouverte en partie haute pour noyer la surface concernée. L'incendie est éteint après ouverture de deux trémies en partie haute et vidange des matières résiduelles.

Accident

Auto-échauffement de pellets de luzerne

N° 54795 - 07/12/2019 - FRANCE - 45 - ENGENVILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54795/

Vers 13 h, un feu se déclare dans un silo plat contenant 8 000 t de granulés de luzerne dans une entreprise de fabrication d'aliments. L'exploitant dépote le silo pour permettre aux pompiers d'atteindre le foyer. Un périmètre de sécurité est mis en place et les routes

d'accès aux alentours sont coupées. Trois personnes ne peuvent pas regagner leur domicile. Le lendemain, à 16 h, après l'évacuation de 5 800 t de granulés, les pompiers attaquent l'incendie à l'aide de 2 lances. Après la vidange de 7 000 t de granulés, l'incendie est éteint vers 2 h, 2 jours après le début du sinistre.

95 % du stock de granulés sont sauvés par l'action des secours.

Un auto-échauffement de la luzerne est à l'origine du départ de feu.

Accident

Incendie sur un quai jouxtant une minoterie

N° 49864 - 24/05/2017 - FRANCE - 14 - CAEN .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49864/

Un feu se déclare vers 16 h sur un quai de chargement inutilisé qui jouxte une minoterie. L'incendie serait parti d'une poubelle sur ce quai squatté par des migrants absents au moment des faits. Le personnel alerte les pompiers et éteint l'incendie à l'aide d'extincteurs. Les locaux de l'usine sont évacués, car les quais donnent sur les zones de fabrication du site. Le feu de poubelle détruit des couvertures et matelas présents, mais l'usine n'est pas touchée. Les services municipaux évacuent les objets brûlés.

L'exploitant demande l'expulsion des personnes occupant illégalement ces quais extérieurs (propriété de l'usine), nettoie les abords du site et clôture ce dernier.

Accident

Incendie dans le local électrique d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux

N° 53052 - 21/03/2017 - FRANCE - 85 - SAINT-MARTIN-DES-NOYERS .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53052/

Vers 7h15, une batterie de condensateurs s'échauffe dans le châssis électrique situé au-dessus du local technique dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Un dégagement de fumées se produit, déclenchant les détecteurs de fumée situés au niveau du plafond. Alertés par l'alarme générale d'évacuation, les employés quittent leur poste pour se rassembler à l'extérieur du site. Le système d'inertage à l'azote se déclenche, le début d'incendie est rapidement maîtrisé. Les pompiers et les services de l'électricité arrivent peu après.

Une batterie de condensateurs est hors service, 10 bouteilles d'azote se sont vidées. La production est arrêtée pendant 2 h, l'usine redémarre le lendemain à 9 h. L'incendie est dû à un problème d'origine électrique. Le système d'inertage du local électrique est remis en état. La batterie de condensateurs est remplacée.

Un accident similaire a déjà eu lieu sur ce site, en 2008 (ARIA 53053).

Accident

Feu de toiture dans une usine d'aliments pour animaux

N° 48849 - 20/11/2016 - FRANCE - 27 - SAUSSAY-LA-CAMPAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48849/

Vers 3h40, un feu se déclare en toiture d'une usine de déshydratation de luzerne (aliments pour animaux de ferme). Une coupure générale d'électricité s'était produite à 2h25 alors que le site était en fonctionnement. Celle-ci était due à une tempête. Au retour du courant, 40 min plus tard, les presses ont émis des poussières de matières organiques. Au redémarrage de la génératrice, des étincelles sont rejetées par la cheminée du four de séchage. Ces dernières atteignent la toiture avec les poussières et attisées par le vent violent, les flammes se propagent sur le toit. Les pompiers éteignent l'incendie vers 7 h. La toiture est endommagée. La production est stoppée et 10 employés sont en chômage technique pendant 2 jours.

Accident

Début d'incendie sous un silo dans une minoterie

N° 46904 - 19/07/2015 - FRANCE - 39 - VAUX-SUR-POLIGNY .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46904/

Vers 8 h, l'alarme incendie de la minoterie d'une usine de fabrication de farine se déclenche. D'épaisses fumées noires s'échappent du toit. Le directeur de l'établissement, prévenu par un voisin, appelle les secours. L'incendie est rapidement maitrisé par les pompiers. Les eaux d'extinction sont confinées dans une rétention puis évacuées par une entreprise extérieure.

Le feu est parti d'une benne peseuse située en sous-sol, sous un silo. Le moteur de la benne aurait surchauffé en raison des fortes chaleurs puis enflammé des poussières.

A la suite de l'incendie, l'exploitant met en place un système de contrôle de température aux endroits jugés critiques en période de fortes chaleurs. Il dispense au personnel une formation sur le risque incendie.

Accident

Employé blessé au bras dans une usine d'aliments pour animaux d?élevage.

N° 45983 - 08/10/2014 - FRANCE - 79 - MONCOUTANT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45983/

Lors du nettoyage d'un transporteur à chaîne d'une usine fabriquant des aliments pour animaux d'élevage, de la matière compacte et durcie provoque son bourrage. Après plusieurs essais infructueux pour dégager une palette coincée à la sortie du transporteur, un opérateur descend dans la fosse. Alors qu'il essaie d'ouvrir la machine, son bras est happé et broyé au niveau du coude. Les secours évacuent la victime à l'hôpital.

L'employé, âgé de 57 ans, travaillait depuis 1982 dans l'usine.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 45811 - 05/10/2014 - FRANCE - 45 - SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45811/

Un feu se déclare vers 22h45 dans un refroidisseur de grains d'une usine d'aliments pour animaux à la suite d'un échauffement anormal au niveau de la filière de presse. Les pompiers éteignent le sinistre. Les lignes de production redémarrent progressivement le lendemain après-midi. Les grains souillés par les eaux d'extinction sont traités par méthanisation.

Accident

Feu de filtre dans une usine d'aliments pour animaux

N° 45370 - 13/06/2014 - FRANCE - 64 - AICIRITS-CAMOU-SUHAST .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45370/

Un feu se déclare à 18 h dans un filtre à l'extérieur d'une usine d'aliments pour animaux. Les employés tentent sans succès d'éteindre le sinistre. La responsable de fabrication qui se rend sur place appelle les pompiers vers 19h15. Ces derniers éteignent le feu vers 22 h et effectuent une ronde de sécurité vers 1 h.

Un élévateur est à l'origine du sinistre. Le déport ou le déchirement de la sangle a créé des frottements entre les godets et le bâti de l'élévateur. Les étincelles générées ont ensuite été aspirées par le réseau de dépoussiérage vers le filtre.

Le filtre et l'élévateur en cause ainsi que différents tuyaux d'aspiration sont nettoyés. Les dégâts matériels concernent le filtre impacté (cadres, manches filtrantes et joints de porte à remplacer) ainsi que l'élévateur (sangle et godets détériorés).

L'exploitant prévoit de mettre en place un capteur de détection d'étincelles sur le conduit principal du filtre et un autre de déport de bande sur l'élévateur.

Accident

Explosion d'un condensateur dans une usine d'aliments pour animaux

N° 44283 - 03/09/2013 - FRANCE - 63 - AIGUEPERSE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44283/

Un condensateur explose et provoque un départ de feu à 19h15 dans le local transformateur TGBT d'une usine d'aliments pour animaux. Les pompiers éteignent le sinistre. L'intervention s'achève à 20h15.

Accident

Incendie dans le stock de sciure d'un séchoir à céréales

N° 43560 - 15/03/2013 - FRANCE - 51 - VATRY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43560/

Un feu est signalé à 7 h dans un bâtiment stockant 100 t de sciure d'une usine déshydratant la luzerne pour produire des aliments pour le bétail. Les pompiers déploient un important dispositif pour lutter contre le sinistre et éviter sa propagation au stockage de charbon du site. L'accès au bassin d'incendie est difficile, le chemin n'étant pas goudronné. Les pompiers ouvrent une partie du toit du hangar, provoquant la mise en suspension de la poussière de sciure, engendrant ainsi un risque d'explosion élevé. Le bâtiment, constitué d'un mur de parpaings en partie basse et d'un bardage en partie haute, menace de s'effondrer. Les secours arrosent la sciure puis la sortent à l'aide d'un engin

pour l'épandre dans un champs voisin. Au final, 40 m³ d'eau seront nécessaires pour éteindre le feu. L'inspection des installations classées est informée.

L'incendie est dû à la fermentation et à l'auto-échauffement de la sciure de bois stockée depuis plusieurs semaines et utilisée pour alimenter la chaudière de l'usine.

Accident

Feu d'un local électrique dans une usine d'aliment pour bétail

N° 39248 - 13/11/2010 - FRANCE - 62 - ARQUES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39248/

Un feu se déclare vers 20h50 dans un local électrique au rez-de-chaussée d'une usine d'aliments pour bétail comprenant 4 niveaux. L'incendie se propage à l'étage supérieur par le plancher en bois, provoquant une importante fumée. Le feu électrique est éteint avec 1 lance à mousse et les foyers résiduels dans les étages avec des lances à eau. Les secours refroidissent 5 silos d'orge et de blé (25 t au total) dont la température a monté, puis surveillent les silos ainsi que le plancher du 4ème niveau au moyen d'une caméra thermique. A 23h45, la baisse de température est significative. Le dispositif est allégé vers 0h55, quelques pompiers restent sur place pour terminer le refroidissement du plancher ; 35 employés devraient être en chômage technique.

Accident

début de combustion dans un silo de graines de betteraves au niveau d'une vis d'extraction

N° 41145 - 14/10/2010 - FRANCE - 81 - ALBI .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41145/

Un début de combustion se produit dans un silo presque vide contenant des graines de betteraves. Quelques 300 kg de produit sont aspergés puis évacués.

L'incident est dû à l'échauffement d'un roulement intérieur d'une vis d'extraction. Ce dernier, en contact avec le produit, provoque un début de combustion des matières végétales.

Avant cet incident, une entreprise extérieure avait effectué une révision de la programmation d'automatisme des manutentions, mais aucun arrêt de la vis en cas de cellule vide n'avait été intégré dans la programmation ; la vis a fonctionné durant 8 heures alors que la cellule était presque vide, provoquant l'échauffement du roulement puis des matières végétales.

A la suite de cet incident, la cellule est arrêtée ainsi que 2 autres, équipées des mêmes vis d'extraction. Des graisseurs automatiques sont installés pour lubrifier le roulement interne et le programme à l'origine du fonctionnement en continu des vis est modifié.

L'exploitant informe l'inspection des IC.

Ces vis d'extraction sont installées depuis 20 ans sur le site. L'intervention initiale sur l'automatisme de la vis n'a probablement pas été suffisamment testée avant sa mise en oeuvre par l'entreprise extérieure et les employés du site.

Accident

Combustion de poussières de blé dans une galerie technique souterraine

N° 35885 - 02/02/2009 - FRANCE - 91 - CORBEIL-ESSONNES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35885/

Une combustion sans flamme de poussières de blé se produit vers 9h30 au niveau d'une bande transporteuse dans la galerie technique souterraine de transfert de grains entre les silos de stockage et le moulin. Les pompiers maîtrisent le sinistre vers 12h30 par aspersion d'eau ; ils rencontreront des difficultés pour évoluer dans la galerie enfumée et localiseront le feu avec une caméra thermique. Le grippage d'un des 100 rouleaux de guidage de la bande est à l'origine de l'échauffement qui a provoqué l'incendie. Aucun blessé n'est à déplorer et les dégâts matériels sont estimés à 16 000 euros. Une partie de la bande et le rouleau sont remplacés ; les autres sont nettoyés et vérifiés. Le dispositif d'extinction par sprinklers qui équipe le tunnel ne s'est pas activé en raison du flux thermique insuffisant. L'enquête révèlera que l'empoussièrement de la galerie dépassait la valeur limite de 50 g/m³ en raison d'un changement de process dans le nettoyage des grains ; l'exploitant prévoit la mise en place courant 2009 d'un nouveau dispositif de nettoyage du blé. Un accident de même nature se reproduit 8 jours plus tard (ARIA 36069).

Accident

Fuite de gaz dans une meunerie.

N° 34166 - 31/01/2008 - FRANCE - 71 - CHAGNY .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34166/



Dans une meunerie, une fuite de gaz se produit vers 9 h sur une conduite de 100 mm de diamètre dans un bâtiment de 12 m de haut servant à la mise en sac de la farine. Les secours évacuent 3 employés et établissent un périmètre de sécurité. Le service du gaz obture puis répare la conduite ; 10 pompiers interviennent. Aucun blessé n'est à déplorer et aucun chômage technique n'est envisagé.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux de ferme.

N° 33788 - 09/10/2007 - FRANCE - 03 - SAINT-GERMAIN-DE-SALLES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33788/

Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme, un feu se déclare vers 5h30 dans un refroidisseur, entraînant sa mise en sécurité (coupure du volet d'air et du ventilateur). Les employés maîtrisent rapidement l'incendie au niveau du bas du refroidisseur et les pompiers interviennent sur la partie haute contenant les manches à air, plus difficilement accessible. L'incendie reste confiné à l'intérieur du refroidisseur dont les éléments de sécurité ont parfaitement fonctionné. Les dégâts étant très limités, la ligne de granulation concernée par le sinistre redémarre le soir même. Aucun blessé n'est à déplorer. Il y a eu voûtage du boisseau de presse (formation d'une voûte de poudre ou de granulé s'opposant à son écoulement) au début d'un lot de granulation, conduisant à une marche à vide trop longue de la presse et à son échauffement. L'exploitant prévoit de sécuriser la ligne avec un arrêt automatique de la presse en cas de dépassement d'un temps maximum de marche à vide.

Accident

Auto-Echauffement de pellets de son

N° 32464 - 20/10/2006 - FRANCE - 76 - ROUEN .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32464/

Dans une usine de fabrication de pâtes alimentaires, un échauffement se produit dans une cellule de 350 m³ contenant 200 t de pellets de son durant un week-end. Plusieurs sondes affichent des températures supérieures à 100 °C. Les produits agglomérés à minima en bas du silo forment une voûte à la base du cône qui empêche l'évacuation de la matière. Une vingtaine de jours plus tôt, l'exploitant a constaté un blocage des pellets. Une tentative de décolmatage à l'air comprimé a eu lieu 10 jours avant l'incendie, avec une société spécialisée. Un constat d'échauffement avait stoppé ces travaux qui avait repris sous inertage.

Le lundi matin après l'échauffement, l'exploitant informe le service d'inspection, qui se rend sur place le jour même. Les pompiers sont à leur tour appelés. Après des mesures de CO et de gaz combustible (en équivalent hexane) ils mettent en place un tapis de mousse à haut foisonnement en tête de cellule, puis vers 20 h, de l'azote est injectée. L'exploitant fait appel à une société spécialisée dans le forage en silo pour percer le bouchon empêchant l'évacuation des produits. Après inertage, on observe une légère baisse de température sur les capteurs, et la présence de 1 à 10 % d'oxygène, selon la pression d'azote injectée. Le lendemain, l'entreprise spécialisée fore l'intégralité de la matière, puis installe un fléau en haut de cellule pour évacuer la matière de manière gravitaire. Durant cette phase, un périmètre de sécurité de 20 m est mis en place autour de la cellule en raison du risque d'effondrement de celle-ci. 12 jours après le début des opérations de vidange, seulement 80 t ont pu être évacués.

Plus de 1 000 m³ d'azote ont été injectés pour permettre l'évacuation totale des pellets et 200 t de produits ont été éliminés. Le coût de l'accident est estimé à 100 000 EUR.

L'auto-échauffement à l'origine de cette combustion réside dans la durée de séjour importante des sous-produits stockés dans le silo (supérieur à 15 jours) alors qu'il ait annoncé dans l'étude de danger 2 à 3 jours. A cela s'ajoute une humidité importante du produit. Des traces de moisissures étaient visibles en début d'intervention à la surface du tas. Aucun contrôle de température et d'humidité n'a été fait sur les pellets avant leur mise en silo. Aucun suivi du taux d'humidité des produits n'est réalisé.

Accident

Feu d'un filtre d'une installation de déshydratation.

N° 32344 - 09/10/2006 - FRANCE - 51 - ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32344/

Vers 22h15, dans une usine de déshydratation de betterave, un opérateur aperçoit des flammes à l'exhaure du filtre à manche du circuit de transport de la pulpe de betterave du broyeur vers la mélangeuse située au-dessus des presses à granuler. Simultanément, une détection d'étincelles à l'entrée de ce filtre alerte le chef de poste au poste de commande. L'usine est arrêtée, les opérateurs alertent les pompiers à 22h32 et actionnent les systèmes de pulvérisation d'eau dans le filtre. Dans l'attente des secours, le personnel refroidit le filtre avec les RIA disponibles à chaque étage du bâtiment en prenant à garde à ce que le feu ne se propage pas par les poussières déposées sur les poutrelles métalliques de la charpente de l'usine ou sur les passerelles. Les pompiers maîtrisent le foyer principal à leur arrivée, puis pulvérisent vers 2 h de la mousse biodégradable à contact alimentaire

dans le filtre pour parfaire l'extinction. Le personnel met en place une surveillance des lieux pour vérifier que le feu ne reprend pas ou ne s'est pas propagé. La vérification de l'absence de propagation du sinistre dans les canalisations, en amont et en aval du filtre, se révèle satisfaisante. Néanmoins, peu après le changement de faction, vers 5h30, le chef de poste constate que la bande transporteuse en caoutchouc amenant les produits finis granulés de l'usine vers les boisseaux de la station vrac se consume, propageant le feu dans un boisseau contenant 6 t de granulés de pulpe de betterave et dans lequel des fumeroles pouvaient être aperçues en début de matinée. Aucun équipement n'ayant été remis en route et aucune trace de combustion n'étant observée dans les circuits alimentant cette bande, le 2ème départ de feu est certainement dû à une flammèche tombée du filtre lors de l'incendie principal. Les pompiers alertés une 2ème fois maîtrisent le foyer avec de la mousse, vident le boisseau au sol et remplissent d'eau les 3 stockages vides voisins. A l'aide d'une caméra thermique, ils vérifient l'ensemble des installations durant la matinée. Arrêtée le temps des vérifications électriques et réparations nécessaires, l'usine reprendra ses activités la semaine suivante. En attendant, la pulpe de betterave est réorientée sur d'autres sites de la société. Employé au nettoyage et aux réparations des installations, le personnel ne sera pas mis en chômage technique. L'incendie initial s'est produit après rupture du support du moteur de l'écluse de dépoussiérage (organe d'extraction continu des poussières captées sous filtre). Le moteur s'est alors désaxé et la chaîne entraînant le pignon sur l'arbre de l'écluse s'est décrochée, provoquant l'arrêt du dépoussiérage. Les fines se sont accumulées dans le filtre et le mouvement de la vis les dirigeant vers l'écluse les a échauffées initiant ainsi l'incendie.

Accident

Combustion dans une cellule de méthionine

N° 31508 - 08/03/2006 - FRANCE - 35 - CHATEAUBOURG .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31508/

Une combustion sans flamme se produit vers 9 h dans un silo de stockage de méthionine d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux, durant des travaux de maintenance par un sous-traitant sur le 'couvercle' de cette cellule. Le soudage d'une canalisation sur la trappe de visite avaient débuté 10 min auparavant lorsque les intervenants constatent l'émission de fumées irritantes. Ils ferment aussitôt la trappe afin d'éviter l'apport d'oxygène et donnent l'alerte. Arrivés vers 9h15, les pompiers effectuent avec une caméra thermique des recherches de points d'ignition dans le silo qui se révèlent négatives. La température du stockage, qui n'aurait pas dépassé 20 °C selon l'exploitant, atteint 13 °C vers 12 h et les 13 t de méthionine sont alors transvasées dans des big-bags. L'intervention des secours s'achève vers 13 h.

Des projections de matières incandescentes pendant le soudage de la canalisation sont à l'origine de l'accident. L'inspection des installations classées effectue une enquête le jour même et constate l'insuffisance des préconisations du permis de feu (le risque de projections est signalé mais les moyens de protection sont laissés au choix des intervenants) et un manque de sensibilisation du personnel sous-traitant aux risques engendrés par les travaux par points chauds. L'Inspection constate par contre que le nettoyage des installations est effectué à des fréquences régulières avec traçabilité sur un registre spécifique et que les zones ATEX sont définies. Pour la poursuite des travaux, l'exploitant prévoit des consignes spécifiques pour les opérations de soudage et la vidange des cellules concernées par l'intervention.

Accident

Combustion de flocons de soja dans un sécheur

N° 29398 - 23/01/2005 - FRANCE - 33 - BASSENS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29398/

Une combustion de flocons de soja a lieu dans un sécheur d'une usine soumise à autorisation fabriquant des concentrats de protéines de soja. Les installations comprennent une unité d'extraction des graisses des tourteaux de soja à l'hexane et une unité d'extraction des sucres à l'éthanol. A la suite de 4 à 5 pannes en 24 h, l'usine connaît une succession d'arrêts / redémarrages, compliquant le passage des consignes entre les équipes. Lors du dernier arrêt le 22/01 à 23 h, les opérateurs vidangent l'installation, mais la sortie d'un sécheur étant obstruée, des flocons de soja restent à l'intérieur. L'air de chauffe n'est arrêté que le 23/01à 1 h, entraînant la déshydratation de ces flocons. Réparée à 14 h, l'installation redémarre et l'envoi d'air chaud active la combustion des produits dans le sécheur. La température augmente dans la conduite de sortie d'air dont un morceau d'isolation est arraché. Des gouttes d'huile minérale provenant de la fuite d'un carter à l'étage au dessus s'enflamment en tombant sur la partie non isolée. A 14h10, l'opérateur visualise le départ de feu sur la conduite, l'éteint et met l'installation en sécurité, puis alerte les pompiers et l'encadrement. Les pompiers ouvrent le sécheur pour éteindre la matière en combustion. L'usine est arrêtée 5 jours, mais sans chômage technique, pour déterminer les causes de l'incident. L'exploitant pense qu'une particule incandescente provenant de l'échangeur thermique (chauffé avec de la vapeur indirecte à 8 bar et sans filtre de protection) a provoqué la combustion.

A la suite de l'incident, l'exploitant met en place une liste de contrôle lors des phases d'arrêt / redémarrage incluant la vidange du sécheur, l'arrêt de la chauffe, l'envoi d'air froid sur une période déterminée et forme le personnel en conséquence. La pression de chauffe de l'échangeur thermique est réduite de 8 à 2,5 bar, le carter endommagé est réparé et tous les équipements pouvant entraîner une fuite d'huile sont inspectés. L'exploitant prévoit aussi d'installer un asservissement automatique de la vidange des séchoirs et de l'arrêt de la chauffe en cas d'arrêt de production, d'étudier le changement du rotor du ventilateur propageant l'air chaud, d'installer un filtre de protection sur l'entrée d'air de l'échangeur thermique et une connexion d'entrée eau-incendie dans le sécheur, de réparer les isolations défectueuses et d'étudier l'installation d'un détecteur d'étincelles dans la conduite d'air chaud.

Accident

Explosion suivie d'un incendie dans un silo

N° 21241 - 04/09/2001 - FRANCE - 35 - MONTAUBAN-DE-BRETAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21241/

Dans une fabrique d'aliments pour animaux, une explosion suivie d'un incendie se produit dans un des silos destiné au stockage de matières premières broyées où l'employé d'une société extérieure effectue des travaux de soudage à l'arc. L'ensemble des installations est arrêté en urgence et l'employé grièvement blessé est évacué. La poursuite des opérations de remplissage sur les autres capacités a provoqué le déversement de poussières dans le silo en cours de travaux par l'intermédiaire du barillet rotatif desservant l'ensemble des tuyaux d'alimentation des silos. Le mélange air-poussières a explosé au contact de l'arc électrique de la soudure effectuée par la victime, employé d'une société sous traitante de l'entreprise chargée des travaux. L'analyse, par l'inspecteur des installations classées, du plan de prévention et des opérations effectuées avant travaux montre d'une part le non-respect de plusieurs points de la procédure prévue et son insuffisance, d'autre part l'absence ou une mauvaise organisation du contrôle, de sa connaissance et de son

exécution. En particulier le permis de feu délivré par l'opérateur réalisant les travaux de mise en sécurité supprime tout contrôle de 2ème niveau. L'exploitant est mis en demeure de réviser ses procédures.

Accident

Incendie de silo de luzerne

N° 20273 - 26/04/2001 - FRANCE - 25 - DANNEMARIE-SUR-CRETE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20273/

Dans un silo, lors de travaux d'installation d'évents par une entreprise extérieure sur un boisseau contenant 60 t de luzerne déshydratée (en granulé), une étincelle déclenche un début d'incendie. Une équipe de pompiers, équipée d'appareils respiratoires descend dans le boisseau afin de déterminer les mesures à prendre pour réduire le risque d'explosion supposé. Un boisseau de colza voisin est vidé et la luzerne est arrosée puis évacuée. Le permis feu rédigé par l'exploitant pour l'entreprise intervenante était particulièrement succinct et n'imposait que la présence d'un extincteur.

Accident

Feu dans un silo.

N° 19951 - 01/11/2000 - FRANCE - 22 - LA BOUILLIE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19951/

Hors période d'activité et pour une raison indéterminée, un feu se déclare sur la bande transporteuse en caoutchouc de l'un des silos à céréales d'une coopérative. Les secours maîtrisent rapidement le sinistre, mais le site reste sous surveillance une partie de l'après-midi. L'incendie a détruit les équipements électriques du bâtiment, les installations sont à l'arrêt pour un mois.

Accident

Incendie sur un broyeur.

N° 19530 - 19/09/2000 - FRANCE - 76 - CANTELEU .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19530/

Un incendie se déclare sur un broyeur dans une usine de travail du grain. Les dommages matériels sont limités.

Accident

Incendie dans une minoterie.

N° 17869 - 07/06/2000 - FRANCE - 56 - GUER .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17869/

Un incendie se déclare dans une minoterie de 500 m² de 3 étages.

Accident

Explosion interne d'un silo de luzerne

N° 12672 - 05/08/1997 - FRANCE - 974 - LE PORT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12672/

Dans une usine d'aliment pour le bétail, une émission de fumée est observée sur un silo métallique de 520 m3 contenant des granulés de luzerne. La paroi du silo est frappée avec un marteau pour faire descendre le produit quant une flamme apparaît sur la canalisation de transport. L'opérateur se blesse en s'enfuyant. Une explosion dans le silo contenant encore 10 t de produit, souffle le dôme qui retombe sur poste de déchargement de matières premières et endommage l'appareil de distribution des cellules.

Quinze jours avant l'accident, une émission de fumées avait déjà été observée révélant une auto-combustion des granulés. Le silo avait alors été déconnecté de l'usine et vidé par le bas.

De nombreuses anomalies sont relevées lors de l'enquête post-accidentelle : absence d'évents...

Accident

Incendie dans une usine de production d'aliments pour le bétail.

N° 11666 - 29/07/1997 - FRANCE - 80 - ALBERT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11666/

La nuit dans une usine d'aliments pour le bétail, un feu se déclare sur 2 cuves de 35 m³ d'huile végétale situées près des installations de fabrication (broyeurs, malaxeurs, granuleuses) d'un mélange de céréales et de produits auxiliaires dans la formulation des aliments. Le sinistre serait dû à l'échauffement du circuit électrique d'une pompe de transfert implantés dans la rétention, qui aurait provoqué la cuisson et l'inflammation des égouttures dans le fond de la cuvette. D'importants moyens de secours interviennent. Les dommages sont limités. L'environnement n'est pas atteint. Le volume du stockage est réduit, des équipements sont déplacés ou isolés, des sondes de températures et des alarmes sont installées.

Accident

Dégagement de chaleur et incendie dans un silo.

N° 7114 - 10/08/1995 - FRANCE - 51 - BOULT-SUR-SUIPPE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7114/

Un incendie se produit au-dessus d'une cellule de stockage de granulés de luzerne. Après un contrôle explosimétrique de l'atmosphère de la cellule et sa ventilation pour la refroidir, le silo est vidangé. Une extinction à la mousse est nécessaire lors de la récupération des 1 000 t de produit. Un bouchon subsistent au fond de la cellule où les granulés continuent de se consummer. Le produit sera noyé de façon à permettre son repompage par une société spécialisée. Les granulés étaient refroidis à la sortie de la chaîne déshydratation-granulation par ventilation d'air ambiant. Ce système ne permet pas d'abaisser la température suffisamment lors de forte chaleur. Un auto-échauffement est à l'origine de cet incendie.

Accident

Explosion dans un silo agroalimentaire

N° 12041 - 05/01/1993 - FRANCE - 56 - LORIENT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12041/

Lors d'une visite de routine dans un silo de céréales, un employé note l'insuffisance d'une réparation effectuée sur le capot d'un élévateur (persistance des émissions de poussières). Il prend l'initiative d'effectuer une soudure sur les installations en fonctionnement, sans permis de feu. Une explosion se produit. La gaine descendante de l'élévateur est détruite sur une hauteur de 34 m. Les vitres du bâtiment sont soufflées. Le permis de feu n'était habituellement délivré que pour des travaux effectués par des entreprises extérieures. Aux termes de l'arrêté préfectoral, il était exigible pour tous travaux par point chaud. L'Inspection des installations classées constate les faits.

Accident

Explosion de silo.

N° 14961 - 01/09/1982 - FRANCE - 22 - LAMBALLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14961/



Dans une fabrique d'aliments pour animaux, une explosion se produit dans un silo de céréales. Une personne est tuée et une autre blessée.

Accident

Feu de séchoir dans un site de stockage de céréales

N° 62511 - 11/07/2024 - FRANCE - 02 - ANY-MARTIN-RIEUX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62511/

Vers 9 h, un feu se déclare au niveau d'un séchoir contenant 25 t d'orge fourragère dans un site de stockage de céréales. L'exploitant coupe l'alimentation en gaz et alerte les pompiers. Ces derniers refroidissent l'installation au moyen d'une lance. L'exploitant vidange le silo par précaution. Cette vidange est perturbée par une panne électrique du tapis. Après réparation, les opérations reprennent, sous protection hydraulique et surveillance à l'aide d'une caméra thermique. Elles se terminent vers 12h45.

L'événement entraîne l'arrêt total du séchoir le temps des réparations nécessaires.

Au moment de l'événement, le séchoir était en fonctionnement depuis près d'une heure. L'orge à sécher avait un poids spécifique plus faible et était plus sale qu'habituellement, rendant le nettoyage avant séchage plus complexe, et pouvant favoriser ce type d'événement.

Accident

Incendie dans une minoterie

N° 62305 - 11/06/2024 - FRANCE - 71 - ETANG-SUR-ARROUX .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62305/



Vers 3 h, un feu se déclare sur le bâtiment de fabrication de farine de 15 m de haut d'une minoterie. L'incendie se propage vers des silos de 450 t de blé. L'exploitant appelle les secours. Arrivés 15 min plus tard, ces derniers mettent en place un périmètre de sécurité en prévision d'un risque d'effondrement du bâtiment. Les pompiers évitent la propagation du feu vers les silos voisins ainsi qu'une habitation. Les flammes détruisent une voiture stationnée. Les pompiers utilisent l'eau de la rivière la plus proche. Les énergies sont coupées sur l'ensemble du site. Les eaux d'extinction sont confinées sur le site. À 8h30, il reste quelques foyers résiduels. Après une reconnaissance, 2 silos brûlent toujours et 6 sont enfumés. À 14 h, une entreprise détruit le bâtiment contenant les silos pour ensuite éventrer les silos qui s'y trouvent. Vers 21 h, ils utilisent un complément d'eau d'extinction moussant pour éteindre les foyers restants. Les eaux d'extinction se déversent dans la rivière. Les pompiers restent sur place jusqu'au démantèlement de la structure 2 jours plus tard. L'exploitant fait pomper et évacuer 30 m³ de boues et autant d'eaux sales. Il démonte et retire le auvent en fibrociment du bâtiment sinistré et dépollue les sols en périphérie du bâtiment.

Les pertes économiques, liées à la reconstruction et pertes d'exploitation, sont estimées à plus de 5 millions d'euros.

Accident

Incendie de silo de luzerne dans une usine d'aliments pour animaux

N° 61912 - 19/02/2024 - FRANCE - 84 - VEDENE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61912/



Vers 13 h, un feu couvant se déclare dans un silo de 220 m³ contenant 60 t de luzerne déshydratée d'une entreprise spécialisée dans la nourriture pour animaux. L'exploitant alerte les secours, évacue les employés et coupe les utilités. Les pompiers ne peuvent attaquer le feu à l'eau. En effet, en cas d'introduction d'eau, les granulés vont gonfler, pouvant colmater voire faire exploser le silo. Une température de 35 °C est mesurée en partie haute du silo. Une concentration maximum de 1600 ppm de CO est mesurée, au niveau de la vis sans fin d'extraction. Un périmètre de sécurité de 180 m est mis en place. Le centre opérationnel départemental (COD) est activé par la préfecture. Les pompiers procèdent à la surveillance du silo avec réseaux de mesure, dans l'attente de renforts de départements limitrophes et de prestataires privés, afin de procéder à un inertage à l'azote. L'opération d'inertage débute le lendemain à 21h30, en continu jusqu'aux opérations de dépotage. Après inertage, les opérations de vidange débutent vers 9h30, 3 jours après le début de l'événement, pendant 10 h. La vidange est réalisée par gravité et aspiration et les pellets sont épandus sur site pour refroidissement.

Une maison avec 2 habitants dans la zone de danger est évacuée pendant les opérations. Parmi le volume présent dans le silo, 2 à 3 m³ de matière calcinée sont extraits. Les silos adjacents ne sont pas impactés.

Accident

Incendie de toiture d'un silo de blé d'une entreprise agroalimentaire

N° 61311 - 10/10/2023 - FRANCE - 76 - ROUEN .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61311/

Vers 15h05, les pompiers sont alertés d'un départ de feu sur la toiture d'un silo contenant 30 t de blé sec d'une entreprise agroalimentaire. Un point chaud à 80 °C est constaté dans

la partie haute. L'exploitant éteint le feu. La vidange complète du silo est réalisée. Les pompiers procèdent à son déblaiement et au noyage au moyen de 2 lances. L'industriel reprend son activité.

Des travaux sur la toiture seraient à l'origine de l'événement.

Accident

Incendie d'une benne de déchets d'un établissement de nutrition animale

N° 60707 - 20/05/2023 - FRANCE - 49 - OREE D'ANJOU .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60707/

À 10h15, un incendie se déclare dans une benne de déchets industriels banals (DIB) de 35 m³ placée à l'intérieur d'un bâtiment. Le feu se propage à la toiture, du fait de la présence de mousse. La toiture est possiblement en amiante. L'exploitant déplace la benne de DIB à l'extérieur du bâtiment. Les secours sont prévenus par des voisins, ils arrosent l'incendie et se protègent des poussières avec des masques FFP3. Des analyses sont effectuées pour évaluer la présence d'amiante. Les 10 m³ d'eaux d'extinctions sont conservés sur le site le temps d'obtenir les résultats d'analyses. La zone de départ du feu est bâchée et interdite d'accès. Le port d'un masque à poussières est obligatoire le temps d'attente des résultats des prélèvements.

Le départ de feu s'est produit durant le weekend, lorsque l'usine était à l'arrêt. L'exploitant émet deux hypothèses concernant l'origine du départ de feu : soit l'auto-échauffement de grains de blés moisis provenant du nettoyage de silos 26 jours plus tôt, soit d'un acte de malveillance. La benne DIB était stockée à l'intérieur de l'usine et n'avait pas de couvercle.

A la suite de ce sinistre, l'exploitant remplace la benne incendiée par une benne couverte de 30 m³ qui sera disposée en extérieur. Pour les futurs nettoyages du silo générant un volume important de déchets organiques, une benne spécifique sera commandée et évacuée rapidement dès la fin du nettoyage. Les déchets ne seront plus stockés à l'intérieur des bâtiments.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme

N° 60515 - 05/04/2023 - FRANCE - 49 - MONTREUIL-BELLAY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60515/

A 10h53, l'alarme incendie se déclenche dans une usine spécialisée dans la nutrition des jeunes animaux d'élevage. La levée de doute révèle une présence de fumée. Le personnel est évacué. Les pompiers éteignent l'incendie 45 min après le déclenchement de l'alarme. L'eau utilisée, quelques dizaines de litres, stagne dans les locaux qui sont dépourvus d'évacuation d'égouts. Le réseau de téléphonie mobile interne est touché. Le local est désenfumé grâce aux systèmes d'extraction et ouverture des trappes de désenfumage.

Les seuls éléments à avoir pris feu sont des vêtements de travail propres dont la combustion a généré un dégagement de fumée et des suies et résidus sur les murs et plafonds du local concerné et du local attenant. Les vêtements et résidus de vêtements sont jetés avec les déchets industriels spéciaux (DIS). Les systèmes d'alarme incendie et anti-intrusion, partiellement touchés, sont réparés. Le réseau de téléphonie mobile interne est remplacé.

Le feu s'est déclaré dans un local de vêtement de travail propre. Un acte de malveillance serait à l'origine du départ de feu. L'exploitant porte plainte.

L'exploitant renforce la sécurisation du site à l'aide de systèmes de caméras et de badges pour contrôler les différents accès.

Accident

Incendie de refroidisseur dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme

N° 60360 - 08/03/2023 - FRANCE - 41 - BLOIS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60360/

Vers 18 h, un feu se déclare au niveau d'un refroidisseur contenant 2 t de granulés dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Un important panache de fumée se dégage et perturbe la circulation dans la rue du site. Les équipes du site coupent les énergies et regroupent le personnel au point de rassemblement. Ils alertent les pompiers. L'exploitant actionne l'obturateur de réseau pour retenir les eaux d'extinction. Les pompiers maîtrisent l'incendie et empêchent la propagation des flammes au reste du bâtiment. Sous appareils respiratoires, ils vident le refroidisseur.

Accident

Feu sur un site de fabrication d'aliments pour animaux

N° 56262 - 25/10/2020 - FRANCE - 12 - FLAGNAC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56262/

Vers 11 h, un feu se déclare dans un entrepôt de 1 500 m² stockant des produits phytosanitaires et du matériel de bricolage sur un site de fabrication d'aliments pour animaux. Vers 13h30, les pompiers circonscrivent l'incendie à l'aide de 2 lances. Ces derniers font barrer le réseau pluvial pour limiter le risque de pollution et la station de pompage d'eau potable située en aval est arrêtée. Un barrage anti-pollution est déposé sur un ruisseau qui longe l'établissement. Une surveillance est assurée au cours de la nuit. L'incendie détruit 450 m² de la partie magasin.

Accident

Incendie d'un bâtiment d'une entreprise agroalimentaire

N° 55125 - 22/02/2020 - FRANCE - 59 - VALENCIENNES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55125/

Vers 1h30, un feu se déclare dans un bâtiment de stockage de 5 500 m² contenant des emballages de cartons, plastiques, du riz et des légumes secs dans une usine de transformation de céréales. Les cellules de stockage disposent de détecteur de fumées mais pas de sprinklage. L'alarme incendie s'est déclenchée. Un important panache de fumées noires se dégage. Le POI est déclenché. L'incendie se propage à un silo et aux entrepôts voisins. Les murs coupe-feu entre le bâtiment en feu et le bâtiment d'exploitation d'un part et le silo d'autre part, présentent des faiblesses. L'électricité du site est coupée. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité et évacuent 31 salariés et 24 riverains. La circulation dans le secteur est interrompue. Les pompiers protègent les silos

de grains. La structure du bâtiment en feu s'effondre partiellement. Ils maîtrisent l'incendie en fin de matinée à l'aide de 8 lances. Deux lances sont mises en place pour refroidir les silos. Un périmètre de sécurité de 50 m est maintenu autour d'un des silos. Des surveillances sont mises en place pour la nuit. L'électricité est rétablie vers 18 h pour réalimenter le réseau sprinklage. Les vannes d'évacuation des eaux vers l'ESCAUT sont fermées. Une société spécialisée récupère par pompage 1 000 m³ d'eaux d'extinction.

L'incendie détruit 5 200 m² de bâtiment. Des utilités ne sont plus disponibles : air comprimé, CO2, gaz. Les murs coupe-feu ont joué leur rôle, notamment en protégeant le local de charge. Toutefois, le mur séparant le bâtiment de production de celui de stockage est fragilisé. Un riverain est légèrement blessé lors de son évacuation. Les riverains s'inquiètent de la toxicité des fumées d'incendie. L'exploitant signale que 150 employés sur 250 sont en chômage technique. Une fissure sur la structure béton d'une cellule de silo est observée. L'alimentation électrique des sondes de température des silos est perdue. Des mesures manuelles de température et de taux d'oxygène sont réalisées en haut des cellules pendant quelques jours.

Le service d'inspection demande à l'exploitant de :

- compléter sa procédure "silothermométrie des silos" en considérant la perte d'alimentation électrique ;
- retravailler la caractérisation de l'état de ses stocks pour qu'ils soient plus opérationnel en cas de besoin ;
- séparer les matières premières et emballages par un mur coupe-feu ;
- faire réaliser une expertise attestant de l'intégrité de toutes les installations de l'établissement susceptibles d'être impactées par les conséquences de l'incendie.

Accident

Fuite d'une canalisation du réseau incendie

N° 56058 - 29/01/2020 - FRANCE - 91 - CORBEIL-ESSONNES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56058/

Vers 15h30, l'exploitant d'une meunerie constate une fuite de canalisation sur le réseau sprinkler. La chaussée sur la voie publique est déformée. La fuite est réparée le lendemain et la voirie 2 jours plus tard. Un nouvel enrobé est posé la semaine suivante. L'incident génère le rejet de 425 m³ d'eau propre.

La cause de l'événement est une rupture de la canalisation due à une usure engendrant une montée en pression et un soulèvement de la chaussée.

Accident

Feu dans un hangar de déshydratation de fourrage

N° 48257 - 04/07/2016 - FRANCE - 35 - DOMAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48257/

Dans une entreprise de déshydratation de fourrage, un feu se déclare vers 2 h dans 2 bâtiments, de 3 500 m² au total, abritant 6 000 t de luzerne déshydratée et de sciure de bois. Un voisin donne l'alerte. Les pompiers déplacent le contenu d'un bâtiment voisin et le protègent. Ils arrosent les hangars. Les eaux d'extinction sont collectées dans un bassin. Compte tenu de la difficulté à éteindre ce type d'incendie et du risque d'effondrement des bâtiments à structure métallique, les secours décident finalement de laisser brûler les 2

hangars, sous surveillance. L'intervention se termine 3 jours plus tard.

Accident

Feu de compresseur d'un silo.

N° 45795 - 01/10/2014 - FRANCE - 67 - STRASBOURG .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45795/

Dans une usine de travail des grains, un feu se déclare vers 10 h au niveau d'un surpresseur situé sous un silo de semoule de maïs et servant à transférer le grain vers une ensacheuse. Un opérateur apercevant la fumée donne l'alerte. A l'aide d'extincteurs, les secours internes éteignent les flammes de l'extérieur du surpresseur mais la combustion persiste à l'intérieur de la caisse acoustique. Le personnel évacue les lieux et les pompiers sont alertés. Ces derniers interrompent la circulation sur la voie ferrée pour puiser l'eau dans le RHIN. Ils éteignent l'incendie vers 11 h. Une vis contenant 100 kg de céréales et située au-dessus du feu est vidangée. L'ensachage est suspendu pour l'après-midi pendant que le surpresseur hors-service est remplacé.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 41973 - 05/04/2012 - FRANCE - 22 - PLOUAGAT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41973/

Lors du démantèlement d'une tour dans une usine d'aliments pour animaux, des étincelles tombent sur les tôles translucides d'un bâtiment de stockage ; 50 à 60 t de paille et de luzerne s'enflamme vers 14h30. Les employés sont évacués ; les secours protègent un stock de fioul et de bicarbonate et évacuent des bouteilles d'oxygène et d'acétylène. La paille est sortie du bâtiment et étalée pour faciliter son extinction avec 3 lances à eau, puis les débris de toiture sont déblayés. Les eaux d'extinction sont recueillies dans un bassin dédié. L'intervention s'achève à 23 h, les lieux restant sous surveillance toute la nuit. Le site fonctionnant 24h / 24, l'activité reprend sur la partie de l'usine non atteinte. Un site de stockage d'engrais proche n'a pas été menacé. Les circulations sur la RN 12 et une voie ferrée proche n'ont pas été perturbées. Les conséquences économiques sont importantes, le stock de matières premières ayant brûlé, la toiture du bâtiment est détruite. Les travaux de démantèlement bénéficiaient d'un permis de feu.

L'inspection des installations classées demande à l'exploitant un rapport d'accident indiquant la gestion des eaux d'incendie, ainsi que les mesures complémentaires mises en place pour la reprise du chantier de démolition et l'élimination des produits brûlés.

Accident

Incendie dans un stockage de produits pour animaux

N° 36608 - 23/07/2009 - FRANCE - 71 - CUISERY .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36608/

Un incendie se déclare vers 14 h dans un bâtiment constitué de 3 étages contenant des aliments et accessoires en plastique pour animaux domestiques. Les pompiers sont confrontés à un risque d'effondrement de l'édifice et de propagation du sinistre à une maison d'habitation mitoyenne.

Les services de secours sont maîtres du feu vers 17 h. Le feu est éteint 1 h plus tard mais le risque de chute d'objets sur la voie publique nécessite la mise en place d'un périmètre de sécurité. Un élu assure la fermeture de la rue et effectue une surveillance.

Une personne âgée est relogée par précaution (propagation des fumées). La gendarmerie effectue une enquête et arrête 3 jeunes ayant reconnu les faits.

Accident

Départ de feu dans un tas de compost d'une fabrique d'aliments pour animaux de ferme

N° 64801 - 29/06/2025 - FRANCE - 16 - VERDILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/64801/

Vers 12h30, un feu se déclare dans un tas de compost sur la plateforme d'une fabrique d'aliments pour animaux de ferme. Un passant aperçoit de la fumée et contacte l'exploitant. Ce dernier alerte les pompiers à 12h50. Les secours déplacent le tas de compost pour l'arroser. Moins d'un m³ d'eau est utilisé. Après le départ des secours, l'exploitant maintient la surveillance de la zone les jours suivants.

L'événement est lié à la fermentation du compost, sous l'effet de la chaleur.

Accident

Incendie dans une usine fabriquant des aliments pour animaux de ferme

N° 64486 - 20/05/2025 - FRANCE - 47 - SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/64486/

Vers 2h50, dans des conditions orageuses, un violent incendie est détecté dans un bâtiment de 1 000 m² contenant divers produits chimiques ainsi que de l'engrais, dans une usine fabriquant des compléments alimentaires pour animaux. Les flammes percent en toiture et les pompiers sont alertés. Ils établissent 5 lances pour circonscrire le feu et protéger la partie administrative et une partie du stockage. Les pompiers réalisent des relevés toxicologiques pour écarter le risque de pollution atmosphérique. Les eaux d'extinction, mélangées avec un stock d'huile de cade, se déversent dans le réseau d'eaux pluviales et se déversent dans le LOT. Les autorités suspendent le pompage d'eau pour les irrigations pour la journée et établissent une surveillance des points de captage. Les pompiers effectuent des mesures dans les eaux superficielles, sans relevés significatifs. Les déblais sont rendus difficiles par le risque d'effondrement de la structure métallique du bâtiment. Les foyers résiduels sont traités jusqu'à 21 h et les pompiers assurent une surveillance pendant la nuit.

700 m² sont détruits par l'incendie. Neuf employés se retrouvent au chômage technique.

Accident

Inondation d'une fabrique d'aliments pour animaux

N° 63678 - 28/01/2025 - FRANCE - 35 - PLECHATEL .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/63678/

Lors de fortes pluies entraînant des crues exceptionnelles dans la région, une fabrique d'aliments pour animaux est inondée par la VILAINE. Le site se retrouve sous plus de 60 cm d'eau, n'a plus d'alimentation électrique et l'activité est arrêtée. Les produits dangereux placés en hauteur ne sont pas impactés par l'événement, sauf le local des huiles alimentaires (bungalow entouré par près de 1.5 m d'eau abritant les huiles, conditionnées en bidons étanches, sauf un bidon de 50 l entamé). Deux jours plus tard, à la suite de la baisse du niveau de l'eau, l'exploitant procède aux opérations de pompage et de nettoyage, appuyé par les pompiers et un prestataire.

L'événement entraîne un arrêt de production pendant plusieurs jours. L'exploitant estime en début d'événement la perte de matière première à 100 kEUR et la perte de production à 3.3 MEUR (arrêt sur 2 semaines).

D'autres exploitations ont été touchées ou menacées par les intempéries dans le département (ARIA 63676, 63684, 63687).

Accident

Incendie de benne de déchets dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme

N° 60832 - 15/06/2023 - FRANCE - 49 - MONTREUIL-BELLAY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60832/

Alors que les pompiers interviennent pour un incendie de refroidisseur de presse (ARIA 60831) dans une usine spécialisée dans l'alimentation animale, un feu se déclare, vers 19h40, dans une benne de déchets non dangereux contenant des biodéchets, cartons, plastiques, déchets de bureaux. Les pompiers maîtrisent l'incendie, en 3 min, avec une mousse bas foisonnement. Les déchets calcinés restent cantonnés dans la benne. Le prestataire en charge de la gestion des déchets évacuent le contenu de la benne.

L'exploitant envisage de mettre en place des caméras.

Accident

Feu de refroidisseur sur un site de fabrication d'aliments pour animaux

N° 59934 - 12/09/2022 - FRANCE - 59 - NOYELLES-SUR-ESCAUT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59934/

Vers 16h30, une élévation de la température dans le refroidisseur déclenche l'alarme incendie lors du pressage d'aliment pour lapin sur un site de fabrication d'aliments pour animaux. L'opérateur en poste stoppe immédiatement la presse après report de l'alarme au pupitre de la salle de contrôle. L'arrosage automatique du refroidisseur est actionné et les pompiers sont appelés. À leur arrivée, la situation est maîtrisée. Les secours vérifient le refroidisseur et le circuit d'extraction d'air à l'aide de caméra thermique. Aucun point chaud n'est détecté. Les équipes de production reprennent la fabrication sur les autres lignes de presse dès 18 h.

Les manches du refroidisseur sont endommagés ainsi que le regard en plexiglas. 500 kg d'aliments se sont consumés. La ligne production est arrêtée pendant 1h30. La ligne est nettoyée et inspectée avant redémarrage.

Accident

Incendie de chemin de câble au niveau d'une tour technique d'un silo

N° 59109 - 26/05/2022 - FRANCE - 51 - SAINT-REMY-SUR-BUSSY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59109/

Vers 20h45, un feu se déclare sur 25 à 30 m d'un chemin de câble basse tension au 3 ème étage d'une tour technique de 4 étages d'un silo. Un fort dégagement de fumée se produit au 4 ème étage de la tour. La chute de braise impacte 3 cellules de granule de luzerne contenant 2 500 t au total. L'électricité est coupée sur l'ensemble du bâtiment et 6 employés sont évacués. L'incendie menace 2 cellules silo à plat semi-ouvert contenant respectivement 1 500 et 2 000 t de granule de luzerne, 6 boisseaux contenant en tout 500 t de produit et différents locaux. Les pompiers créent des exutoires en toiture au-dessus des cellules de stockage pour une ventilation opérationnelle. Le personnel vidange les boisseaux en contact avec le chemin de câbles. Le produit est stocké dans un bâtiment annexe isolé et surveillé. Les relevés effectués par caméra thermique se révèlent non significatifs. Les pompiers éteignent l'ensemble des points chauds à l'aide d'un RIA. Une légère quantité d'eau coule au droit du mur séparateur du silo. Les employés mettent en place une surveillance pour la nuit.

Accident

Feu de séchoir dans une usine d'aliments pour animaux

N° 58320 - 02/12/2021 - FRANCE - 22 - GRACES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58320/

Vers 13h30, un feu se déclare sur un séchoir d'une usine d'aliments pour animaux. L'installation est mise en sécurité. Le feu est maîtrisé en interne vers 17 h et les eaux d'extinction sont confinées. En fin d'après-midi, le séchoir est vidangé de la totalité des 150 t de maïs qu'il contenait. Les céréales sont évacuées le lendemain par une entreprise de travaux agricoles pour être envoyées vers un séchoir externe. Les 20 à 30 t de maïs humide, en attente de séchage dans un silo adjacent au séchoir, sont également évacuées vers un autre site pour y être séchées à leur tour. Une surveillance par rondes est mise en place durant le week-end.

Accident

Feu dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme

N° 57892 - 05/09/2021 - FRANCE - 16 - VERDILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57892/

Vers 11 h, un feu se déclare dans l'unité de transformation de végétaux d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Les fumées sont localisées dans un filtre à membranes pour les poussières. Les pompiers ouvrent une trappe de visite à 10 m de haut et établissent une lance à eau. La trémie de poussières est vidangée.

Un problème mécanique est à l'origine du départ de feu.

Accident

Incendie de transformateur dans une usine d'aliments pour animaux

N° 55799 - 26/07/2020 - FRANCE - 51 - SEPT-SAULX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55799/

Vers 11h40, un feu se déclare sur un transformateur électrique alimentant une usine produisant de la luzerne déshydratée pour animaux. Les pompiers éteignent l'incendie. Les services du gaz isolent le site et réalimentent les villages voisins. Une surveillance du site est mise en place par l'exploitant.

Accident

Incendie dans une armoire électrique au niveau d'un silo d'une coopérative agricole

N° 56374 - 13/01/2020 - FRANCE - 51 - PRINGY .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56374/

Peu après 8h30, un départ de feu est détecté dans une armoire électrique au niveau d'un silo de céréales d'une coopérative agricole. Les procédures de sécurité sont appliquées et 24 employés sont mis en sécurité hors du bâtiment, puis confinés dans un local. Les pompiers éteignent l'incendie. Le fournisseur d'électricité sécurise les installations électriques. Le travail est stoppé pendant 2 h avant de reprendre. Les secours quittent les lieux peu après 10h15.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication de farine

N° 54273 - 07/06/2019 - FRANCE - 51 - REIMS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54273/

Vers 5h30, un feu se déclare dans un local contenant le transformateur alimentant les silos de blés dans une usine de fabrication de farine. Le transformateur disjoncte automatiquement, entraînant une baisse de puissance sur les lignes en fonctionnement. Alertés par l'exploitant, les pompiers constatent que l'incendie provient de la batterie de condensateurs. Ils éteignent l'incendie à l'aide d'un extincteur. Vers 15 h, le service de l'électricité raccorde le réseau informatique sur un autre transformateur. Vers 21h30, le moulin alimenté par un groupe électrogène est redémarré.

A la suite de l'accident, l'exploitant réorganise le planning de production ainsi que les approvisionnements en blé (chargement, livraisons). Le groupe électrogène est remplacé par un transformateur provisoire en location en attendant la construction d'un nouveau local contenant un transformateur neuf. L'exploitant prévoit d'isoler ce local par une cloison coupe-feu.

Accident

Incendie de refroidisseur et cellules de stockage de granules

N° 52611 - 14/11/2018 - FRANCE - 55 - SORCY-SAINT-MARTIN .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52611/



Vers 2h10, un feu couvant se déclare dans le refroidisseur de granules situé dans une usine de fabrication d'aliment pour bétail. Les secours mettent le site en sécurité et évacuent le personnel. Un important dégagement de fumée est constaté. Le refroidisseur est situé en

zone souterraine bétonnée. Les pompiers découvrent la présence de 2 points chauds dans la trémie d'approvisionnement de granules de 9 m³. Ils arrosent le refroidisseur et la trémie avant de les vidanger. Cependant l'évacuation des matières présentes n'est pas aisée du fait de la situation en sous-sol. Un ouvrier, victime d'un malaise, est transporté à l'hôpital. L'activité du site est mise à l'arrêt pendant 24 h.

Accident

Incendie dans un refroidisseur à granulés

N° 51608 - 25/05/2018 - FRANCE - 56 - HENNEBONT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51608/

Vers 18h30, de la fumée est visible au niveau de la sortie d'extracteur d'air du refroidisseur d'une entreprise de fabrication d'aliments pour animaux. La vis de l'extracteur sous le refroidisseur et la ventilation dans les refroidisseurs sont coupées automatiquement. Les autres équipements du circuit sont arrêtés manuellement par un opérateur. Le responsable de fabrication et 2 opérateurs ouvrent la porte du refroidisseur et utilisent 5 extincteurs sur la zone en flamme. L'incendie se propage dans les manches de l'aspiration. Les pompiers coupent l'alimentation haute tension et l'alimentation en gaz. Le lendemain, le personnel de l'usine nettoie la zone proche du sinistre, démonte les manches d'aspiration du refroidisseur et les filtres brûlés.

Accident

Incendie dans une meunerie

N° 48728 - 19/10/2016 - FRANCE - 91 - LONGJUMEAU .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48728/

Un feu se déclare, vers 15 h, dans la partie production d'un moulin produisant de la farine. Le propriétaire alerte les secours. Les pompiers maîtrisent le sinistre et évitent qu'il ne se propage à d'autres sacs de grains et de farine. Un périmètre de sécurité est mis en place et la circulation routière à proximité du site est interdite.

Démarré dans la partie production, l'incendie détruit 2 bâtiments de stockage de 2 et 4 étages, où était entreposée une quantité importante de farine. Au regard de l'état des lieux, le moulin aura sans doute du mal à reprendre son activité. Un employé est en chômage technique pour une durée indéterminée.

Selon les premiers éléments de l'enquête, une machine pourrait être à l'origine du sinistre.

Accident

Incendie dans un refroidisseur à granulé

N° 47571 - 26/10/2015 - FRANCE - 22 - YFFINIAC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47571/

Vers 23h30, un feu se déclare au niveau d'un refroidisseur à granulé dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. L'incendie se propage à la chaîne de conditionnement. Le sinistre ne se propage pas aux locaux de l'établissement. L'activité de l'entreprise peut se dérouler presque normalement le lendemain, car le site possède un second séchoir-refroidisseur.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 46113 - 09/01/2015 - FRANCE - 08 - SAULCES-CHAMPENOISES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46113/



Un feu se déclare vers 17 h dans une usine d'aliments pour animaux. Le refroidisseur concerné d'une capacité de 12 t, 20 m de haut sur 2 étages, contient 5 t de pulpe de betterave. Les pompiers refroidissent l'équipement, dont la température est de 400 °C, à l'aide de 2 lances à eau. A 18h40, la température est redescendue à 18 °C. Une reconnaissance à l'aide d'une caméra thermique confirme l'absence de points chauds. Un ouvrier est blessé à la main. Le responsable d'exploitation et son équipe restent la nuit pour vider et nettoyer l'installation. Les eaux d'extinction sont récupérées dans un bassin de rétention de 15 000 m³. L'activité saisonnière de l'usine se terminant le jour même, aucun chômage technique n'est prévu.

Accident

Incendie d'une société d'aliments pour animaux

N° 46097 - 01/01/2015 - FRANCE - 25 - RIGNEY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46097/

Un feu se déclare vers 7 h dans un bâtiment d'une usine d'aliments pour animaux. Les flammes concernent le local stockant les échantillons d'aliments et la partie administrative d'un bâtiment de 3 000 m². Le personnel évacue des palettes d'aliments. Les pompiers éteignent l'incendie à 9 h. La charpente métallique est fragilisée.

Accident

Feu de transformateur dans une usine agroalimentaire

N° 46000 - 25/11/2014 - FRANCE - 68 - SOULTZ-HAUT-RHIN .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46000/

Vers 3h50, un feu se déclare sur une armoire électrique dans une usine agroalimentaire. Ni le détecteur d'incendie, ni le système d'extinction au CO2 ne se déclenchent. L'alerte est donnée par les employés après une coupure de courant. L'un d'entre eux tente d'éteindre le feu avec un extincteur. Le personnel évacue les lieux. Le service de l'électricité met en sécurité l'installation. Les pompiers éteignent l'incendie avec un extincteur à poudre.

Accident

Feu dans une coopérative agricole

N° 40112 - 09/04/2011 - FRANCE - 35 - DOMAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40112/

Un feu se déclare dans une coopérative qui collecte et sèche du fourrage et qui regroupe 800 adhérents ; des voisins aperçoivent de la fumée sur les toits et alertent les secours vers 22h30. Les pompiers éteignent l'incendie avec 3 lances et le personnel du site surveille les lieux durant la nuit. Selon le président de la coopérative, une couche de poussières

amassées sur la toiture se serait enflammée sous l'effet de la chaleur de la journée ; selon les secours, ces poussières se seraient enflammées à la suite de l'échauffement d'escarbilles au niveau de la cheminée d'un des fours, la coopérative en possédant plusieurs servant au séchage du fourrage. Les dommages sont limités.

Accident

Court-circuit dans un transformateur.

N° 32822 - 23/03/2007 - FRANCE - 59 - NEUVILLE-SUR-ESCAUT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32822/

Un court-circuit se produit sur un poste de transformateur privé d'un établissement privant d'électricité 2 usines voisines dont l'une fabrique des granulés pour animaux. Aucun départ de feu n'est relevé. La reprise du travail des employés est conditionnée par la réparation du transformateur.

Accident

Explosion suivie d'un feu dans une industrie alimentaire.

N° 30306 - 14/07/2005 - FRANCE - 69 - CORBAS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30306/

Des agents de sécurité surveillant la zone industrielle de CORBAS aperçoivent à 5 h de la fumée s'échappant d'un établissement de fabrication d'aliments pour animaux dont la production a cessé 1 h plus tôt. Les secours constatent à leur arrivée qu'une épaisse fumée noire s'échappe de la salle des machines abritant les 3 compresseurs des installations de réfrigération mettant en oeuvre du chlorodifluorométhane (R22). La gendarmerie, les services du gaz et de l'électricité et le SAMU sont également mobilisés. Deux explosions distinctes ultérieures, la 1ère sans doute de type 'backdraft' due à une accumulation de gaz imbrûlés / mal brûlés au niveau de la toiture (CO...) ou 'flashover' liée à la zone chaude sous plafond, blesseront 2 pompiers intervenant dans la salle. L'enquête judiciaire réalisée ne permettra pas d'identifier l'origine du feu. Les dommages matériels sont évalués à 1,3 M.euro et la perte d'exploitation s'élèverait à 300 Keuro sur 6 mois. L'exploitant doit prévoir la réfection des 170 m² de toiture soufflés par l'explosion et la reconstruction du local des compresseurs. Les pompiers redouteront enfin qu'un train desservant la zone industrielle heurte un obstacle projeté par l'explosion, ainsi que la rupture d'une canalisation de gaz courant le long du bâtiment et reliant la cuve de stockage extérieure à la chaudière. L'administration constate les faits et propose un arrêté d'urgence pour la mise en sécurité du site, ainsi qu'un arrêté complémentaire prescrivant une actualisation de l'étude des dangers réalisée en 1997.

Accident

Feu dans 2 cellules en béton.

N° 29943 - 11/05/2005 - FRANCE - 22 - LAMBALLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29943/

Le personnel d'une usine d'aliments pour animaux constate vers 14 h un départ de feu dans une cellule d'orge d'un silo. Les employés interviennent avec un RIA mais ne maîtrisent pas le sinistre qui se propage à la cellule voisine contenant des tourteaux de tournesol. Les

secours sur place à 15h18 arrosent l'intérieur des cellules en béton et éteignent l'incendie. En fin de journée, elles sont vidées de leur contenu qui est acheminé sur un autre site de stockage. Selon les premiers éléments recueillis le jour même par l'inspection des installations classées, des travaux par points chauds auraient provoqué des étincelles à l'origine du départ de feu. En effet, des ouvertures avaient été percées dans la toiture métallique des cellules pour permettre l'intervention d'une équipe de nettoyage. L'inspection demande à l'exploitant un rapport d'accident.

Accident

Incendie dans un refroidisseur.

N° 28486 - 08/10/2004 - FRANCE - 45 - LADON .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28486/

Un feu se déclare dans le refroidisseur d'une usine d'aliments pour le bétail au moment où une entreprise extérieure découpe en zone ATEX (atmosphère explosive) du métal avec une meuleuse. Les sondes de températures et la détection incendie fonctionnent correctement : arrêt de la ligne de production, déclenchement d'une alerte. Les pompiers sont prévenus et le personnel est évacué. L'équipe de 1ère intervention maîtrise le sinistre en mettant en oeuvre 4 extincteurs de proximité et un RIA (robinet incendie armé) avant que les pompiers n'arrivent (20 min après l'alerte). Le dispositif de refroidissement fonctionne à dépression. L'air provenant de l'environnement de la ligne de production, traverse le produit puis les éléments filtrants. Cette dépression aurait acheminé la source d'inflammation, générée par les étincelles du meulage, dans le refroidisseur. Un permis de feu avait été établi pour ces travaux programmés, mais il n'imposait ni consigne, ni moyen de protection. L'aliment partiellement brûlé est évacué comme déchet industriel banal. Seuls les éléments associés au refroidisseur sont hors d'usage et font l'objet d'un échange standard. Le coût de la remise en état est de 20 Keuros et les pertes d'exploitation associées à l'incident et l'arrêt de la ligne de production endommagée sont estimées à 10 Keuros.

Accident

Incendie dans une usine de production d'aliments pour animaux

N° 33508 - 24/08/2004 - FRANCE - 47 - VILLENEUVE-SUR-LOT .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33508/

Dans une usine de production d'aliments pour chiens et chats, un feu se déclare entre 21 h et 22 h à la suite d'un court-circuit dans un tableau général basse tension, nécessitant l'intervention des pompiers. L'incendie est maîtrisé vers 1 h. Plus de 10 000 m² ont brûlé, la ligne de production est endommagée, les chemins de câbles ont brûlé. L'usine ne redémarre qu'un mois plus tard.

Accident

Incendie dans un refroidisseur.

N° 27504 - 12/05/2004 - FRANCE - 30 - ALLEGRE-LES-FUMADES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27504/

Un feu se déclare dans le refroidisseur d'une chaîne de granulation d'aliment organo-minéral. L'ignition résulterait d'une élévation de température dans la presse extrudeuse due à la densité élevée de la pâte traitée. Le courant d'air a attisé le feu couvant.

L'incendie se limite au matériel de la chaîne. Par précaution et en raison de fumées intenses, 5 habitations sont évacuées durant 1 h. L'exploitant installe des sondes de température supplémentaires sur les 2 refroidisseurs et le broyeur, ainsi qu'une colonne sèche avec tuyau et lance. Le personnel suivra une formation complémentaire adaptée à la gestion de ce type de matériel et de situation.

Accident

Explosion dans une minoterie.

N° 24388 - 03/04/2003 - FRANCE - 09 - MOULIN-NEUF .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24388/

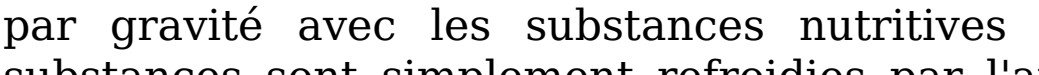

Une explosion se produit dans une minoterie alors qu'un ouvrier effectue une soudure sur une vis sans fin étanche dans le secteur fabrication. L'installation pratiquement vide ne contenait que 300 kg de farine. Les pompiers interviennent 20 mn après l'explosion. L'employé est gravement blessé. Une mélangeuse à farine, un élévateur, une bascule circuit, un tamiseur à farine et la toiture sont détruits. Un périmètre de sécurité est mis en place. De la poussière issue d'un silo ou de la farine serait à l'origine de la déflagration qui a fortement endommagé le bâtiment. L'inspection des installations classées propose un projet d'arrêté de suspension d'exploitation des installations. Les dommages matériels sont évalués à 248 Keuros.

Accident

Incendie dans un refroidisseur.

N° 22369 - 22/04/2002 - FRANCE - 88 - DOMPAIRE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22369/

Dans une usine d'aliments pour le bétail, un feu se déclare dans un refroidisseur alimenté par gravité avec les substances nutritives provenant d'une presse à granuler. Ces substances sont simplement refroidies par l'air qui traverse la couche de granulés. Un opérateur à l'extérieur de l'installation de broyage / ensachage aperçoit de la fumée s'échappant des gaines d'aspiration de la cuve renfermant les granulés et donne l'alarme. Les secours sont alertés. La combustion des granulés sera maîtrisée en quelques minutes. Les installations ne sont que légèrement endommagées et la fabrication reprend le lendemain soir. Il n'y a ni choc mécanique, ni matériel électrique dans le refroidisseur ; bien que l'exploitant ne puisse déterminer avec précision l'origine du sinistre, l'incident pourrait être dû à une surchauffe mécanique des granulés en sortie des filières de la presse. Par ailleurs, une auto-inflammation des granulés ne peut être exclue. Des détecteurs de chaleur sont installés avant l'aspiration pour signaler toute augmentation anormale de température dans le refroidisseur. L'arrêt des installations sera asservi à ces capteurs.

Accident

Combustion de calamine dans une tuyauterie de recyclage de vapeur.

N° 21668 - 15/12/2001 - FRANCE - 51 - PLEURS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21668/

Dans une coopérative de déshydratation de luzerne, une odeur suspecte alerte le personnel

effectuant des travaux hebdomadaires de maintenance. Sur une ligne de déshydratation à l'arrêt (26 m³/h), la calamine collée aux parois d'une tuyauterie de recyclage des vapeurs est entrée en combustion. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec quelques centaines de litres d'eau, évacués par balayage et collectés vers la lagune de l'établissement. La tuyauterie en cause collecte la vapeur au pied de la cheminée principale pour la renvoyer dans le foyer pour dilution des gaz de combustion. Cette tuyauterie en inox, intérieure à l'usine, a été déformée par la chaleur. Elle sera déplacée à l'extérieur du bâtiment, équipée de sondes de températures, de cannes de pulvérisation d'eau d'extinction et de volets d'obturation à chaque extrémité.

Accident

Incendie dans un broyeur.

N° 18398 - 03/08/2000 - FRANCE - 79 - THOUARS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18398/

Un feu se déclare dans une entreprise fabriquant des aliments pour animaux de ferme (lapins). Un broyeur a été arrêté et nettoyé dans la matinée à la suite d'un bourrage. L'accident se produit peu après la remise en service de l'appareil. Des particules de luzerne échauffées lors du bourrage se seraient enflammées quelques heures plus tard (11 h 30) dans un filtre à poussières. Les pompiers déploient un important dispositif hydraulique durant 2 h et parviennent à éviter une propagation du sinistre à un silo proche. Les dommages matériels sont évalués à 100 KF. Un accident comparable s'était déjà produit 4 ans plus tôt.

Accident

Incendie dans une meunerie.

N° 16861 - 07/11/1999 - FRANCE - 22 - GUERLEDAN .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16861/

Un feu se déclare dans un appareil à cylindre lors d'un arrêt des installations d'une meunerie en fin de semaine. L'accident pourrait avoir pour origine un échauffement des roulements ou des paliers dû à un cylindre désaxé. L'appareil est endommagé, un détacheur est détruit, des tubulures sont à réparer et à nettoyer, ainsi qu'un planchister et le bâtiment dans son ensemble. Les dommages matériels sont évalués à 500 KF de même que les pertes d'exploitation. Aucune victime n'est à déplorer. Les 26 employés ne seront pas mis en chômage technique. L'établissement reprend ses activités le 26 novembre.

Accident

incendie dans le sécheur d'une extrudeuse.

N° 16890 - 14/10/1999 - FRANCE - 44 - SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16890/

Dans une usine agroalimentaire, un feu se déclare dans le sécheur d'une extrudeuse. L'intervention dure 3h30. Les dommages matériels sont limités, 40 des 300 kg de la bâchée perdue (farines animales) se sont consumés. Les défaillances simultanées de la sonde d'évacuation du produit et de la détection de sécurité de la température sont à l'origine du sinistre.

Accident

Explosion d'un silo.

N° 15052 - 09/03/1999 - FRANCE - 49 - OREE D'ANJOU .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15052/



Dans une minoterie fonctionnant la nuit en automatique, un bâtiment de 400 m² s'embrase et s'effondre. Des bruits résultant de l'effondrement ou d'explosions sont entendus, mais les silos de blé et de farine ne sont pas affectés. Les dommages matériels sont évalués à 23 MF et les pertes d'exploitation à 2 MF. Compte tenu de l'ampleur des dommages matériels, l'origine du sinistre est indéterminée ; une défaillance de l'installation électrique ou un échauffement dans la partie supérieure de l'unité centrale de production sont envisagés.

Accident

Incendie d'un dépoussiéreur.

N° 15425 - 04/02/1999 - FRANCE - 53 - CRAON .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15425/



Dans une entreprise agroalimentaire, un bourrage a lieu au niveau de la grille d'évacuation d'un broyeur à céréales provoquant un échauffement du produit en cours de traitement. Lors de l'ouverture de la grille, un reflux d'air chaud brûle légèrement 2 ouvriers aux mains et au visage. Des particules chaudes entraînées dans un dépoussiéreur constitué de filtres à manches s'enflamment également à l'ouverture de l'appareil. Les pompiers interviennent durant 1h30. Le dépoussiéreur est détruit. La production ne sera pas arrêtée.

Accident

Incendie sur un refroidisseur de granulés.

N° 14843 - 17/01/1999 - FRANCE - 10 - BRIENNE-LE-CHATEAU .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14843/

La nuit dans une meunerie, un départ de feu dans un conduit de tamisage du son provoque un important dégagement de fumée. Le conducteur de l'installation alerté par l'activation d'un détecteur incendie circonscrit rapidement le sinistre à l'aide d'un simple tuyau d'arrosage. Les pompiers maintiennent un piquet incendie durant toute la nuit. L'installation est arrêtée et la presse est expertisée. La gendarmerie effectue une enquête. L'administration constate que l'installation n'était pas autorisée. L'accident fait suite à une rupture mécanique sur une presse destinée à la production de granulés de son. Pour une raison indéterminée, un frottement anormal s'est produit entre la filière (couronne où passent les granulés) et son carter dont les boulons de fixation ont été cisaillés. L'échauffement induit et des étincelles dans la presse ont initié l'incendie qui s'est développé dans le refroidisseur contenant 500 à 1 000 kg de granulés.

Accident

Incendie dans un silo.

N° 14808 - 29/11/1998 - FRANCE - 22 - PLESTAN .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14808/

Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux, un feu se déclare sur un silo de 100 t de maïs. D'importantes fumées sont émises. Les moyens de détection en place alertent l'opérateur. Les pompiers sont appelés par sécurité. Le séchoir est vidangé, quelques kilogrammes de maïs brûlés sont isolés et l'installation est maintenue sous surveillance durant quelques heures. Le foyer a été initié par un point de chauffe dans la masse de grain probablement due à l'aspiration de follicules à travers un brûleur. Aucun dommage matériel n'est constaté.

Accident

Incendie d'aliments pour animaux

N° 13465 - 11/08/1998 - FRANCE - 41 - LA CHAPELLE-VENDOMOISE .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13465/

Une combustion se déclare dans l'une des cellules de 60 m³ utilisée pour le stockage de croquettes à base de viande pour animaux domestiques et refusés pour défaut d'aspect. Les pompiers doivent réaliser une ouverture de 1 m² dans la paroi pour vider la capacité. Simultanément, 3 ouvertures sont pratiquées dans le bardage de la tour de stockage de céréales et un extracteur est mis en place pour évacuer l'oxyde de carbone dont la concentration atteint 500 ppm. Outre les dommages matériels, 7 à 8 t de produits sont perdus. Le séchage à 130 °C effectué avant le stockage est à l'origine du sinistre.

Accident

Incendie d'un silo en construction.

N° 12874 - 10/05/1998 - FRANCE - 22 - YFFINIAC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12874/

Dans une usine de production d'aliments pour animaux à l'arrêt, une légère fumée se dégage d'une cellule de matières premières alors que des travaux de soudure sont effectués sur ses parois extérieures. Toutes les cellules situées en périphérie sont vides. L'origine du foyer est rapidement localisée (petite motte de matière). Les pompiers sont alertés, mais le feu sera maîtrisé avant leur arrivée sur les lieux.

Accident

Feu de silo

N° 12466 - 30/09/1997 - FRANCE - 53 - AZE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12466/

Dans une fabrique d'aliments pour animaux, un incendie se déclare dans un silo de 50 m³ contenant 10 t de soja. Lors de la découpe d'une pièce métallique au chalumeau sur la plate-forme située au-dessus du silo, un morceau de métal incandescent tombe sur la manche de décompression, perfore la toile et chute à l'intérieur du silo. L'extinction est obtenue par vidange du silo.

Accident

Incendie dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 11111 - 22/07/1997 - FRANCE - 16 - NERSAC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11111/



Un feu se déclare sur une machine en phase de démarrage dans une usine de production d'aliments pour pisciculture et aquaculture. L'alerte est donnée. En attendant l'arrivée des secours, les 6 employés de l'équipe de nuit interviennent avec des lances et des extincteurs. L'abondante fumée émise rend difficile la localisation exacte du sinistre. L'incendie est maîtrisé après 30 mn d'intervention. Un séchoir est détruit mais aucun blessé n'est à déplorer. Le travail reprend peu après. Les dégâts s'élèvent 2,2 MF.

Accident

Explosion et incendie d'un silo contenant de la farine animale.

N° 8573 - 18/04/1996 - FRANCE - 72 - CHAMPAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8573/



Dans une usine agroalimentaire, une explosion puis un incendie détruisent un silo en fin de chargement avec 10 t de poudre de lait ré-engraissées à 40 % avec de l'huile de coprah. Il n'y a ni conséquence sur l'environnement ni dommage corporel. L'atelier ne fonctionne qu'à 50 % de sa capacité nominale. Le nettoyage des lieux s'élève à 0,3 MF, les travaux de réparation et d'amélioration de la sécurité dans l'installation sinistrée s'élèvent à 1,4 MF. Pour diminuer la probabilité de renouvellement de l'accident, le diamètre des conduites de transfert est augmenté pour diminuer la vitesse de la poudre. Des sondes de niveau commandant des vannes automatiques éviteront les débordements et l'empoussièrement. Les filtres seront placés dans des caissons hermétiques.

Accident

Incendie du laboratoire d'une meunerie

N° 64360 - 20/04/2025 - FRANCE - 10 - DIENVILLE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/64360/

Un dimanche, vers 14h50, un incendie se produit dans un bâtiment de 550 m² abritant un atelier de maintenance, un fournil et un laboratoire, sur le site d'une industrie meunière. Les pompiers arrivent sur les lieux vers 15h20. Les utilités sont coupées par le responsable maintenance. L'exploitant déclenche son POI. Le feu est maîtrisé au moyen de 3 lances. Les eaux d'extinction sont recueillies dans les réseaux et à l'intérieur du bâtiment, avant d'être dirigées vers un bassin de rétention. L'exploitant mobilise un prestataire pour pomper les eaux, avant analyse et évacuation. Les pompiers quittent les lieux vers 1 h. Par précaution, l'exploitant fait analyser les matières présentes dans les silos au moment de l'incendie.

L'atelier et le fournil sont détruits. Bien que protégé des flammes, le laboratoire subit des dommages. De manière transitoire, l'exploitant met en oeuvre ses équipements d'analyse dans un autre bâtiment du site. Le moulin et les zones de production, ainsi que les silos de blés, de farines et les autres zones de stockage étant éloignés du bâtiment concerné par l'incendie n'ont pas été impactés. L'activité reprend 3 jours plus tard.

L'établissement était exceptionnellement fermé pour le week-end pascal et inoccupé. Le

départ de feu pourrait provenir du fournil.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 58928 - 21/04/2022 - FRANCE - 27 - SAUSSAY-LA-CAMPAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58928/

Vers 4h20, un feu se déclare au niveau d'un tapis roulant situé à 15 m de hauteur, déversant des silos de stockage de pulpe de betterave, dans une usine de déshydratation d'aliments pour animaux. Les pompiers maitrisent l'incendie à l'aide de lances.

Accident

Feu de dépoussiéreur dans une usine d'aliments pour animaux

N° 55499 - 13/05/2020 - FRANCE - 27 - SAUSSAY-LA-CAMPAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55499/

Vers 21 h, un feu se déclare au niveau d'un dépoussiéreur de 50 m³, situé à 18 m de hauteur, déshydratant de la luzerne dans une usine d'aliments pour animaux. L'incendie se situe sur un cylindre avec filtre dans le séchoir. L'exploitant coupe la ventilation et l'électricité. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 2 lances vers 0h30. Les relevés de température à l'intérieur du séchoir sont au maximum de 40 °C. L'usine est à l'arrêt pour la nuit. L'outil de production est préservé.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 54200 - 09/08/2019 - FRANCE - 35 - COMBOURTILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54200/

Un feu se déclare sur un refroidisseur contenant 2 t de blé dans une usine d'aliments pour les animaux de ferme. Les employés alertent les pompiers vers 8h15 et mettent le site en sécurité. Les secours maîtrisent l'incendie et effectuent des reconnaissances à l'aide de caméras thermiques pour s'assurer de l'absence de tout point chaud.

Un incendie s'est déjà déclaré sur le site en 2014 (ARIA 45529).

Accident

Feu de toaster dans une usine de production de céréales

N° 49282 - 16/02/2017 - FRANCE - 80 - FAVEROLLES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49282/

Vers 16h45, un dégagement de fumée est observé dans une tour de production d'une usine fabriquant des céréales pour le petit-déjeuner. L'incendie est dû à un toaster, machine qui permet de sécher les céréales pour les rendre croustillantes. Les 18 employés travaillant à proximité sont évacués. Le personnel éteint l'incendie par injection de vapeur, aidé par les pompiers qui utilisent une lance. Les locaux sont ensuite ventilés.

Accident

Incendie dans un bâtiment d'une minoterie

N° 48526 - 28/08/2016 - FRANCE - 85 - SAINT-PAUL-EN-PAREDS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48526/

Un feu se déclare dans le bâtiment de mouture et de stockage d'une minoterie. Un voisin donne l'alerte à 7h30. La circulation est interrompue. Par sécurité, les pompiers vidangent des silos voisins. Ils éteignent l'incendie. Afin d'éviter une pollution par les eaux d'extinction contenant des cendres, de l'huile de lubrification et de l'additif, les secours ferment les pelles à l'entrée du bief et installent 3 barrages avec des bottes de paille et des pierres. Les eaux polluées sont ensuite pompées à 3 reprises au niveau des barrages. Le bâtiment, vieux de plusieurs siècles, est démoli le lendemain en raison du risque d'effondrement.

Accident

Incendie dans une ancienne usine agroalimentaire

N° 46140 - 14/01/2015 - FRANCE - 84 - BEDARRIDES .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46140/

Vers 13 h, un feu se déclare dans une ancienne usine de fabrication de croquettes pour chiens de 3 000 m². L'entreprise est désaffectée depuis qu'elle a fermé ses portes en juin 2009. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 5 lances dont 2 sur échelle. Des flammes s'échappent de l'intérieur et sont visibles à des kilomètres à la ronde.

Les secours traitent plusieurs reprises de feu sur les planchers pendant la nuit. Un liquide vert fluorescent s'écoule et menace la SEILLE. Renseignements pris, il s'agit d'un colorant alimentaire. Aucune mortalité aquatique n'est constatée. Les services municipaux ouvrent des vannes en amont de la ROUBINE pour diluer le produit. Les secours effectuent des rondes durant la nuit. L'incendie a détruit 3 500 m² de toiture.

Accident

Feu de hangar de stockage agricole

N° 44176 - 01/08/2013 - FRANCE - 16 - VERDILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44176/

Vers 6 h, un feu se déclare dans un hangar de stockage de fourrage de 5 000 m² situé à 500 m de l'usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. A 11h45, l'incendie est circonscrit, mais les pompiers restent sur place pour maîtriser les flammes qui consument 5 000 t de paille, foin et luzerne destinées à la transformation en alimentation animale et en litières. Par précaution, une ligne haute tension est coupée et plusieurs centaines de foyers se retrouvent privées d'électricité pour quelques heures.

Le patron de l'entreprise estime que 25 à 30 % de sa réserve de fourrage pour la saison prochaine est détruite, mais son activité n'est pas menacée ; ses 25 salariés ne seront pas en chômage technique.

Les gendarmes effectuent une enquête pour déterminer l'origine de l'incendie. Il n'y avait pas d'électricité dans le hangar et la clôture autour n'a pas été endommagée ; aucune personne n'était donc présente sur place. Les températures très élevées pourraient avoir

entraîné la fermentation de la luzerne stockée dans la grange et provoqué le départ du feu.

Accident

Feu de séchoir à maïs.

N° 43024 - 13/11/2012 - FRANCE - 22 - GRACES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43024/

Un feu se déclare à 15 h dans un séchoir de 150 t de maïs d'un silo d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité de 150 m. L'alimentation en gaz des brûleurs est interrompue et les 8 employés présents sont évacués. L'incendie est éteint par le système d'aspersion fixe de l'installation de séchage. La colonne de grains est vidangée. L'intervention des pompiers s'achève vers 18 h.

Accident

Feu de silo dans une usine d'aliments pour animaux

N° 42915 - 16/10/2012 - FRANCE - 43 - COUBON .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42915/

Un feu se déclare à 7h15 dans un silo contenant 120 m³ de tourteau dans une usine d'aliments pour animaux. Les pompiers épandent de la mousse au sommet du silo et en refroidissent les parois avec 2 lances à eau. Le feu est éteint à 15 h. Le sinistre est dû à l'auto-combustion du tourteau.

Accident

Feu d'un silo de granulés de son.

N° 40188 - 23/04/2011 - FRANCE - 24 - VERGT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40188/

Un feu se déclare vers 14 h dans un silo métallique de 45 t de granulés de son d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Les secours redoutent la propagation de l'incendie à 3 autres cellules contenant 3, 40 et 60 t de colza ainsi que des explosions. Les pompiers refroidissent le silo avec 3 lances à débit variable, déversent un tapis de mousse en tête de la cellule et démontent la capacité en partie basse pour la vidanger. Une société spécialisée pompe les granulés jusqu'au lendemain matin. L'intervention des secours s'achève vers 9h30. Une ronde de surveillance effectuée vers midi ne révèle aucune anomalie. Le site était fermé pour le week-end depuis la veille au soir. Selon la presse, un court-circuit électrique ou un échauffement des granulés de son pourraient être à l'origine du sinistre.

Accident

Incendie dans un séchoir de maïs d'une fabrique d'aliments pour animaux

N° 61310 - 09/10/2023 - FRANCE - 79 - LOUZY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61310/

Vers 15h30, les pompiers sont appelés pour intervenir sur un incendie survenu dans un séchoir de maïs sur un site de fabrication d'alimentation animale. Le silo est en 2 parties,

30 m³ de maïs contenus en partie haute sont à l'origine du feu. Il y a un risque de propagation à la deuxième partie. Les pompiers refroidissent les parois du silo. Le stock de 90 000 t de graines est préservé.

Accident

Incendie du refroidisseur de presse dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme

N° 60831 - 15/06/2023 - FRANCE - 49 - MONTREUIL-BELLAY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60831/

À 18h50, un feu de poussières combustibles de paille se déclare au niveau d'un refroidisseur à granulés après une presse dans une usine spécialisée dans l'alimentation animale. Le personnel éteint l'incendie à l'aide d'un RIA. Les produits calcinés sont évacués en compostage et méthanisation. Les fumées d'incendie sont évacuées dans l'air. En préventif, les pompiers sont appelés. Alors que ces derniers sont sur place, un second feu est signalé dans une benne à déchets sur le site (ARIA 60832).

Accident

Feu sur un site de fabrication d'aliments pour animaux de ferme

N° 59024 - 15/05/2022 - FRANCE - 35 - DOMAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59024/

Vers 8h30, un feu se déclare sur un tapis roulant de 400 m de long et de 40 m de haut sur un site de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. L'incendie se propage à plusieurs bâtiments au sein de l'entreprise. Les pompiers interviennent avec de l'eau dopée pour éteindre l'incendie. Le site est arrêté et les bassins de rétention obturés.

Accident

Feu dans un local TGBT d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux

N° 58308 - 02/12/2021 - FRANCE - 27 - SAINT-PHILBERT-SUR-RISLE .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58308/



Vers 8h30, un feu se déclare dans un local TGBT (Tableau Général Basse Tension) de 100 m² sur un site de fabrication d'aliments pour animaux. Le système d'extinction automatique au CO2 se met en marche et les pompiers utilisent des extincteurs. Les 118 employés sont évacués. Deux personnes incommodées par les fumées sont prises en charge par les pompiers dont une est transportée à l'hôpital. Vers 11h30, le feu est circonscrit. Vers midi, le local TGBT est totalement désenfumé, le dégarnissage est effectué et tout risque de propagation est écarté, 3 points chauds subsistent. L'intervention se termine vers 14 h. Le site reprend partiellement ses activités.

Accident

Feu de séchoir dans une usine d'aliments pour animaux de ferme

N° 58011 - 02/09/2020 - FRANCE - 61 - ARGENTAN .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58011/

Vers 9h15, un feu se déclare dans le séchoir d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Le séchoir se trouve dans le bâtiment de stockage de l'usine. Les employés attaquent le feu à l'aide d'un RIA. Les pompiers circonscrivent l'incendie avec 2 lances dont une en aérien.

Accident

Feu sur un refroidisseur de granulés

N° 57142 - 04/08/2020 - FRANCE - 51 - SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57142/

Vers 7 h, un feu se déclare sur un refroidisseur à granulés dans une entreprise d'aliments pour animaux de ferme. Les pompiers éteignent l'incendie avec 2 lances. L'incident perturbe l'activité de la société.

Accident

Incendie dans un silo de granulés de tournesol d'une fabrique d'aliments pour animaux

N° 55533 - 24/05/2020 - FRANCE - 08 - RETHEL .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55533/

Vers 4h20, un feu se déclare dans un silo, de 8 m de diamètre sur 12 m de haut, contenant 53 t de granulés de tournesol dans un bâtiment de 1 000 m². La combustion se situe en partie haute. Les pompiers interviennent à l'aide de mousse et de lances. L'exploitant vidange le silo. Le bassin de traitement des eaux de la commune est surveillé.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 54245 - 19/08/2019 - FRANCE - 10 - AULNAY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54245/

Vers 15h35, un feu se déclare sur un filtre de séchoir à l'intérieur d'un bâtiment de déshydratation de luzerne et de paille d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux. L'unité est mise à l'arrêt. Les pompiers coupent les fluides et établissent 2 lances à eaux. Les 8 employés sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide d'une lance à mousse puis dégarnissent le filtre. Ils effectuent des relevés de températures avec une caméra thermique. L'opération se termine vers 20h30.

Un incendie s'est déjà déclaré sur le site 3 jours plus tôt. (ARIA 54236).

Accident

Incendie dans une usine de croquettes pour animaux

N° 53661 - 21/05/2019 - FRANCE - 62 - WIMILLE .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53661/



Vers 4h20, un feu se déclare au niveau d'un broyeur dans une usine spécialisée dans la fabrication de croquettes pour animaux. Les 16 personnes présentes sont évacuées. Les pompiers maîtrisent l'incendie. Une victime, exposée à un retour de flamme, est examinée par les secours.

Accident

Feu de transformateur dans une usine d'aliments pour animaux

N° 49511 - 07/04/2017 - FRANCE - 62 - BOULOGNE-SUR-MER .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49511/

Vers 2h54, un feu se déclare sur un transformateur dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. La production est interrompue et 22 employés sont évacués. Un périmètre de sécurité est mis en place. Les services de l'électricité coupent le transformateur qui alimente la chaine de production principale de l'entreprise. L'usine est à l'arrêt pour le week-end et 140 employés sont en chômage technique.

Accident

Incendie dans une usine de déshydratation

N° 46966 - 27/07/2015 - FRANCE - 10 - AULNAY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46966/



Un feu se déclare vers 5 h dans une usine de déshydratation de luzerne et de pulpe de betterave au niveau d'un stockage à fond plat de granulés. L'incendie aurait pris au niveau du chariot de déversement des granulés. A l'arrivée des pompiers, le bâtiment à structure métallique est totalement enfumé. Les flammes se propagent aux cellules de stockage contenant 3 000 t de granulés ainsi qu'à un transporteur à bande situé à une dizaine de mètres de hauteur. La toiture et l'éclairage sont touchés. L'arrosage, le dépotage des cellules et la surveillance du site durent toute la journée. Les granulés de luzerne souillés sont épandus dans un champ voisin. Le site était à l'arrêt depuis 5 jours et sans présence humaine depuis 2 jours.

Accident

Feu dans une usine d'aliments pour animaux

N° 46932 - 21/07/2015 - FRANCE - 62 - MARCONNELLE .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46932/

Dans une usine d'aliments pour animaux, un feu se déclare vers 0h40 au niveau d'une gaine de ventilation de la tour de séchage des aliments. Les flammes se propagent au réseau électrique via les chemins de câbles. Les pompiers éteignent l'incendie vers 5 h. La zone de production est endommagée. Celle de stockage est épargnée. Une centaine d'employés est en chômage technique.

Selon la presse, le sinistre serait d'origine accidentelle, le feu s'étant déclenché dans une zone avec une importante concentration de branchements pour les machines.

Accident

Feu de sécheur/refroidisseur dans une usine d'aliments pour animaux

N° 45529 - 10/07/2014 - FRANCE - 35 - COMBOURTILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45529/

Un feu se déclare vers 0h30 sur un sécheur/refroidisseur d'un ligne de production d'une usine d'aliments pour animaux. L'établissement est mis en sécurité, 2 personnes sont évacuées. L'inspection des installations classées est informée. Les eaux d'extinction sont pompées et les aliments impactés sont évacués.

Accident

Feu de refroidisseur dans une usine d'aliments pour animaux

N° 44637 - 08/10/2013 - FRANCE - 64 - BAIGTS-DE-BEARN .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44637/

Un feu se déclare vers 16 h au niveau du refroidisseur d'une presse à granulés d'une usine d'aliments pour animaux. Les employés arrosent l'équipement avec 2 RIA et l'un d'eux appelle les pompiers. Arrivés vers 16h30, les secours éteignent le feu après avoir ouvert le caisson du refroidisseur. Ce dernier est ensuite vidé. L'intervention s'achève à 18 h. La ligne de granulation concernée est mise à l'arrêt, les 2 autres et le reste de l'usine redémarrent vers 18h30. Une surveillance est maintenue jusqu'au nettoyage complet de la ligne le lendemain matin.

Les dégâts sont limités au caisson du refroidisseur (tôles, filtres) et à ses environs : boîtiers de gestion du décolmatage, calorifugeage du caisson, sondes, câbles électriques alimentant le refroidisseur mais aussi la presse. L'exploitant envisage d'équiper les caissons de filtres d'un système d'extinction.

Accident

Feu de surpresseur dans une usine de transformation de céréales

N° 44179 - 06/08/2013 - FRANCE - 80 - FAVEROLLES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44179/

Un feu se déclare vers 13 h sur un surpresseur d'un silo de riz brisé d'une capacité de 50 t dans une usine de transformation de céréales. Les pompiers éteignent le sinistre avec 1 lance à eau et ventilent l'unité. L'activité n'est pas perturbée. Le personnel de l'entreprise contrôle la température du silo.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux

N° 42174 - 19/05/2012 - FRANCE - 35 - FOUGERES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42174/

Un feu se déclare vers 9h30 sur un stock de 5 m³ d'éthoxyquine en poudre (antioxydant, conservateur alimentaire E324) dans une usine d'aliments pour animaux de 500 m². Le bâtiment est entièrement enfumé, les pompiers déploient 3 lances à eau et ouvrent 3 exutoires en toiture. Ils évacuent ensuite le produit à l'extérieur dans des bacs étanches. De l'absorbant est répandu sur les traces d'irisations couvrant le sol. Le maire et la police

se sont rendus sur place. Aucune pollution environnementale n'a été constatée par la police et les pompiers. L'outil de production n'a pas été endommagé.

Accident

Feu de presse dans une usine d'aliments pour animaux

N° 41214 - 19/10/2011 - FRANCE - 03 - SAINT-GERMAIN-DE-SALLES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41214/

Un feu se déclare à 1h20 sur le refroidisseur d'une presse dans une usine d'aliments pour animaux. La sonde de température déclenche, entraînant l'arrêt du refroidisseur. Les 3 opérateurs présents utilisent 2 extincteurs pour éteindre les flammes, les pompiers arrivés sur place entre 1h45 et 2 h n'ont pas à intervenir. Les poches filtrantes du refroidisseur sont détruites, le montant des dégâts est estimé à 1 500 €. L'inspection des installations classées est informée de l'incident à 8h30. Le contrôle mécanique de la presse ne laisse apparaître aucun défaut et les enregistrements de suivi des lots sont conformes ; la cause du sinistre n'a donc pas été déterminée. Le scénario de l'accident était prévu dans l'étude de dangers de l'établissement. L'absence de point chaud dans les silos des produits finis est vérifiée avant redémarrage de l'installation.

Accident

Feu dans un silo de méthionine.

N° 38621 - 13/07/2010 - FRANCE - 85 - SAINT-FULGENT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38621/

Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux, un dégagement de fumée se produit vers 11h15 au niveau de la trappe supérieure d'un silo en béton contenant 6 t de méthionine. Les secours sont alertés et 25 employés sont évacués. Les pompiers effectuent des mesures de monoxyde de carbone et d'acide cyanhydrique qui se révèlent négatives ; aucun point chaud n'est détecté par la caméra thermique. La cellule est dépotée avec la vis de vidange, sous brumisation avec 1 lance à débit variable en protection. L'intervention des secours publics s'achève vers 13h30. La vidange complète de la capacité est achevée sous la surveillance du personnel de l'entreprise. Durant l'intervention des pompiers, des mesures régulières de présence de gaz de combustion ont été effectuées.

Accident

Feu de silo de produit extrudé.

N° 37741 - 19/01/2010 - FRANCE - 56 - SAINT-ALLOUESTRE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37741/

Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux, un feu se déclare vers 14h30 dans un silo de 31 m de hauteur contenant 18 t d'un produit extrudé à base de lin, son de blé et tourteau de tournesol. Les 63 employés sont évacués et un périmètre de sécurité est mis en place. La soixantaine de pompiers mobilisée provenant de 13 centres de secours maîtrise le sinistre le lendemain en fin de matinée par vidange et aspiration du produit stocké et à l'aide de mousse. Leur intervention aura été compliquée par la prise en masse d'une partie du produit stocké.

Accident

Incendie dans le local électrique d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux

N° 53053 - 21/04/2008 - FRANCE - 85 - SAINT-MARTIN-DES-NOYERS .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53053/

Vers 23 h, une batterie de condensateurs s'échauffe dans le châssis électrique situé au-dessus du local technique dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Un dégagement de fumées se produit, déclenchant les détecteurs de fumée situés au niveau du plafond. Alertés par l'alarme générale d'évacuation, les employés quittent le site. Le système d'inertage à l'azote se déclenche. Les pompiers et les services de l'électricité interviennent.

Une batterie de condensateurs est hors service, 10 bouteilles d'azote se sont vidées. La production est arrêtée pendant 10 h, l'usine redémarre le lendemain à 10 h. L'incendie est dû à un problème d'origine électrique. Le système d'inertage du local électrique est remis en état. La batterie de condensateurs est remplacée.

Accident

Incendie dans une usine de déshydratation

N° 33556 - 02/09/2007 - FRANCE - 21 - BAIGNEUX-LES-JUIFS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33556/

Un feu se déclare vers 10h30 sur un stockage de sciure dans un bâtiment de 2 500 m² d'une usine de déshydratation. Les secours interviennent, réalisent une reconnaissance avec une caméra thermique, puis quittent les lieux vers 12h30. L'incendie est dû à un phénomène naturel de fermentation. Aucune victime n'est à déplorer et aucun chômage technique n'est envisagé.

Accident

Incendie dans un cyclone d'un séchoir à luzerne

N° 33422 - 14/08/2007 - FRANCE - 10 - MARIGNY-LE-CHATEL .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33422/

Dans une usine de déshydratation de luzerne, une explosion suivie d'un feu se produit vers 21h30 au niveau du cyclone d'un séchoir de 20 m de haut et 10 m de diamètre non alimenté mais contenant de la luzerne. L'usine est évacuée et mise en sécurité. Les secours vidangent le cyclone, éteignent un début d'incendie au niveau des vis sans fin puis vérifient les installations de l'usine avec une caméra thermique le lendemain matin. A 8 h, le séchoir est vide de toute matière incandescente. Un expert mandaté par l'exploitant se rend sur les lieux. Le bon fonctionnement des évents du cyclone a permis de préserver les équipements et la structure de l'usine. Aucune victime n'est à déplorer et aucun chômage technique n'est envisagé.

Accident

Feu de 2 silos.

N° 30931 - 28/10/2005 - FRANCE - 22 - LA BOUILLIE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30931/

Un feu se déclare sur l'une des 10 cellules ouvertes d'un silo, abritant 1 000 t de maÏs, dans une coopérative agricole destinée à la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. L'incendie se propage à un autre silo identique. Le personnel assisté des pompiers dépote les parties brûlées en stockant le grain sur des aires extérieures. L'opération dure 10 h pour le 1er silo et le 2ème sera dépoté de la même manière.

Accident

Incendie dans le local transformateur d'un moulin.

N° 27258 - 30/04/2004 - FRANCE - 51 - REIMS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27258/

Un feu se déclare à 11h30 sur une batterie de condensateurs associée à un transformateur dans le local électrique d'une meunerie. L'alerte incendie usine se déclenche parallèlement avec l'alerte donnée par un opérateur. L'alimentation de l'usine de 15 KV est coupée, le moulin est arrêté, les pompiers sont prévenus et l'établissement est évacué. L'incendie est maîtrisé en 30 min. L'usine est ré-alimenté en courant vers 14 h, sauf le moulin. La batterie de condensateurs est remplacée et des selfs pour les courants harmoniques sont mises en place. La salle de transformation est dépolluée. Le moulin est ré-alimenté 4 jours après l'incident vers 21h30, mais ne fonctionne pas la nuit et est mis hors tension à 22 h par précaution. Le lendemain, le démarrage du moulin se fait à 6 h en présence du responsable maintenance et des techniciens : surveillance des températures du poste et renforcement de la surveillance du poste. Depuis la remise en marche du moulin, il n'est constaté aucun défaut sur les organes soumis à des contrôles hebdomadaires effectués par organisme spécialisé.

Accident

Incendie dans un séchoir à maïs.

N° 25744 - 15/10/2003 - FRANCE - 56 - SAINT-ALLOUESTRE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25744/

Un feu se déclare dans un séchoir à maïs dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Les pompiers rencontrent quelques difficultés de refroidissement de l'enveloppe interne du silo à double paroi où brûlent encore 50 t de maïs à 100°C. Un conseiller technique sur place propose la vidange par gravité de l'ensemble du silo avec extinction par 2 lances à débit variable de chaque côté de la décharge. Un périmètre de sécurité de 100 m est mis en place et des rideaux d'eau sont installés pour éviter toute propagation de l'incendie aux autres silos voisins. Le silo est finalement vidangé et les points chauds qui subsistaient sont maîtrisés.

Accident

Incendie dans une trémie.

N° 25417 - 22/08/2003 - FRANCE - 67 - STRASBOURG .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25417/

Dans une usine de fabrication de compléments alimentaires pour animaux à base notamment de céréales, une fermentation est à l'origine d'un début d'incendie sur une trémie de mélange de 80 m³ contenant 15 t de radicelles d'orge et de maïs. Les pompiers maîtrisent rapidement le sinistre. Les produits en combustion sont vidangés par gravité

depuis la trémie dans des bennes amenées sur place et noyés par les secours.

Accident

Feu dans une usine de fabrication de produits pour le bétail.

N° 25209 - 03/10/2002 - FRANCE - 67 - STRASBOURG .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25209/

Un incendie survient au sein d'une usine de fabrication de produits pour le bétail dans un boisseau de 72 m³ contenant 15 t de rafles de maïs. La combustion a lieu sans flammes. Le boisseau est vidangé par gravité et lavé ainsi que son système d'alimentation au carbonate de calcium avec l'aide des pompiers. Les dégâts sont minimes. L'incident est du au non respect du permis de feu d'un chantier à proximité (surveillance 2 heures après la fin des travaux).

Accident

Incendie dans un séchoir.

N° 25121 - 16/01/2002 - FRANCE - 67 - STRASBOURG .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25121/

Un incendie se déclare sur un séchoir lors d'une fabrication de flocons de céréales. Le personnel commence à circonscrire l'incendie et fait appel aux pompiers qui arrosent le séchoir et éteignent le feu. Le séchoir avait été nettoyé la veille, puis avait séché du malt. Lors de l'opération, de fines particules s'étaient accumulées au-dessous de la sole du séchoir, à l'intérieur du canal d'air chaud. Lors de la production de flocons de céréales, les particules de malt sont déshydratées et s'enflamment. L'installation est arrêtée 2 jours. Des mesures correctives doivent être mise en place concernant le nettoyage de séchoir (fréquence selon les produits, nature des opérations et enregistrements).

Accident

Départ de feu dans un refroidisseur.

N° 21860 - 12/01/2002 - FRANCE - 51 - SEPT-SAULX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21860/

Dans une usine de déshydratation, un blocage mécanique du à la défaillance de la pompe de graissage automatique des galets d'une presse entraîne l'échauffement d'un galet et des étincelles. Les détecteurs de points chauds n'ayant pas fonctionné, un départ de feu se communique aux granulés de pulpes de betteraves, initiant un incendie dans le refroidisseur. Cependant les circuits d'eau étant en purge en raison du gel, le conducteur de la ligne de fabrication alerte les pompiers qui maîtrisent rapidement le sinistre. A la suite de l'incident, les opérateurs surveillent à chaque poste le bon fonctionnement de la pompe à graisse et lubrifient manuellement l'installation dans l'attente d'une remise en état de la pompe après défaillance éventuelle.

Accident

Incendie d'une minoterie.

N° 15146 - 24/03/1999 - FRANCE - 56 - JOSSELIN .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15146/

Un feu se déclare dans l'un des silos d'une minoterie.

Accident

Incendie sur un convoyeur.

N° 14015 - 25/08/1998 - FRANCE - 51 - BOUCHY-SAINT-GENEST .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14015/

Dans une coopérative de déshydratation et de stockage de granulés, un incendie se déclare sur un convoyeur à la suite de l'échauffement d'un moteur réducteur. Aucune conséquence n'est à déplorer. Une société extérieure contrôle les installations à l'aide d'une caméra thermique.

Accident

Feu dans un filtre sur une unité de production d'aliments pour animaux.

N° 11788 - 25/07/1997 - FRANCE - 79 - THOUARS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11788/

Dans une unité de production d'aliments pour le bétail, un feu se déclare au niveau du filtre situé au-dessus d'un broyeur. Des étincelles dues à la présence de corps étrangers (pierres, pièces métalliques, etc.) dans la chambre de broyage seraient à l'origine du sinistre.

Accident

Pollution de l'HARDTGRABEN et de la BRUCHE

N° 8755 - 09/01/1996 - FRANCE - 67 - ERNOLSHEIM-BRUCHE .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8755/



Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux, le déversement accidentel devenant chronique d'eaux usées insuffisamment traitées pollue l'HARDTGRABEN et la BRUCHE. Les graisses et déchets de viande déversés colmatent le fond des 2 rivières. On déplore l'absence de peuplement piscicole. Une transaction administrative est effectuée.

Accident

Incendie dans un silo de luzerne déshydratée.

N° 2385 - 06/11/1990 - FRANCE - 10 - VIREY-SOUS-BAR .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2385/

Dans une usine de déshydratation de luzerne, le système de surveillance de température par sondes indique un feu dans un silo contenant 600 t de granulés de luzerne déshydratée. Les ouvriers d'entretien qui ont observé cette anomalie tentent en vain de vider la cellule par les moyens habituels. Un important panache de fumée se dégage.

Accident

Incendie dans un silo de céréales

N° 2337 - 15/10/1990 - FRANCE - 35 - MONTAUBAN-DE-BRETAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2337/

Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux, un incendie se déclare dans la chambre de dépoussiérage d'un silo de céréales. Le vent violent attise le feu et perturbe l'intervention des pompiers. Un court-circuit est à l'origine du sinistre.

Accident

Explosion suivie d'un incendie d'un silo de tourteaux.

N° 15255 - 25/07/1986 - FRANCE - 56 - LANGUIDIC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15255/

Une explosion et un incendie se produisent sur un silo de tourteaux. Les autres silos non touchés sont vidangés. Il y a aucune victime.

Accident

Incendie d'un silo.

N° 14959 - 09/07/1982 - FRANCE - 39 - DOLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14959/



Dans une fabrique d'aliments pour animaux, un incendie se déclare dans un silo de céréales. Les dommages sont estimés à 13 MF.

Accident

Incendie d'un silo de farine.

N° 14956 - 11/08/1981 - FRANCE - 89 - MOULINS-EN-TONNERROIS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14956/

Un incendie détruit un silo de farine. Aucune victime n'est à déplorer.

Accident

Incendie d'un refroidisseur à grains dans une usine agroalimentaire

N° 62074 - 28/03/2024 - FRANCE - 79 - LOUZY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62074/

Vers 23h20 un feu démarre sur un refroidisseur à grains dans une tour de fabrication agro-industrielle. Très localisé, l'incendie est rapidement maîtrisé au moyen d'une lance. Le feu est éteint vers 3 h. L'activité du site reprend au cours de la matinée.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme

N° 61841 - 30/01/2024 - FRANCE - 35 - DOMAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61841/

Vers 2h45, un feu se déclare dans un local de 100 m² au niveau d'une zone en maintenance dans une coopérative agricole spécialisée dans la déshydratation de luzerne pour animaux de ferme. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 5 lances, dont 2 sur échelle, et évitent la propagation du sinistre au reste du bâtiment de 1 500 m². Le local est dégarni et déblayé jusqu'en fin de matinée.

Accident

Incendie de silo de mélange de grains dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 55034 - 06/09/2019 - FRANCE - 12 - SAINTE-RADEGONDE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55034/

Vers 15h15, un feu se déclare au niveau d'un silo de 70 m de haut contenant de l'estrudé (mélange de grains). Un gros panache de fumée noire est visible. Les pompiers rencontrent des difficultés pour atteindre le sommet du silo avec leur échelle ne mesurant que 30 m. Ils doivent passer par l'intérieur du silo enfumé. L'incendie est sous contrôle vers 16h30.

Accident

Incendie dans une meunerie

N° 59461 - 05/08/2022 - FRANCE - 67 - KRAUTWILLER .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59461/

Vers 20h50, un feu se déclare sur un hangar de 6 500 m² au sein d'une meunerie. L'incendie menace des silos contenant grain et farine, un poste électrique et 15 bouteilles de gaz de 15 kg. Les bouteilles, soumises au flux thermique, sont évacuées par les pompiers et refroidies dans un champ adjacent. 16 lances sont mises en oeuvre dont 3 sur échelle et 2 lances canon. Les vannes de 2 cuves de 30 000 l de propane sont fermées, permettant d'éteindre une torchère. Vers 3h30, les secours sont maîtres du feu. Les eaux d'extinction se déversent dans la ZORN ainsi que sur un affluent le SCHLOENGRABEN. 60 m³ des eaux d'extinction contenues dans le quai de déchargement sont récupérées par une entreprise spécialisée. L'intervention des pompiers se terminent 4 jours après le début de l'événement.

Le bâtiment historique du site est démoli à la suite de l'incendie. 16 000 m² ont été détruits.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux

N° 58108 - 23/10/2021 - FRANCE - 82 - POMMEVIC .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58108/

Un dégagement de fumée est détecté dans une usine agroalimentaire spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux. Le personnel est évacué. Les pompiers éteignent l'incendie.

Accident

Feu de toaster dans une usine de production de céréales

N° 51369 - 16/04/2018 - FRANCE - 80 - FAVEROLLES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51369/

Vers 21h15, un feu se déclare sur un refroidisseur situé en terrasse dans une entreprise fabriquant des céréales pour le petit-déjeuner. Un second foyer est présent sur un toaster, machine qui permet de sécher les céréales pour les rendre croustillantes. Les employés sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de lances et de RIA vers 22h45.

Accident

Incendie dans un refroidisseur

N° 50992 - 26/09/2017 - FRANCE - 25 - AVANNE-AVENEY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50992/

Vers 1h30, un feu se déclare dans un refroidisseur à pellets, au deuxième étage du bâtiment dans une entreprise spécialisée dans la production d'aliments pour animaux. Un important dégagement de fumées se produit. Les pompiers procèdent à l'extinction et au refroidissement des installations.

Accident

Incendie dans un refroidisseur à granulé

N° 50980 - 13/09/2017 - FRANCE - 67 - MOLSHEIM .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50980/

Vers 11 h, un feu se déclare dans un refroidisseur à granulé contenant 2 t d'aliments pour animaux. 17 employés sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de lances avant de démonter, refroidir et vérifier le refroidisseur.

Accident

Feu d'élévateur dans une fabrique d'aliments pour animaux

N° 49163 - 15/09/2016 - FRANCE - 84 - BOLLENE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49163/

Un feu se déclare vers 9h30 dans un élévateur alimentant 3 silos de son. Les pompiers vidangent le son afin de l'éparpiller et de le noyer. Dans l'incendie, 12 t de son se sont consumées.

Accident

Feu d'un silo de son dans une coopérative agricole

N° 47378 - 11/11/2015 - FRANCE - 21 - VAL-MONT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47378/

Un feu se déclare vers 8 h dans un silo de 5 m de haut et contenant 250 t de son de

moutarde. L'électricité est coupée. Les pompiers mesurent une température de 100 °C à 50 cm dans les céréales. Ils vidangent la capacité et éteignent l'incendie vers 11 h.

Accident

Feu dans un silo d'une fabrique d'aliments pour animaux

N° 47557 - 11/02/2015 - FRANCE - 12 - SAINTE-RADEGONDE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47557/

Dans une entreprise spécialisée dans l'alimentation animale, un feu se déclare vers 7h45 dans un silo de céréales de 60 m de hauteur. Le foyer se situe à 30 m de hauteur, ce qui complique l'intervention des pompiers. Ces derniers terminent l'extinction vers 17 h. Le gérant du site, incommodé par les fumées, est transporté à l'hôpital.

L'incendie serait survenu dans le sécheur-refroidisseur en sortie de presse à granulés.

Accident

Feu de four dans une usine agroalimentaire

N° 46163 - 15/01/2015 - FRANCE - 82 - CAUMONT .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46163/

Vers 1h50, un feu se déclare au niveau d'un four industriel dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de compagnie. Les pompiers maîtrisent l'incendie à l'aide de 2 lances. A la suite du sinistre, 4 employés sont en chômage technique pour 10 jours.

Accident

Feu dans une usine agroalimentaire de céréales.

N° 45143 - 07/04/2014 - FRANCE - 68 - SOULTZ-HAUT-RHIN .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45143/

Un feu se déclare vers 1 h au niveau des gaines de ventilation d'un brûleur, sur une chaine de production d'une usine agroalimentaire fabriquant des céréales pour petit-déjeuner. Les secours éteignent l'incendie vers 2 h puis démontent les gaines.

Accident

Feu de silo d'aliments pour animaux

N° 42095 - 25/04/2012 - FRANCE - 79 - PAMPROUX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42095/

Un feu se déclare à 11h55 dans la partie supérieure d'un silo de stockage d'une usine d'aliments pour animaux de ferme. Le feu concerne le filtre et la presse. Les pompiers procèdent à l'extinction avec 2 lances à eau et dépotent 2 t d'aliments en granulés. Il n'y a pas de chômage technique.

Accident

Incendie dans une usine d'aliments pour animaux.

N° 40626 - 08/07/2011 - FRANCE - 72 - CHAMPAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40626/

Un feu se déclare, vers 8 h, dans un refroidisseur de presse compacteur contenant 2 t de céréales dans une usine de fabrication d'alimentation animale.

Alors qu'il arrive sur place, l'adjoint du directeur aperçoit de la fumée qui s'échappe du bâtiment. Les 8 salariés présents sont évacués et les pompiers interviennent entre 8 h à 12 h pour éteindre l'incendie à l'aide de 3 lances dont une sur échelle. Pour fabriquer des aliments pour bétail et volaille, des céréales et du tourteau sont mélangés à la carte selon les besoins des agriculteurs. Le mélange forme une pâte après brassage des céréales et passage sous vapeur qui est ensuite refroidie. C'est autour de ce refroidisseur que l'incendie s'est déclaré, mais l'origine exacte du sinistre est inconnue.

Malgré le refroidisseur hors d'usage, l'usine reprend du service dans l'après-midi. Une chaîne de production sur 6 est mise à l'arrêt pour permettre son démontage. Le site, qui fonctionne en 3x8, emploie 23 salariés.

Accident

Incendie dans une minoterie d'aliments pour bétail.

N° 39240 - 09/11/2010 - FRANCE - 25 - BIANS-LES-USIERS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39240/



Un feu se déclare vers 4h45 au niveau de la toiture et du plancher R+1 d'une minoterie de 500 m² de farines et aliments pour bétail. L'incendie n'atteint pas les silos. Les pompiers déploient 3 lances à eau quand plusieurs petites explosions surviennent ; 4 pompiers sont légèrement blessés : 1 au poignet après une chute de 5 m par une trappe, 3 autres chutent dans les escaliers à la suite d'une explosion de poussières, entraînant des brûlures aux mains et au visage, des douleurs au dos et une blessure à la cheville. Seul le pompier atteint au dos n'est pas évacué vers l'hôpital de Pontarlier. Le feu est éteint à 10h23 et les pompiers déblaient les lieux. La moitié des ateliers étant impactée, 10 employés sont en chômage technique. Un élu s'est rendu sur place.

Accident

Feu de minoterie.

N° 38644 - 17/07/2010 - FRANCE - 49 - LOIRE-AUTHION .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38644/

Vers 2 h, un feu dans le bâtiment central d'une minoterie embrase rapidement l'édifice R+5 de 1 000 m² au sol. L'intervention mobilise 49 pompiers qui déploient 5 lances dont l'une sur échelle. Le feu est éteint vers 7 h, puis les secours balisent la zone pour prévenir tout risque d'effondrement. L'intervention s'achève vers 17 h ; 400 t de farine, 200 t de blé et l'outil de production sont détruits, 7 à 9 personnes sont concernées par des mesures de chômage technique. Un élu et la gendarmerie se sont rendus sur les lieux lors du sinistre.

Accident

Incendie dans un silo.

N° 38387 - 14/11/2008 - FRANCE - 35 - TORCE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38387/

Un feu se déclare vers 19h15 dans un silo d'une entreprise de fabrication d'aliments pour animaux. Une quarantaine de pompiers et une douzaine de véhicules incendie sont mobilisés pour maîtriser le sinistre. Aucun blessé n'est à déplorer.

Accident

Incendie dans une meunerie.

N° 33961 - 04/12/2007 - FRANCE - 60 - CHAMBLY .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33961/

Un feu se déclare vers 22h30 sur un broyeur de blé au premier étage d'une meunerie et se propage au rez de chaussée. Le propriétaire se rend sur les lieux. 20 pompiers éteignent l'incendie avec 2 lances à débit variable. Ils ventilent les locaux et procèdent au dégarnissage. Leur intervention se termine vers 0h30. Aucun blessé n'est à déplorer et aucun chômage technique n'est envisagé.

Accident

Incendie dans un entrepôt de produits alimentaires pour chien

N° 33367 - 03/08/2007 - FRANCE - 31 - RAMONVILLE-SAINT-AGNE .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33367/

Un feu se déclare vers 12h30 dans un entrepôt d'une usine de produits alimentaires pour chiens. Outre des aliments pour animaux, l'entrepôt contient de nombreuses bouteilles de gaz et des voitures. 57 pompiers interviennent, utilisent 8 lances à débit variable et mettent en place un périmètre de sécurité de 100 m. Ils quittent les lieux à 19h45. L'incendie détruit les 3 /4 de l'entrepôt mais épargne la partie administrative. Aucune victime n'est à déplorer et aucun chômage technique n'est envisagé. Aucune information n'est donnée sur les dommages éventuels subis par les installations de réfrigération et les chambres froides.

Accident

Incendie dans la salle électrique d'un moulin.

N° 30819 - 11/10/2005 - FRANCE - 13 - MARSEILLE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30819/

Vers 6h30, un feu se déclare en salle électrique de la partie "blé tendre" d'une usine de travail du grain. Les pompiers maîtrisent rapidement le sinistre. L'incendie détruit la salle électrique située au-dessus des bureaux et la charpente en bois la recouvrant. Les sprinklers de la pièce voisine se déclenchent. Un court-circuit est vraisemblablement à l'origine de cet incident. La section "blé tendre" est arrêtée pour 3 semaines mais les autres moulins redémarrent.

Accident

Coupure d'électricité.

N° 26095 - 08/12/2003 - FRANCE - 80 - AMIENS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26095/

Une coupure d'électricité dans une fabrique d'aliments pour animaux bloque l'alimentation d'ammoniac durant 1 heure.

Accident

Incendie sur des bandes transporteuses dans une minoterie.

N° 25445 - 28/08/2003 - FRANCE - 38 - MORESTEL .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25445/

Dans une minoterie spécialisée dans la production de farines animales et alimentaires, le refroidisseur d'une chaîne de fabrication de farines animales chauffe subitement et provoque le départ d'un feu qui se propage aux bandes transporteuses. L'incendie est maîtrisé en 20 mn. Une chaîne de fabrication et une partie de la toiture (30 m2) sont détruites. Par mesure de précaution, le silo le plus proche du brasier est dépoté afin de vérifier qu'aucun feu n'y couve.

Accident

Incendie dans le conduit de cheminée d'un moulin.

N° 24737 - 10/06/2003 - FRANCE - 01 - OZAN .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24737/

Un incendie se déclare dans le conduit de cheminée d'un moulin destiné à la torréfaction de maïs.

Accident

Incendie au niveau de la passerelle du tapis d'alimentation.

N° 24631 - 21/01/2003 - FRANCE - 35 - MONTREUIL-SOUS-PEROUSE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24631/

Dans une industrie alimentaire, un début d'incendie se déclare au niveau de la passerelle portant le tapis d'alimentation d'un silo. L'installation était à l'arrêt depuis quelques heures ; l'origine de cet incident serait due à une défaillance de l'appareillage d'éclairage. Les dommages matériels se réduisent à 2 câbles de télécommande et un moteur endommagé. Les dégâts sur les marchandises, dus à l'eau déversée par les pompiers, ne sont pas évalués avec précision.

Accident

Feu de bâtiment industriel

N° 21180 - 22/09/2001 - FRANCE - 59 - MARQUETTE-LEZ-LILLE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21180/

Un incendie détruit plus de 20 000 m² d'un bâtiment de 5 étages appartenant à une ancienne minoterie, bâtiment désaffectée du XIXe siècle, classée monument historique et contigüe au site d'une usine chimique. L'installation industrielle la plus proche, un bac de toluène isolé du reste de l'usine, située à plus de 200 m de l'incendie n'aurait à aucun moment été menacée. Depuis quelques années le bâtiment servait de refuge à des squatteurs et une hypothèse criminelle est envisagée.

Accident

Incendie dans un moulin.

N° 17430 - 20/03/2000 - FRANCE - 01 - DAGNEUX .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17430/

Un incendie se déclare dans un moulin.

Accident

Incendie d'un séchoir à grains

N° 16106 - 29/07/1999 - FRANCE - 56 - SAINT-GERAND .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16106/

Dans une usine de production d'aliments pour animaux, un feu se déclare dans un séchoir contenant 80 t de graines de colza. Un auto-échauffement des graines serait à l'origine de l'accident. L'intervention mobilise 20 pompiers durant 2 h.

Accident

Incendie dans un atelier de broyage de rafles de maïs

N° 12982 - 25/05/1998 - FRANCE - 65 - MAUBOURGUET .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12982/

Un incendie se déclare dans un établissement de broyage de rafles de maïs. Il n'est définitivement maîtrisé que le lendemain matin. L'outil de travail est endommagé.

Accident

Incendie dans une usine de production d'aliments pour bétail.

N° 14367 - 19/04/1998 - FRANCE - 974 - SAINT-DENIS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14367/

Dans une usine de production d'aliments pour bétail, un incendie est initié à partir de 2 foyers distincts, l'un de 2 m de diamètre alimenté par des palettes et divers morceaux de bois et l'autre qui débute sous un tracteur. Selon le directeur de l'usine, l'incendie est d'origine criminelle. La gendarmerie ouvre une enquête. Les dommages sont estimés à 500 000 F.

Accident

Incendie d'un compresseur.

N° 16016 - 23/02/1998 - FRANCE - 67 - STRASBOURG .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16016/

Un incendie se déclare sur un compresseur à la suite d'une surchauffe.

Accident

Feu dans un filtre (produits alimentaires pour le bétail).

N° 11792 - 28/07/1997 - FRANCE - 79 - THOUARS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11792/

Dans une unité de production d'aliments pour le bétail, un feu se déclare au niveau du filtre situé au-dessus d'un broyeur. L'origine de l'incident pourrait être liée à un événement identique qui s'est déjà produit 3 jours auparavant, un petit foyer incandescent ayant pu subsister dans la vis horizontale de reprise des produits après extinction du premier incendie.

Accident

Incendie dans une coopérative agricole

N° 11308 - 05/06/1997 - FRANCE - 22 - PLOUISY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11308/

Un incendie se déclare dans un entrepôt de 3 000 m² d'une coopérative agricole. Des travaux de meulage sont à l'origine de l'accident.

Accident

incendie dans une minoterie

N° 10008 - 02/05/1997 - FRANCE - 33 - BORDEAUX .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10008/

En fin de poste, un incendie d'origine inconnue détruit 350 m² de locaux administratifs et de maintenance d'une minoterie. Les secours parviennent à éviter la propagation du feu aux silos et aux installations de meunerie. Le sinistre n'engendrera aucune perte d'exploitation. Les dégâts s'élèvent à 2 MF.

Accident

Incendie dans une minoterie.

N° 7342 - 21/08/1995 - FRANCE - 44 - PORNIC .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7342/



Un incendie vraisemblablement d'origine électrique se déclare sur une conduite métallique et un broyeur d'une minoterie. Les dégâts matériels et les pertes de production s'élèvent à 10,5 MF.

Accident

Incendie dans un sécheur de farine de maïs.

N° 7359 - 15/07/1995 - FRANCE - 67 - STRASBOURG .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7359/

Un feu dans un sécheur thermo-pneumatique de farine de maïs endommage les filtres de l'appareil et un ventilateur. Une étude doit déterminer les causes du sinistre.

Accident

Incendie minoterie.

N° 3743 - 21/07/1992 - FRANCE - 43 - CHANTEUGES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3743/

Dans une minoterie, le patinage d'une courroie provoque un échauffement qui initie un incendie de 350 t de blé et de farine. Le sinistre détruit 300 m² de bâtiment. Trois employés sont en chômage technique. Les silos voisins ne sont pas touchés. Les dégâts matériels s'élèvent à 2,1 MF.

Accident

explosion de poussières dans une meunerie industrielle.

N° 3210 - 10/04/1991 - FRANCE - 67 - STRASBOURG .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3210/



Une explosion de poussières se produit dans l'unité d'ensachage de farine d'une meunerie industrielle ; 1 mort et 2 blessés sont à déplorer. Après 2 ans d'instruction, le tribunal correctionnel condamne le PDG de la société à 6 mois de prison avec sursis et 30 KF d'amende pour homicide/blessures involontaires et non mise en conformité des installations électriques à l'origine de l'accident.

Accident

Explosion et incendie dans une unité de conditionnement de farine.

N° 2196 - 14/09/1990 - FRANCE - 44 - HAUTE-GOULAINE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2196/



Une explosion de poussières survient dans l'unité de conditionnement de farine alors qu'un employé vide un sac de 25 kg de gluten dans un mélangeur. L'opérateur est sérieusement blessé. Les dégâts matériels sont limités. Les installations impliquées, récentes, avaient été contrôlées par un organisme spécialisé.

Accident

Incendie dans une meunerie.

N° 1220 - 20/06/1989 - FRANCE - 54 - NANCY .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1220/

Dans une meunerie, un incendie se déclare à la suite d'un échauffement dans un broyeur. Les dommages matériels sont limités.

Accident

Explosion de poussières dans une féculerie.

N° 495 - 12/07/1988 - FRANCE - 02 - MONTIGNY-LENGRAIN .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/495/

Dans une coopérative agricole, une explosion de poussières survenue dans une gaine d'alimentation d'un sécheur de gluten de blé entraîne la destruction d'un filtre et du toit du bâtiment d'une féculerie.

Accident

Inflammation instantanée de gaz.

N° 15240 - 12/08/1986 - FRANCE - 47 - LE PASSAGE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15240/



A la suite d'une inflammation instantanée de gaz provenant de la fermentation des farines, un incendie détruit le stock et l'usine d'équarrissage.

Accident

Explosion d'un broyeur dans une usine d'aliments pour animaux

N° 55280 - 23/03/2020 - FRANCE - 81 - ALBI .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55280/

Vers 7h30, une explosion se produit sur un broyeur dans un bâtiment à proximité d'un silo dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité. Des dégâts matériels sont à déplorer.

Accident

Feu dans un silo

N° 41139 - 20/10/2011 - FRANCE - 46 - GOURDON .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41139/

Un feu se déclare vers 16h30 sur 15 m³ de maïs dans un silo d'une entreprise de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Les pompiers éteignent l'incendie vers 18 h avec 1 lance à mousse. La gendarmerie s'est rendue sur les lieux.

Accident

Incendie d'une usine.

N° 33052 - 03/06/2007 - FRANCE - 35 - GUICHEN .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33052/

Un feu se déclare dans une usine de fabrication d'aliments pour chiens de 3 000 m². Les secours maîtrisent le sinistre en 2 h à l'aide de 7 lances à débit variable. Le site est déblayé le lendemain. Aucun employé ne sera en chômage technique car il n'y a pas d'unité de production sur le site.

Accident

Feu de silo.

N° 32155 - 29/08/2006 - FRANCE - 13 - ARLES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32155/

Un feu se déclare vers 11 h dans une cellule de 1 000 m³ contenant 200 t de riz. Les pompiers circonscrivent le sinistre avec 2 lances à débit variable dont une à mousse, après avoir percé 2 ouvertures dans la toiture du silo. Ils mettent ensuite en place une surveillance des lieux. L'exploitant vidange la cellule les jours suivants.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'aliments pour le bétail.

N° 32526 - 07/08/2006 - FRANCE - 79 - PAMPROUX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32526/

Un feu se déclare dans les machines et les refroidisseurs d'une usine spécialisée dans la fabrication d'aliments pour le bétail. Les pompiers maîtrisent le sinistre rapidement. Aucun impact sur l'environnement n'est signalé. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré. C'est la seconde intervention de ce type en quelques mois ; la gendarmerie effectue une enquête pour déterminer les causes et circonstances de l'incendie.

Accident

Incendie dans un filtre à poussières.

N° 31837 - 07/06/2006 - FRANCE - 51 - NOIRLIEU .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31837/

Dans une usine de déshydratation de luzerne, un feu vers 21 h sur un filtre à poussières se propage à un mélangeur de 6 m³. Le système d'extinction du filtre est déclenché manuellement. Les pompiers effectuent une reconnaissance avec une caméra thermique et saturent le filtre et le mélangeur à l'aide de mousse. Des employés surveillent le site durant le reste de la nuit.

Accident

Feu dans un séchoir à croquettes.

N° 31587 - 28/03/2006 - FRANCE - 49 - LOIRE-AUTHION .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31587/

Un violent feu se déclare vers 2h30 sur un séchoir à croquettes dans une usine de fabrication d'aliments pour chiens. L'installation est située dans un bâtiment de 5 000 m² à structure métallique, contigu à un bâtiment similaire dédié au stockage. Les 20 employés présents sont évacués avant l'arrivée des secours. Les flammes se propagent aux conduits d'aération, à la toiture et à l'une des 3 lignes de production. Les 48 pompiers mobilisés mettent en oeuvre 5 lances dont 1 montée sur échelle pivotante, et maîtrisent le sinistre en 2 h. La chaîne de fabrication sinistrée est arrêtée durant 8 jours.

Accident

Incendie d'un stockage de paille

N° 30703 - 27/09/2005 - FRANCE - 10 - VILLEMEREUIL .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30703/

Sur un site de déshydratation de luzerne et de marcs de raisins, un feu se déclare dans un stockage de paille de 15 000 m³ soumis à déclaration abritant 3 500 t de paille, 2 500 t de bouchons de luzerne, ainsi que du jus de raisin. L'origine du sinistre n'est pas connue. Les pompiers rapidement sur place, protègent les bouchons de luzerne et les citernes de jus de raisin ; le sinistre est maîtrisé 3 h plus tard. Le feu a détruit le hangar, mais ne s'est pas propagé aux autres installations. La paille se consumera durant une semaine (au total 15 000 m³ détruits) sous la surveillance d'une équipe de pompiers. Malgré les efforts de l'exploitant pour contenir les eaux d'extinction, un ruisseau est pollué en contrebas via une ancienne gaine (électrique?) enterrée. L'exploitant arrête définitivement l'activité de stockage de paille et étudie des solutions pour la rétention des eaux d'extinction.

Accident

Feu dans une trémie

N° 30135 - 27/06/2005 - FRANCE - 89 - SENS .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30135/

Un feu se déclare dans une trémie contenant de la farine pour la fabrication d'aliments pour animaux domestique. Le produit, collé le long de la paroi, est inaccessible, pulvérulent et présente des risques d'explosion. Les 35 personnes présentes dans l'établissement sont évacuées. Les pompiers dégarnissent le conduit sous ARI et vidangent manuellement la trémie par le bas.

Accident

incendie dans une minoterie

N° 29287 - 26/02/2005 - FRANCE - 53 - ERNEE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29287/

Un incendie d'origine accidentelle détruit une minoterie de 500 m² sur 3 niveaux et menace de se propager à 2 silos de 600 t, l'un contenant de la farine et l'autre du blé. Un dispositif de surveillance est mis en place pour éviter toute propagation au silo contenant 10 t de farine situé à 12 m du foyer initial. La soixantaine de pompiers venue de 8 centres de secours du département circonscrit le feu grâce entre autres à l'eau pompée dans la rivière voisine. Le lendemain, les pompiers découvrent à l'aide d'une caméra thermique un

point chaud sur une poutre traversant le silo contenant 14 t de blé. La surveillance est maintenue. 3 pompiers et 1 salarié, intoxiqués ou blessés, sont transportés à l'hôpital. Le chômage technique est envisagé pour 26 employés.

Accident

feu de silo

N° 28070 - 20/09/2004 - FRANCE - 38 - BOURGOIN-JALLIEU .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28070/

Un feu se déclare dans une fosse à déchets de 300 m³ associée à un silo et remplie de 10 m³ d'écorces de tournesol. L'extinction avec la mousse haut foisonnement s'avérant impossible, une société d'assainissement aspire les poussières qui sont ensuite éteintes.

Accident

Feu de silo

N° 27833 - 07/08/2004 - FRANCE - 27 - SAUSSAY-LA-CAMPAGNE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27833/



Un feu de tapis se déclare dans un silo stockant des granulés de luzerne à 15 m de hauteur. Le personnel de l'établissement est évacué. L'incendie se propage sur le tapis sur 50 m. L'accès dans le silo est difficile. Les pompiers procèdent à des trouées dans les parois du silo, le vidangent, puis procèdent à son refroidissement. Un pompier victime d'un coup de chaleur est évacué par ambulance.

Accident

Feu de transformateur.

N° 27244 - 04/06/2004 - FRANCE - 21 - BAIGNEUX-LES-JUIFS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27244/

Un feu se déclare sur un transformateur de 20 KV / 1 000kW dans une coopérative de déshydratation. Les 25 employés sont en chômage technique au moins une journée.

Accident

Feu de silo.

N° 25863 - 06/11/2003 - FRANCE - 60 - ABANCOURT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25863/

Un auto-échauffement se produit dans un silo plat contenant 120 t de soja déshydraté dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. La vis sans fin étant en panne, le soja est vidangé avec un tractopelle puis arrosé. Un périmètre de sécurité est mis en place. Le trafic ferroviaire est interrompu sur la voie située à 60 m de l'installation. Le silo, composé de 5 cellules, contient le jour de l'accident du soja déshydraté dans 2 cellules, du blé dans une, du maïs dans l'autre, la dernière cellule étant vide.

Accident

Incendie dans un séchoir électrique.

N° 23830 - 09/01/2003 - FRANCE - 51 - REIMS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23830/

Dans une meunerie, le caisson d'introduction de la farine en bas de la colonne se remplit et la farine ne peut plus monter dans celle-ci par manque de débit d'air. L'annulation du débit d'air dans le caisson d'aspiration, consécutif à ce bourrage, se traduit dans cet espace confiné par une surchauffe provoquant un incendie des filtres d'aspiration, constitués de papier et de matières plastiques dans un séchoir électrique. L'élévation de température due à l'incendie en amont du réchauffeur électrique dépasse les 290°C et provoque la coupure de l'alimentation électrique, par déclenchement du thermostat de sécurité fixé sur les résistances chauffantes. La farine ne s'est pas enflammée au contact des résistances, leur température maximum étant inférieure à la température d'auto inflammation de la farine. Un ouvrier légèrement intoxiqué est hospitalisé. Les mesures prises sont : changement de caisson, changement des filtres et mise en place de 2 pressostats différentiels, permettant de contrôler la perte de charge et par conséquent de garantir le débit d'air.

Accident

Incendie dans une décortiqueuse à maïs

N° 24695 - 08/01/2003 - FRANCE - 51 - PRINGY .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24695/

Un départ de feu se produit dans une décortiqueuse de maïs. Le maïs concassé alimente cette machine où, poussé par un rotor au travers d'une grille cylindrique à trous de 6 mm, il subit une réduction supplémentaire. Un bourrage au niveau de la grille entraîne un échauffement du maïs. Les opérateurs, constatant un rougissement au niveau du capot de la machine déclenchent l'arrêt d'urgence et maîtrisent le début d'incendie à l'aide d'extincteurs. Après analyse de l'incident, l'exploitant décide de mettre en place une thermographie asservissant une trappe d'ouverture par vérin en cas d'échauffement et de remplacer le moteur d'entraînement par un autre de puissance moindre, conforme à la valeur nominale d'origine.

Accident

Incendie dans un silo de farine de maïs d'une minoterie.

N° 17416 - 15/03/2000 - FRANCE - 15 - MURAT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17416/

Dans une minoterie, après la livraison de 30 m³ de rafle de maïs en mouture, des mottes incandescentes de ce produit dans la trémie de réception et des fumées dans le stockage de transfert sont constatées. Les pompiers interviennent rapidement et noient de mousse la trémie et le silo. L'arrosage extérieur du silo permet de maîtriser sa température. Constatant que la mouture continue de se consumer dans l'installation 7 h après le début de l'intervention, la trémie, le circuit de transfert et le silo sont vidangés. Le produit est entreposé dans une carrière proche où il finit de se consumer sous surveillance. Compte-tenu de la sensibilité du voisinage de l'établissement (gare, stade et usine), la gendarmerie

établit un périmètre de sécurité pendant une partie de la journée. L'opération de vidange du silo se déroule sur 17 h. Les dommages matériels sont limités.

Accident

Incendie dans un atelier de broyage de coquilles de noix

N° 13463 - 23/08/1998 - FRANCE - 65 - MAUBOURGUET .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13463/

Un incendie se déclare dans un atelier de broyage de coquilles de noix. Une trentaine de tonnes de matière première conditionnée en big bags sont détruites soit par le feu, soit à la suite de l'arrosage des pompiers. Il n'y a pas de conséquence sur l'activité de l'entreprise.

Accident

Feu couvant dans un silo de cacao.

N° 11659 - 18/09/1997 - FRANCE - 02 - LA CAPELLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11659/

Dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux, un feu couvant apparaît dans un silo de 140 t de tourteaux de cacao. Des gaz de pyrolyse (méthane) en concentration supérieure à la limite inférieure d'explosivité sont détectés dans la partie supérieure de la cellule. Le foyer est étouffé par injection d'azote liquide. Une vingtaine de personnes est évacuée dans un rayon de 140 m.

Accident

Incendie dans des silos à grain horizontaux associés à des séchoirs à céréales

N° 2317 - 04/10/1990 - FRANCE - 70 - VEREUX .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2317/

Un incendie se déclare dans des silos horizontaux à grain associés à des séchoirs à céréales. 3.000 quintaux de céréales sont détruits. L'exploitation de l'établissement est totalement arrêtée. L'évacuation des eaux d'extinction cause une légère pollution de la SAONE.

Accident

Incendie dans un refroidisseur.

N° 30884 - 20/10/2005 - FRANCE - 45 - CHALETTE-SUR-LOING .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30884/

Un feu se déclare dans un refroidisseur à granulés dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Les pompiers coupent les énergies et maîtrisent l'incendie.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux domestiques.

N° 32882 - 12/04/2007 - FRANCE - 62 - WIMILLE .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32882/

Un incendie provoquant un fort dégagement de fumées se déclare dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux domestiques. Trois employés incommodés par les fumées sont conduits à l'hôpital. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 2 lances puis ventilent les locaux.

Accident

Incendie dans un refroidisseur pour aliments de bétail.

N° 32619 - 06/01/2007 - FRANCE - 71 - CHAGNY .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32619/

Un feu se déclare dans un refroidisseur de 2 t d'aliments pour bétails dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Après avoir maîtriser l'incendie, les pompiers réalisent une reconnaissance et constatent qu'il n'y a pas eu de propagation du feu. Le personnel de l'établissement démonte le refroidisseur.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'aliments pour le bétail.

N° 32288 - 26/09/2006 - FRANCE - 03 - SAINT-GERMAIN-DE-SALLES .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32288/

Un feu se déclare dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Les pompiers maîtrisent l'incendie à l'aide d'une lance. Il n'y aura pas de chômage technique.

Accident

Départ de feu maîtrisé par un employé.

N° 31836 - 07/06/2006 - FRANCE - 79 - PAMPROUX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31836/

Un feu se déclare dans la matinée dans de la poussière de farine présent dans le laine de roche dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux. Un employé éteint l'incendie avant l'arrivée des pompiers. Souffrant d'irritations oculaires, il est hospitalisé pour examens. Les pompiers restent sur place toute la journée pour dégager l'isolant.

Accident

Incendie dans une meunerie.

N° 31770 - 18/05/2006 - FRANCE - 03 - SAINT-GERMAIN-DE-SALLES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31770/

Un feu se déclare vers 6 h dans un silo d'une meunerie. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 3 lances à débit variable. Le maire et la gendarmerie se sont rendus sur les lieux.

Accident

Feu de conduit d'évacuation.

N° 30909 - 24/10/2005 - FRANCE - 80 - FAVEROLLES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30909/

Un feu se déclare sur le conduit d'évacuation de poussières d'un enrobeur de blé situé au 2ème et 3ème étage d'une usine de travail des grains. L'incendie se propage dans les conduits au 3ème étage et sur la terrasse. Les pompiers maîtrisent le sinistre après 2 h d'intervention.

Accident

Feu de sécheur à pulpe

N° 30708 - 23/09/2005 - FRANCE - 80 - EPENANCOURT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30708/

Un feu se déclare sur 10 t de pulpe dans un sécheur rotatif d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Le personnel, soit 11 ouvriers, est évacué avant l'arrivée des pompiers. L'extinction et le refroidissement s'effectuent par le système automatique interne alimenté par une réserve de 1 500 m³. Aucun chômage technique n'est envisagé.

Accident

feu dans une industrie agroalimentaire

N° 29020 - 25/01/2005 - FRANCE - 35 - CHATEAUBOURG .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29020/

Un feu se déclare sur une gaine d'extraction dans un local de 200 m² d'une usine d'aliments pour animaux créant des fumées importantes. Les pompiers maîtrisent le sinistre et déblaient 2 t de produit agroalimentaire ; aucun chômage technique n'est prévu.

Accident

feu industriel

N° 28939 - 09/01/2005 - FRANCE - 45 - SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28939/

Un incendie se déclare sur un transformateur de 5 000 volts dans une entreprise d'aliments pour animaux de 3 000 m² totalement enfumée, puis se propage à une benne de déchets de céréales. Les pompiers ouvrent les exutoires de fumée, le personnel qualifié de l'entreprise assure la mise hors tension du secteur concerné. Les pompiers maîtrisent le feu ; le contrôle de l'installation reste sous la surveillance du personnel de l'entreprise ; 10 personnes sont évacuées.

Accident

Incendie dans un four de transformation de pulpe.

N° 28183 - 05/10/2004 - FRANCE - 62 - BOIRY-SAINTE-RICTRUDE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28183/

Un feu se déclare dans un four de séchage de pulpe dans une usine d'aliments pour le bétail. Les secours éteignent 10 t de pulpes à l'aide des seuls moyens d'intervention de l'entreprise.

Accident

Incendie dans un séchoir.

N° 28126 - 24/09/2004 - FRANCE - 26 - CHANTEMERLE-LES-GRIGNAN .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28126/

Un feu sur un séchoir de meunerie fonctionnant au gaz se propage à un silo contenant 30 t de tournesol, à proximité de 2 autres silos de blé de 500 t et 1100 t. Les pompiers rencontrent des difficultés lors de la vidange du silo, car la chaleur a endommagé les trappes. Une entreprise spécialisée réalise des trouées extérieures et latérales pour permettre l'évacuation des grains.

Accident

feu d'entreprise

N° 28015 - 15/09/2004 - FRANCE - 80 - FAVEROLLES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28015/



Un feu se déclare au niveau d'un toaster au 2ème étage d'un bâtiment R+3. Une personne incommodée est hospitalisée. Le personnel de l'unité de production est évacué.

Accident

Feu dans une usine de transformation de produits agroalimentaires.

N° 27512 - 06/07/2004 - FRANCE - 07 - CHARMES-SUR-RHONE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27512/

Un feu se déclare dans un local de 150 m² d'une usine de transformation de produits agroalimentaires.

Accident

Feu de trémie de silo de céréales.

N° 27472 - 29/06/2004 - FRANCE - 03 - SAINT-GERMAIN-DE-SALLES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27472/

Un feu se déclare dans un refroidisseur à granulés d'une ligne de production d'aliment pour bétail. La friction entre le flux de granulé et un dépôt de produit dans l'unité de 2 t de capacité pourrait être à l'origine du sinistre.

Accident

Feu dans un filtre à poussières.

N° 27448 - 25/06/2004 - FRANCE - 86 - AVANTON .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27448/



Un feu se déclare dans un filtre à poussières dans une usine d'aliments pour animaux de ferme. Deux employés sont brûlés. Le filtre à poussières est démonté.

Accident

Feu dans usine de fabrication d'aliments pour animaux.

N° 27324 - 14/06/2004 - FRANCE - 49 - CHOLET .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27324/

Un feu se déclare dans un refroidisseur de granulés contenant 3,5 t de grains dans une usine d'aliments pour animaux. L'incendie est éteint à la suite de la vidange du silo à l'aide de seaux. Vingt personnes sont en chômage technique 48 h.

Accident

Explosion et feu de silo.

N° 27280 - 09/06/2004 - FRANCE - 79 - NUEIL-LES-AUBIERS .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27280/



A la suite de travaux de soudures et de découpes de tôles, une explosion de poussières se produit dans un silo d'une usine d'aliments pour animaux de ferme. Une personne gravement blessée est transférée vers le centre des grands brûlés.

Accident

Feu sur un convoyeur de boîtes.

N° 26970 - 22/04/2004 - FRANCE - 29 - QUIMPERLE .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26970/



Dans une usine d'aliments pour animaux de compagnie, un feu se déclare sur le tapis en caoutchouc d'un convoyeur de boites de conserves. Les fumée émises intoxiquent 9 personnes.

Accident

Feu chez un grossiste.

N° 25263 - 05/08/2003 - FRANCE - 71 - CUISERY .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25263/



Un incendie détruit 3 000 des 6 000 m² d'un établissement fabriquant et grossiste en alimentation animalière domestique. Les pompiers évitent la propagation du feu aux machines de production et au stock de matières premières. Ils rencontrent des problèmes pour leur alimentation en eau. L'incendie est maîtrisé après 4 heures d'intervention durant laquelle 2 pompiers sont blessés.

Accident

Feu de céréales.

N° 24859 - 17/06/2003 - FRANCE - 03 - SAINT-GERMAIN-DE-SALLES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24859/

Un feu se déclare dans un moulin sur 5 tonnes de céréales dans un refroidisseur de 10 tonnes.

Accident

Feu dans un refroidisseur.

N° 25224 - 22/01/2002 - FRANCE - 67 - MOLSHEIM .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25224/

Un incendie se déclare dans un refroidisseur d'une fabrique d'aliments pour animaux. Cet incident est dû à l'échauffement d'une vis sans fin.

Accident

Incendie d'un ancien moulin.

N° 13266 - 12/07/1998 - FRANCE - 80 - MONTDIDIER .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13266/

Un incendie se déclare dans un ancien moulin et se propage à un bâtiment voisin.

Accident

Incendie de bâtiments.

N° 12969 - 30/05/1998 - FRANCE - 45 - GONDREVILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12969/

Dans une coopérative produisant des aliments pour animaux, un incendie détruit un bâtiment abritant de la paille et un second contenant des installations techniques ; 7 personnes sont en chômage technique.

Accident

Incendie d'un moulin à grain.

N° 12141 - 19/02/1998 - FRANCE - 63 - VEYRE-MONTON .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12141/

Un feu survient dans un moulin à grains de 1 000 m².

Accident

Incendie dans une meunerie désaffectée.

N° 12182 - 24/12/1997 - FRANCE - 59 - CRESPIN .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12182/

Un incendie survient dans le moulin et le silo d'une meunerie désaffectée. Soixante pompiers et notamment les pompiers belges interviennent pour maîtriser le sinistre.

Accident

Incendie d'une minoterie.

N° 11711 - 09/09/1997 - FRANCE - 22 - BINIC .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11711/

Pour la deuxième fois en 2 ans, un feu se déclare dans une minoterie. Les secours parviennent à éviter que le feu ne se propage à 6 silos en assurant leur refroidissement. Les dommages s'élèvent à 5 MF.

Accident

Incendie d'une minoterie.

N° 11723 - 09/09/1997 - FRANCE - 17 - JONZAC .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11723/

Un feu se déclare dans une minoterie. L'incendie se propage à la toiture d'un magasin attenant.

Accident

Incendie d'une minoterie

N° 11031 - 22/03/1997 - FRANCE - 64 - PAU .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11031/

Un incendie se déclare dans une minoterie désaffectée.

Accident

Incendie d'une minoterie.

N° 9956 - 16/10/1996 - FRANCE - 38 - SAINT-ONDRAS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9956/

Un incendie se déclare dans une minoterie de trois niveaux de 600 m² au sol. Le stock est détruit. Le personnel est en chômage technique.

Accident

Incendie d'un bâtiment industriel / fabrication d'aliments du bétail.

N° 8892 - 09/10/1996 - FRANCE - 79 - PAS-DE-JEU .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8892/

Un feu se déclare dans un bâtiment industriel d'une usine de fabrication d'aliments pour le bétail. Les coûts s'élèvent à 7,6 MF.

Accident

Incendie dans une meunerie.

N° 9284 - 17/06/1996 - FRANCE - 42 - MABLY .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9284/

Un incendie se déclare dans un bâtiment d'une minoterie de 200 m² sur 4 étages. Les dommages matériels s'élèvent à 2,2 MF et 5 personnes sont en chômage technique.

Accident

Incendie dans une minoterie

N° 8505 - 14/04/1996 - FRANCE - 70 - SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8505/

Un incendie se déclare dans une minoterie. Le coût de l'accident s'élève à 11 MF. 5 personnes sont en chômage technique.

Accident

Incendie d'un moulin à grain.

N° 8165 - 21/02/1996 - FRANCE - 01 - SAINT-JEAN-SUR-VEYLE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8165/

Un incendie détruit partiellement un moulin à grains. Une maison d'habitation est touchée par les flammes.

Accident

Incendie dans une meunerie.

N° 7780 - 02/12/1995 - FRANCE - 25 - ARC-ET-SENANS .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7780/

Un incendie se déclare dans une meunerie.

Accident

Incendie dans une fabrique de produits diététiques.

N° 7891 - 24/11/1995 - FRANCE - 42 - SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7891/

Dans une entreprise de produits diététiques, un incendie se déclare dans le tunnel de séchage d'une longueur de 15 m. Les dommages sont importants. Aucun employé ne sera en chômage technique.

Accident

Incendie d'une minoterie

N° 6599 - 28/02/1995 - FRANCE - 22 - BINIC .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6599/



Un incendie se déclare dans une minoterie. Le bâtiment de deux étages est détruit mais le moulin est épargné. Dix employés risquent d'être en chômage technique. Les dégâts matériels et les pertes de production s'élèvent à 11,5 MF.

Accident

Feu de moulin

N° 6276 - 04/01/1995 - FRANCE - 01 - SAINT-PAUL-DE-VARAX .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6276/

Un incendie se déclare dans un moulin. 400 m² sont détruits. L'habitation attenante est préservée.

Accident

Incendie dans une armoire électrique

N° 699 - 04/11/1993 - FRANCE - 58 - MESVES-SUR-LOIRE .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/699/

A la suite d'un incendie dans une armoire électrique alimentant une minoterie, tout le personnel de l'entreprise est en chômage technique jusqu'à la fin des travaux de réparation.

Accident

Incendie d'une unité de fabrication d'aliment pour le bétail

N° 4935 - 08/09/1993 - FRANCE - 51 - SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4935/

Un incendie se déclare dans une unité de fabrication d'aliment pour le bétail.

Accident

Feu dans un silo.

N° 4362 - 10/03/1993 - FRANCE - 17 - TONNAY-CHARENTE .

C10.61 - Travail des grains

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4362/

A la suite d'une fermentation, un incendie se déclare spontanément dans un entrepôt de 4 000 m² contenant 12 000 t de tournesol. Malgré l'intervention de plus de 25 pompiers, la toiture du hangar et le stock de tournesol sont détruits. Une épaisse fumée recouvre la ville durant une partie de la journée.

Accident

Incendie dans la tour de séchage d'une usine de fabrication de protéines.

N° 4209 - 31/12/1992 - FRANCE - 22 - LANGUEUX .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4209/

Un incendie se déclare dans la tour de séchage d'une usine de fabrication de protéines et se propage aux locaux des services de production et de commercialisation. Des oeufs et leurs emballages explosent sous l'effet de la chaleur. Les employés présents sont évacués. Malgré l'intervention d'une centaine de pompiers l'usine est détruite. La fumée qui se dégage est visible à une quinzaine de km à la ronde. Les locaux voisins ont pu être épargnés.

Accident

Incendie dans un séchoir à grains

N° 3948 - 16/10/1992 - FRANCE - 16 - TOUVERAC .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3948/



A la suite d'une surchauffe, un incendie se déclare dans un séchoir à grains. Le séchoir et ses 25 tonnes de tournesols sont détruits malgré l'intervention de 3 centres de secours. Cette augmentation de température est due au colmatage du circuit d'air chaud par le tournesol. Les dégâts matériels s'élèvent à 1 MF.

Accident

Feu de minoterie

N° 3736 - 10/07/1992 - FRANCE - 35 - SAINT-ARMEL .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3736/

Un feu se déclare dans une minoterie mise en sommeil depuis plusieurs années. Les pompiers appuyés par 6 véhicules d'intervention viennent à bout des flammes au bout d'une heure. Tout le matériel entreposé est détruit ainsi qu'un quart de la toiture du magasin attenant. La totalité des vitres s'est brisée sous l'effet de la chaleur.

Accident

Incendie dans un laboratoire fabriquant et conditionnant des produits de nutrition pour animaux

N° 3709 - 29/05/1992 - FRANCE - 49 - MONTREUIL-BELLAY .

C10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3709/

Un incendie se produit dans un laboratoire fabriquant et conditionnant de la nourriture pour animaux. 200 personnes sont évacuées et les élèves de 2 écoles maternelles sont confinés dans leurs établissements. L'accident ne provoque ni pollution liquide ni chômage technique. Aucun blessé n'est à déplorer.

Accident

Incendie dans une minoterie

N° 3722 - 20/05/1992 - FRANCE - 74 - ANNECY .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3722/

Un incendie se déclare dans un stockage de farine d'une minoterie.

Accident

Incendie dans une minoterie.

N° 2757 - 24/07/1991 - FRANCE - 47 - CASTELJALOUX .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2757/

Un incendie se déclare dans une minoterie. Les 1 500 m² de bâtiments et les nombreux matériels sont détruits. Les dégâts sont estimés à plus de 2 MF.

Accident

Incendie dans un séchoir à grains

N° 2223 - 31/08/1990 - FRANCE - 70 - VEREUX .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2223/

Un incendie se déclare dans un séchoir à grains. Deux séchoirs et 1 000 m² de bâtiments sont détruits ainsi que 25 000 quintaux d'orge, d'avoine et de tournesol.

Accident

Incendie dans un silo.

N° 2039 - 14/07/1990 - FRANCE - 59 - NEUVILLE-SUR-ESCAUT .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2039/



Un incendie se déclare dans un silo contenant 100 t de manioc en farine et en racines. Le silo est dépoté au moyen de camions-bennes. Lors de l'intervention, 4 pompiers pris de malaise sont transportés à l'hôpital.

Accident

Incendie dans une étuveuse à farine dans une meunerie.

N° 766 - 25/04/1989 - FRANCE - 10 - DIENVILLE .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/766/

Un incendie se déclare dans une étuveuse à farine.

Accident

Explosion dans un broyeur dans une meunerie.

N° 1138 - 08/03/1989 - FRANCE - 54 - NANCY .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1138/

Dans une meunerie industrielle, une explosion dans un broyeur entraîne la propagation d'une centaine de petits foyers par projection de poussières enflammées. 30 pompiers sont mobilisés. Les dégâts matériels sont importants.

Accident

Incendie dans un stockage d'aliments pour le bétail

N° 1116 - 06/02/1989 - FRANCE - 45 - ENGENVILLE .

C10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1116/

Un incendie se déclare dans un stockage d'aliments pour le bétail. Plus de 4 000 t de produits sont détruits. Les dommages sont estimés à 5 MF.

Accident

Incendie dans une minoterie

N° 12057 - 14/12/1984 - FRANCE - 35 - FOUGERES .

C10.61 - Travail des grains
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12057/

Dans une minoterie, un incendie détruit un moulin et le stock d'emballages.
